

# RAPPORT ANNUEL 2002

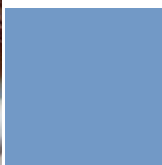


MEDCOST

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET ATTESTATIONS</b>	<b>1</b>
1.1	Responsable du document de référence	1
1.2	Attestation du responsable du document de référence	1
1.3	Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux	1
1.4	Attestation des Commissaires aux Comptes	2
<b>2</b>	<b>RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>	<b>4</b>
2.1	Renseignements concernant MEDCOST	4
2.2	Renseignements concernant le capital	14
2.3	Répartition du capital et des droits de vote	20
2.4	Marché des titres	22
2.5	Contrat de liquidité et de tenue de marché	22
2.6	Dividendes	22
<b>3</b>	<b>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ</b>	<b>24</b>
3.1	Présentation de Medcost	24
3.2	Historique	24
3.3	Organigramme juridique	24
3.4	Les métiers de MEDCOST	25
3.5	Description de la clientèle	32
3.6	Marché : présentation du système de soins et des marchés liés aux nouvelles technologies de l'information en santé	35
3.7	Concurrence	38
3.8	Organisation	41
3.9	Facteurs de risques	46
3.10	Faits exceptionnels et litiges	52
3.11	Evolution récente et perspectives	53
3.12	Calendrier de communication financière	58
3.13	Chiffres-clé	59
<b>4</b>	<b>RESULTATS 2002</b>	<b>60</b>
4.1	Bilan et compte de résultat 2002 sociaux	60
4.2	Bilan et compte de résultat 2002 consolidés	99
4.3	Bilan et compte de résultat 1er semestre 2003 consolidés	116

5	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	132
5.1	Conseil d'administration	132
5.2	Direction Générale	132
5.3	Opérations non courantes conclues avec les membres des organes d'administration et de direction	132
5.4	Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction	132
5.5	Attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions de l'émetteur aux dirigeants	132
5.6	Rémunération et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social	133
5.7	Schémas d'intéressement du personnel	134
5.8	Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur, dans celui d'une société qui en détient le contrôle, dans celui d'une filiale de l'émetteur ou chez un client ou un fournisseur significatif de l'émetteur	134
5.9	Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille	134



En application de son règlement n° 95-01, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 8 décembre 2003 sous le numéro R 03- 244 . Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

### ***AVERTISSEMENT***

**“ L'Autorité des marchés financiers attire l'attention du public sur les faits suivants :**

La société a réalisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 un chiffre d'affaires de 4,48 millions d'Euros ( contre 5 millions d'euros réalisés en 2001 ) et une perte de 1,985 million d'euros ( contre une perte de 2,22 millions d'euros réalisée en 2001 ).

Les deux premiers clients de la société ont représenté environ 49% du chiffre d'affaires sur l'exercice clos le 31 décembre 2002.”

### 1.1 Responsable du document de référence

#### Nom et qualité du responsable

M. Laurent ALEXANDRE, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.

### 1.2 Attestation du responsable du document de référence

"A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de MEDCOST ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Le Président du Conseil d'Administration  
et Directeur Général



Laurent ALEXANDRE



### 1.3 Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux

#### Commissaires aux Comptes titulaires

*Monsieur Joseph PAUGET*

Adresse : 36, rue de Monceau - 75008 PARIS

Nommé le 16.12.1994 pour une durée de 6 exercices.

Renouvelé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001 pour une durée de 6 exercices qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2006.

*Monsieur Michel MÉHUT*

Adresse : 13, rue Laborde - 75008 PARIS

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 12 avril 2002 pour une durée de 6 exercices à compter de l'exercice 2001, qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2006.

#### Commissaires aux Comptes suppléants

*Monsieur Jean-René ANGELOGLOU*

Adresse : 22, rue de Téhéran - 75008 PARIS

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001 (en remplacement de M. Jean-Jacques LELONG dont les fonctions venaient à expiration) pour la durée des fonctions de M. Joseph PAUGET.

*Monsieur Henry de PIMODAN*

Adresse : 38, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES.

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 12 avril 2002 pour la durée des fonctions de M. Michel MÉHUT.

## 1.4 Attestation des Commissaires aux Comptes sur le document de référence

Exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société MEDCOST S.A. et en application du règlement COB 95-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence établi à l'occasion de l'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2002.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2002, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

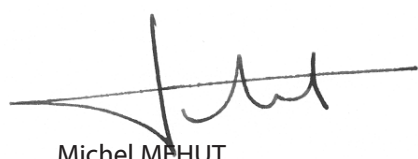
Les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes intermédiaires consolidés établis sous la responsabilité du conseil d'administration et couvrant la période de 1er janvier 2003 au 30 juin 2003 ont fait l'objet d'un examen limité par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France. Aucune réserve ni observation n'a été formulée dans notre rapport.

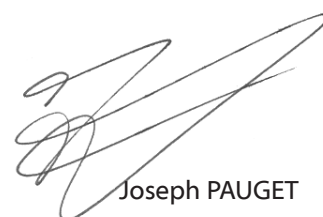
Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le présent document de référence.

Paris, le 8 décembre 2003

Les Commissaires aux Comptes



Michel MEHUT



Joseph PAUGET

## 1.5 Tableau des honoraires des Commissaires aux Comptes

Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge par MEDCOST (en K€)				
Exercice clos le 31/12/2002	J. PAUGET		M. MEHUT	
<b>Audit</b>	Montant	%	Montant	%
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	13	100,0%	13	100,0%
Missions accessoires		0,0%		0,0%
<i>Sous-total</i>	13	100,0%	13	100,0%
Autres prestations	-	0,0%	-	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>100,0%</b>	<b>13</b>	<b>100,0%</b>



## 2.1 Renseignements concernant MEDCOST

### Dénomination sociale

MEDCOST

### Date de création

16 décembre 1994

### Siège Social

33, rue Raffet, 75016 Paris

### Durée de vie

99 années à compter du 3 janvier 1995, date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 3 janvier 2094, sauf les cas de prorogation prévus par les statuts ou de dissolution anticipée.

### Forme juridique

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par les dispositions du Code de Commerce.

### Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

### Objet social (Article 2 des statuts)

La société a pour objet la fourniture de prestations, services et conseils de tous types dans le secteur sanitaire et social et, plus généralement, toutes opérations, entreprises ou affaires, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes qui seraient de nature à faciliter, favoriser et développer son industrie ou son commerce et ce, tant en France qu'à l'étranger.

### Registre du Commerce et des Sociétés

399 444 629 R.C.S. PARIS.

### Code APE

741 G.

### Lieu de Consultation des documents juridiques

Les documents juridiques de la Société sont consultables au siège social.

### Assemblées d'actionnaires (extraits des articles 16 et 17 des statuts)

L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Ses délibérations prises conformément à la loi et aux statuts obligent tous les actionnaires même absents, incapables ou dissidents. Ces assemblées se tiennent au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres qu'il possède, a le droit d'assister aux assemblées générales, sur simple justification de son identité et, soit d'une inscription en sa qualité d'actionnaire sur le registre tenu par la société pour les titulaires d'actions nominatives, soit au dépôt - aux lieux indiqués dans l'avis de convocation - du certificat établi par l'intermédiaire teneur du compte de l'actionnaire pour les titulaires d'actions au porteur. Ces formalités doivent être accomplies cinq jours avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'Administration peut abréger ou supprimer ce délai, à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions réglementaires. Il n'est tenu compte que des formulaires reçus par la société au plus tard trois jours avant la réunion de l'assemblée. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs. La présence de l'actionnaire à l'assemblée annule la procuration ou le vote préalablement émis par correspondance.



**Droit de vote (extrait de l'article 16 des statuts)**

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

**Droit de vote double**

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit de vote double a été institué suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 Avril 2000. Ce droit est conféré, dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de trois ans précité, s'il est en cours.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante si les statuts de celle-ci le prévoient.

**Limitation des droits de vote**

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd ce droit de vote double.

Conformément à la Loi, le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire et ce après ratification de l'Assemblée spéciale des bénéficiaires du droit de vote double.

A ce jour, ce droit de vote double est maintenu au sein de la Société MEDCOST.

**Plafonnement des droits de vote**

Il n'existe pas de stipulation statutaire relative à un seuil de limitation de droits de vote lors de leur exercice en assemblée générale.

**Fixation - affectation et répartition des bénéfiques (extrait de l'article 20 des statuts)**

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire. Sur le bénéfice distribuable, l'assemblée affecte tout d'abord à un fonds de réserve spéciale, toutes sommes dont la taxation à un taux réduit à l'impôt sur les sociétés - ou l'exonération - est subordonnée à cette affectation.

L'assemblée générale peut, sur proposition du Conseil d'Administration, décider la distribution de tout dividende. Le solde, s'il en existe, est viré à un ou plusieurs comptes de réserves dont l'assemblée détermine l'emploi ou la destination ou reporté à nouveau sur l'exercice suivant.

Toutefois, l'assemblée générale a le droit de disposer de l'ensemble des bénéfices nets après le seul prélèvement de la réserve légale et l'affectation aux fonds de réserve spéciale des sommes taxées à taux réduit, pour les porter à un ou plusieurs comptes de réserves ou de provisions dont elle considère la constitution comme nécessaire au développement harmonieux de la société.

**Mise en paiement des dividendes (extrait de l'article 20 des statuts)**

L'assemblée générale peut :

- décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués ;
- ouvrir aux actionnaires pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions émises par la société, dans les conditions fixées ou autorisées par la loi ;

- sur la proposition du conseil d'administration, décider en représentation de toutes distributions de bénéfices ou de réserves, la répartition de titres négociables existant dans le portefeuille de la société, avec obligation pour les actionnaires, le cas échéant, de procéder aux regroupements nécessaires pour obtenir tel ou tel nombre de titres ainsi répartis.

#### **Franchissement de seuil (extrait de l'article 7 des statuts)**

En plus de l'obligation légale pour tout actionnaire prévue à l'article L 233-7 du Code de Commerce, de déclarer à la société, les franchissements de seuils à la hausse ou à la baisse relatifs à 5%, 10%, 20%, 33,33%, 50% et 66,67%, la Société a institué en son article 7 une obligation de déclaration de franchissement de seuil dès 2%.

#### **Il est reproduit ci-dessous un (extrait de l'article 7 des statuts)**

*“Toute personne physique ou morale qui vient à posséder, seule ou de concert avec un tiers, un nombre d'actions correspondant à 2% du capital social et à tous les multiples de ce pourcentage jusqu'au seuil de 34% du capital social, est tenue, dans le délai de quinze jours à compter de l'inscription en compte des titres qui lui permettent d'atteindre ou de franchir ce seuil de 2% et chacun de ses multiples, de déclarer à la société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, le nombre total d'actions qu'elle possède.*

*Cette obligation s'applique en outre dans les mêmes conditions et le même délai lorsque la participation au capital social devient inférieure aux seuils de pourcentage prévus dans l'alinéa ci-dessus.*

*Les franchissements de seuil donnant lieu à déclaration s'apprécient en tenant compte des actions détenues par les sociétés actionnaires à plus de 50%, directement ou indirectement, de la société déclarante, les sociétés dont le capital est détenu à plus de 50%, directement ou indirectement, par la société déclarante, ainsi que les sociétés dont plus de 50% du capital est détenu, directement ou indirectement, par une société détenant elle-même, directement ou indirectement, plus de 50% du capital de la société déclarante.*

*A défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions prévues aux alinéas ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par les dispositions du Code de Commerce en matière de franchissement de seuils légaux.”*

#### **Identification des détenteurs (extrait de l'article 7 des statuts)**

La société peut demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom (ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination), la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

#### **Programme de rachat par la société de ses actions**

##### **CADRE JURIDIQUE**

En application de l'article L. 225-209 du Code de Commerce et conformément au règlement 98-02 de la Commission des Opérations de Bourse, il sera soumis aux actionnaires le renouvellement du programme de rachat d'actions voté lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 2000.

Les caractéristiques sont contenues dans le rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 25 juin 2003 et dans la note visée par l'AMF, ci-après.

#### **Position de l'autodétention, y compris dans le cadre d'un contrat de liquidité au 30 Octobre 2003**

Au 31 octobre 2003, la Société MEDCOST auto-détenait 55 608 titres de ses propres actions, soit 1,25% de son capital social.

NOTE D'INFORMATION ÉMISE À L'OCCASION DE LA PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES SOUMISE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 25 JUIN 2003.

## COB

### Programme de rachat d'actions

#### Introduction

En application de l'article L. 621-8 du Code Monétaire et Financier, la Commission des Opérations de Bourse a apposé le 6 juin 2003 son visa n° 03-548 sur la présente note d'information, conformément aux dispositions de son règlement n° 98-02 modifié par le règlement 2000-06. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire. Le visa n'implique pas approbation du programme de rachat ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

#### Synthèse des principales caractéristiques de l'opération

VISA COB : 03-548 du 6 Juin 2003

EMETTEUR : SOCIETE MEDCOST, cotée au Nouveau marché.

#### PROGRAMME de RACHAT :

- Titres concernés : actions ;
- Pourcentage de rachat maximum de capital autorisé par l'assemblée générale : 10% ;
- Pourcentage de rachat envisagé par la Société : 4% ;
- Prix de rachat unitaire maximum 4 € et prix minimum de vente 0.50 € ;
- Objectifs du programme par ordre de priorité décroissant :
  - régularisation des cours de bourse par intervention systématique en contre-tendance sur le marché,
  - achat, vente en fonction des situations du marché,
  - plans d'options d'achat aux salariés et mandataires sociaux,
  - opérations de croissance externe,
  - gestion patrimoniale et financière,
- Durée du programme : 18 mois, à compter de l'assemblée générale du 25 juin 2003.

#### Présentation de la Société

La Société MEDCOST a pour principale activité le développement de services dans le secteur Business to Business de la santé sur internet.

#### I. BILAN DU PRÉCÉDENT PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

En vertu de l'autorisation conférée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2002, il a été procédé au cours de l'année 2002 :

- Dans le cadre du contrat de liquidité géré par la société de bourse Gilbert Dupont, au rachat - pour la quote-part revenant à la Société MEDCOST de 48,17% - de 58 825 titres au cours moyen de 0,92 € et moyennant des frais de négociation hors taxes de 191 €, et à la vente de 53 710 titres au cours moyen de 0,87 € et moyennant des frais de négociation hors taxes de 152 €.
- Par ailleurs, la Société MEDCOST a procédé, au cours de l'exercice 2002, en application de son dernier programme de rachat d'actions, au rachat de 43 titres au cours moyen de 1,20 €, et moyennant des frais de négociation hors taxes de 7,62 €, en application de son objectif d'achat et vente en fonction des situations de marché.

Au 31 décembre 2002, la Société MEDCOST auto-détenait 46 536 titres de ses propres actions, soit 1,05% de son capital social.

Au 30 mai 2003, la quote-part d'auto-détention de la Société MEDCOST ressortait à 61 589 titres, soit 1,39% de son capital social.

## 2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Pour la mise en œuvre de ses précédents programmes de rachat, la Société MEDCOST n'a pas fait appel à des produits dérivés.

La Société MEDCOST n'a pas procédé à des annulations de titres au cours des vingt-quatre derniers mois.

Le présent programme de rachat, s'il est voté, mettra fin à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2002, pour la durée restant à courir.

Par ailleurs, le contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont a fait l'objet d'un avenant intégrant les dispositions de la charte de déontologie de l'AFEI, en date du 28 décembre 2001.

### TABLEAU DE DÉCLARATION SYNTHÉTIQUE

Déclaration de l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 26 juillet 2002 au 30 mai 2003	
Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte en % au 30 mai 2003	1,39 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titre détenus en portefeuille au 30 mai 2003	61 589 actions
Valeur comptable du portefeuille en € sur la base d'un prix moyen d'achat de 0,91 €	56 046 €
Ledit prix moyen d'achat ayant été calculé entre le 26 juillet 2002 et le 30 mai 2003	
Valeur de marché du portefeuille en € sur la base du cours moyen d'avril 2003, soit 0,93 €	57 278 €

Flux bruts cumulés		
	ACHATS	VENTES
Nombre de titres programme de rachat hors contrat de liquidité	43	0
Cours moyen de la transaction en €	1,20 €	
Montants en €	60,71 €	

### II. OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS ET UTILISATION DES ACTIONS RACHETÉES

La présente note a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions projeté par la Société MEDCOST, ainsi que les incidences sur la situation des actionnaires.

La Société MEDCOST a décidé de soumettre à l'Assemblée des Actionnaires, un programme de rachat d'actions portant au maximum sur 10 % du capital social et ayant pour objectifs quant à ce programme de rachat, par ordre de priorité :

- d'intervenir sur le marché à des fins de régularisation des cours des actions de la Société par intervention systématique en contre tendance sur le marché,
- de procéder à l'achat et à la vente d'actions en fonction des opportunités de marché,
- de disposer d'actions devant être utilisées dans le cadre de la mise en œuvre de programmes d'achat d'actions destinés aux salariés ou mandataires sociaux,
- de disposer d'actions destinées à être remises dans le cadre d'une acquisition ou d'un échange.
- de disposer d'actions devant être utilisées dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale et financière.

Il est précisé que l'objectif de gestion patrimoniale et financière de la Société est défini comme la gestion de la trésorerie et des capitaux propres de la Société par des achats et ventes d'actions.

### III. CADRE JURIDIQUE

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 25 juin 2003, dans le cadre de la loi n° 98-546 du 2 juillet 1998, d'autoriser ce programme de rachat, en conformité avec les dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce.

#### Sixième résolution :

" L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce,

**I** - autorise le Conseil d'administration à acheter un maximum de 10 % du capital, soit 443 625 actions, étant précisé que la Société n'envisage pas d'utiliser plus de 40 % de cette autorisation, soit 177 450 actions, représentant 4 % du capital social, pour un montant maximal de 709 800 € ;

**II** - fixe le prix maximum d'achat par action à 4 €, hors frais et commissions, ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies ;

**III** - fixe le prix minimum de vente à 0,50 €, hors frais et commissions, ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies ;

**IV** - décide que la présente autorisation pourra être utilisée, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, à l'effet :

- d'intervenir sur le marché à des fins de régularisation des cours des actions de la Société par intervention systématique en contre tendance sur le marché,
- de procéder à l'achat et à la vente d'actions en fonction des opportunités de marché,
- de disposer d'actions devant être utilisées dans le cadre de la mise en œuvre de programmes d'achat d'actions destinés aux salariés ou mandataires sociaux,
- de disposer d'actions destinées à être remises dans le cadre d'une acquisition ou d'un échange ,
- de disposer d'actions devant être utilisées dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale et financière .

**V** - décide que le Conseil d'administration pourra procéder à l'achat, à la cession et au transfert des actions par tout moyen - à l'exception de l'utilisation de produits dérivés - y compris de gré à gré ou par voie d'acquisition de blocs de titres en tout ou partie, en une ou plusieurs fois, notamment en période d'offres publiques.

Le Conseil d'administration devra informer chaque mois le Conseil des Marchés Financiers des achats, cessions et transferts d'actions réalisés.

**VI** - délègue au Conseil d'administration, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster les prix d'achat et de vente susvisés afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

**VII** - confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté d'en déléguer la réalisation à son Président, pour préciser, si nécessaire, les termes de la présente autorisation, en décider et en effectuer la mise en œuvre, et notamment pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse, du Conseil des Marchés Financiers et tout autre organisme, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Cette autorisation, qui expirera dans DIX-HUIT (18) mois à compter de la présente assemblée, soit le 24 décembre 2004, se substitue, avec effet immédiat, à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2002 dans sa cinquième résolution."

#### IV. MODALITÉS

##### **PART MAXIMALE DU CAPITAL SUSCEPTIBLE D'ÊTRE ACQUISE**

La Société MEDCOST se propose d'acquérir des actions de la société dans la limite de 443 625 titres, représentant 10 % du capital social.

Compte tenu de l'auto-détention de 1,39 % du capital au 30 mai 2003, le programme de rachat d'actions pourra au plus porter sur un nombre maximum de 382 036 actions, soit 8,61% du capital social.

En faisant l'hypothèse que la totalité des actions soit effectivement acquise au prix maximum autorisé par l'assemblée générale (soit 4 €), le montant total maximum consacré par la Société MEDCOST au rachat de ses actions s'élèvera à 1 528 144 €.

Néanmoins, la Société n'entend pas acquérir plus de 4% de son capital, arrêté à la date de la prochaine Assemblée Générale du 25 Juin 2003, soit au total 177 450 actions, ce qui compte tenu des 61 589 actions (1,39% du capital) déjà détenues, reviendrait à acquérir 115 861 actions (2,60% du capital) pour un montant de 463 444 €, sur la base du prix unitaire maximal autorisé de 4 €.

La Société s'engage à rester en permanence dans la limite de 10 % de détention (directe ou indirecte) de son capital social.

De plus, dans le cadre de ce programme de rachat d'actions, la Société entend respecter la réglementation du Nouveau Marché relative au maintien du flottant minimum, soit 20% ; étant précisé qu'à ce jour, le flottant représente 21,51% du capital social.

La possession par la Société MEDCOST de ses propres actions sera conforme aux dispositions de l'article L. 225-210 du Code de Commerce.

A titre indicatif, la Société MEDCOST disposait au 31 décembre 2002, de 4 922 190 € de réserves libres (calculées à partir des réserves - hors réserve légale, statutaires et autres réserves indisponibles - diminuées de la perte nette comptable de l'exercice 2002, du report à nouveau débiteur ainsi que du montant des titres détenus en propres puis augmentées des primes d'émission, fusion et apports).

##### **MODALITÉS DES RACHATS**

Les acquisitions d'actions peuvent être réalisées par tous moyens - à l'exception de l'utilisation de produits dérivés - dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière y compris par voie d'acquisition de bloc de titres en tout ou partie.

La part du programme réalisée par voie d'acquisition de bloc de titres pourra atteindre 8,61% du capital actuel de MEDCOST, soit l'intégralité du programme.

La Société MEDCOST pourra également faire intervenir la Société de Bourse Gilbert DUPONT dans le cadre du contrat de tenue de marché conclu entre elles le 9 juin 2000 pour une durée initiale de 3 ans.

##### **CARACTÉRISTIQUES DES TITRES CONCERNÉS PAR LE PROGRAMME**

- Nature des titres rachetés : actions ordinaires, toutes de même catégorie, cotées au Nouveau Marché d'Euronext Paris S.A.
- Libellé : MEDCOST.
- Code SICOVAM : 007615.

##### **DURÉE ET CALENDRIER DU PROGRAMME DE RACHAT**

Conformément à la sixième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2003, ce programme d'achat est réalisable pendant une durée qui expirera dans DIX-HUIT (18) mois à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2003, soit le 24 décembre 2004.

## 2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

### AJUSTEMENT DU PRIX

Les prix indiqués ci-dessus seraient ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

### V. FINANCEMENT DU PROGRAMME

L'intention de la Société MEDCOST est d'assurer le financement des rachats d'actions sur ses ressources de trésorerie et, si besoin était, au moyen d'endettement supplémentaire à court ou moyen terme.

Au 31 décembre 2002, la trésorerie nette de la Société MEDCOST s'élevait à 5 001 K€, le montant consolidé des capitaux propres à 6 444 K€ et le montant de l'endettement financier net à 29 K€.

### VI. INCIDENCES FINANCIÈRES DU PROGRAMME

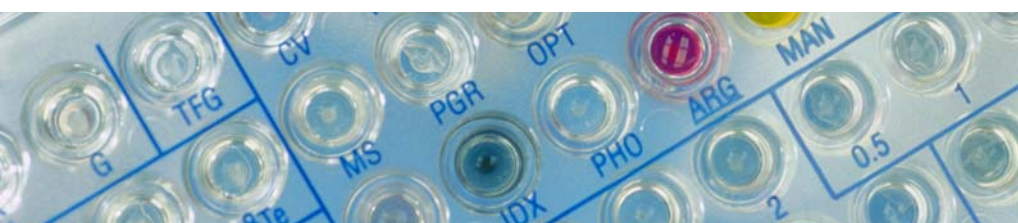
La Société MEDCOST n'ayant pas à l'heure actuelle, l'intention d'annuler les actions auto-détenues, le programme de rachat ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de la Société, ni sur son résultat net par action, à l'exception des résultats éventuellement réalisés lors de la revente des titres sur le marché.

La Société MEDCOST ayant établi des comptes consolidés au 31 décembre 2002 et bien qu'aucune annulation d'actions ne soit prévue, il est présenté ci-dessous un tableau de simulation sur la base desdits comptes consolidés et ce, pour tenir compte du fait que les règles comptables relatives aux comptes consolidés traitent par défaut le rachat d'actions comme une annulation immédiate, tant en termes de capitaux propres que de nombre d'actions en circulation :

	Comptes consolidés au 31.12.2002 (en K€)	Rachat de 4 % du capital	Pro forma après rachat de 4 % du capital	Effet du rachat exprimé en pourcentage
Capitaux propres, part du Groupe	6 444	163	6 281	-2,50
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	6 444	163	6 281	-2,50
Trésorerie nette	5 001	163	4 838	-3,30
Résultat net, part du Groupe	-1 985	-6	-1 979	-0,30
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	4 374 664	177 450	4 197 214	-4,10
Résultat net par action	-0,45	-	-0,47	-4,44
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, ajusté de l'effet des instruments dilutifs	5 264 845	177 450	5 087 395	-3,40
Résultat net dilué par action	-0,38	-	-0,39	-2,63

### **NB** hypothèses retenues :

- Objectif de rachat de 4% du capital, correspondant aux intentions de la Société
- Prix de rachat unitaire : 0,92 €, ( Cours de bourse moyen de l'année 2002)
- Taux de placement de la trésorerie : 3,5%.
- Compte tenu d'un coût de financement de 4,119% et d'un taux d'impôt sur les sociétés de 35,41%, soit un taux d'intérêt net d'impôt de 2,66% : étant précisé que le présent tableau tient compte d'un financement uniquement à partir de la trésorerie de la Société



### VII. RÉGIMES FISCAUX

Les informations données ci-après sont fournies à titre indicatif.

#### POUR LE CESSIONNAIRE

Le rachat par la Société MEDCOST de ses propres titres n'a pas d'incidence sur son résultat imposable. Toutefois, il aura une incidence sur son résultat imposable dans le cas où les actions seraient ensuite cédées ou transférées à un prix différent de celui de leur rachat. Le résultat serait alors affecté à hauteur de la plus ou moins-value réalisée.

#### POUR LE CÉDANT

Le régime fiscal des plus-values s'applique à l'ensemble des opérations de rachat de titres, quel que soit l'objectif en vue duquel la procédure est mise en œuvre, à l'exception toutefois du rachat de titres en vue de leur annulation, réalisé dans le cadre d'une offre publique de rachat (OPRA).

Les gains réalisés par une personne morale sont soumis au régime des plus-values professionnelles (article 39 duodecimes du Code Général des Impôts).

Les gains réalisés par une personne physique sont soumis au régime prévu à l'article 150-OA du Code Général des Impôts. Selon ce régime, les plus-values ne sont imposables, au taux de 16 % hors prélèvements sociaux, que si le montant annuel des cessions réalisées par l'actionnaire dont les titres sont rachetés excède 15.000 €.

Les plus-values réalisées à l'occasion de la cession de leurs actions par les personnes qui ne sont pas fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4-B du Code Général des Impôts ou dont le siège social est situé hors de France, et qui n'ont détenu directement ou indirectement, seules ou avec des membres de leur famille, plus de 25 % des droits dans les bénéfices sociaux de la société, à aucun moment au cours des cinq années qui précèdent la cession, ne sont pas soumises à l'impôt en France (article 244 bis C du Code Général des Impôts).

### VIII. INTENTION DE LA PERSONNE CONTROLANT, SEULE OU DE CONCERT, L'ÉMETTEUR

Monsieur Laurent ALEXANDRE qui dirige et contrôle la Société MEDCOST à hauteur de 62,35 % du capital, n'a pas l'intention, à ce jour, de modifier le niveau de sa participation ; toutefois, il se réserve, le cas échéant, la possibilité de participer au programme de rachat.

Par ailleurs, Monsieur Laurent ALEXANDRE s'engage à respecter la recommandation COB n° 2002-01 relative à la déclaration par les mandataires sociaux des transactions effectuées sur les titres de leur Société.

### IX. REPARTITION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ MEDCOST

La répartition du capital de la Société au 30 mai 2003 est la suivante :

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% droits de vote
Laurent ALEXANDRE	2 766 165	62,35 %	5 175 021	73,67 %
Management	228 726	5,16 %	439 317	6,25 %
FCPR Partenaires II	326 285	7,35 %	326 285	4,65 %
Divers Minoritaires	99 221	2,24 %	129 421	1,84 %
Auto-détention	61 589	1,39 %	0	0 %
Public	954 267	21,51 %	954 267	13,59 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 436 253</b>	<b>100,00 %</b>	<b>7 024 311</b>	<b>100,00 %</b>



Au 30 mai 2003, il existait :

- 160 000 options consenties (dont 146 550 ont été acceptées par des salariés, les 13 450 restantes n'ayant pas à ce jour de souscripteurs). Ces options donnent droit à la souscription de 160 000 actions ; aucune option n'a été levée à ladite date étant précisé que 60 000 peuvent être exercées jusqu'au 9 juin 2007 et 100 000 jusqu'au 5 février 2008.
- 300 000 options donnant droit à la souscription de 300 000 actions, au bénéfice de salariés, aucune option n'a été levée à ladite date étant précisé que les 300 000 options peuvent être exercées jusqu'au 3 septembre 2009.
- 88 730 bons de souscription autonomes (B.S.A.) émis par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2001 : ils peuvent être exercés à tout moment jusqu'au 31 décembre 2004.
- 354 901 Bons de créateur d'entreprises (BCE) émis le 28 juin 2002 : les actions en exercice des ces BCE peuvent être souscrites suivant différentes tranches échelonnées entre le 28 juin 2002 et le 28 juin 2007.

L'exercice de la totalité des options et des bons sus mentionnés (903 631) représenterait une dilution de 16,92 %.

Il n'existe pas d'autre source de capital potentielle.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas :

- d'autre actionnaire détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote.
- de pacte d'actionnaires.

#### X. EVENEMENT RECENT

Dans le communiqué du 1<sup>er</sup> trimestre 2003 en date du 14 mai 2003 - n'ayant pas fait l'objet d'un avis financier -, il a été annoncé qu'au 31 mars 2003, le chiffre d'affaires consolidé de MEDCOST s'établit à 1,057 M€ contre 1,528 M€ un an plus tôt. L'activité de MEDCOST subit donc un retrait d'environ 30 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Enfin, les comptes sociaux au 31 décembre 2002 de la Société MEDCOST ont fait l'objet d'un avis inséré dans le BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES du mardi 7 mai 2003.

Aucun autre fait significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2002.

#### PERSONNE ASSURANT LA RESPONSABILITÉ DE LA NOTE D'INFORMATION

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions propres de la Société MEDCOST, elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le Président du Conseil d'administration,



Laurent ALEXANDRE

**Nota :** la présente note est mise à la disposition des actionnaires au siège social, sans frais.

## 2.2 Renseignements concernant le capital

### Capital social

Le capital social s'élève au 31 Octobre 2003 à 1 109 063,25 €, divisé en 4 436 253 actions de 0,25 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées à ce jour.

### Capital autorisé non émis

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000, dans ses 27<sup>ème</sup>, 28<sup>ème</sup> et 29<sup>ème</sup> résolutions, le Conseil d'Administration est autorisé, pour une durée de 26 mois - venant à expiration le 4 juin 2002 -, à procéder, par voie d'appel public à l'épargne, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il déterminera, à l'émission avec ou sans droit préférentiel de souscription, d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions de la société, pour un montant maximum de 5 millions d'euros de nominal, le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société ne pouvant excéder 150 millions d'euros.

Ces pouvoirs conférés au Conseil d'administration ont été renouvelés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2002 pour une durée de 26 mois.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000, dans sa 30<sup>ème</sup> résolution, le Conseil d'Administration est autorisé à faire usage, en cas d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur des valeurs mobilières émises par la société, des autorisations d'augmenter le capital social conférées aux termes des 27<sup>ème</sup> et 28<sup>ème</sup> résolutions ci-dessus rappelées.

Cette autorisation venue à expiration le 28 juin 2001, date de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ayant approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000, n'a pas été renouvelée.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000, dans sa 33<sup>ème</sup> résolution, le Conseil d'Administration est autorisé, pour une durée de cinq ans, à augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social pour un montant qui ne devra pas dépasser 2 % du capital social au jour de sa décision, et à réserver la souscription de la totalité des actions à émettre aux salariés de la société et des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens des articles L 225-177 et suivants du Code de Commerce, dès lors que ces salariés adhèrent à un plan d'épargne entreprise de la Société.

LE SOLDE DE L'AUTORISATION VISÉE AU PREMIER PARAGRAPHE CI-DESSUS, APRÈS L'AUGMENTATION DE CAPITAL CONCOMITANTE À L'INTRODUCTION EN BOURSE, S'ÉLÈVE À 4 799 107,25 €

Tableau récapitulatif des autorisations d'émission de titres de capital et de créance

	AGE	Echéance	Augmentation réalisée les années précédentes	Augmentation réalisée en 2002	Autorisation résiduelle
5 000 000 € avec et sans suppression du DPS	5/04/2000	4/06/2002	200 892,75 €	Néant	Expirée
5 000 000 € avec et sans suppression du DPS	28/06/2002	27/08/2004	Néant	Néant	5 000 000 €
5 000 000 € en cas d'OPA ou OPE	5/04/2000	28/06/2001	Néant	Néant	Expirée non renouvelée
2% du capital	5/04/2000	05/04/2005	Néant	Néant	2% du capital
109 470,50 €	30/11/2001	Rémunération d'un apport de titres		109 470,50 €	Néant

**Capital potentiel**

Information sur les options d'achat ou de souscription d'actions de la Société.

**1. PERSONNES CONCERNÉES****A. Options donnant droit à l'achat d'actions de la Société :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de membres du personnel ou dirigeants ou de certains d'entre eux de la société et des sociétés liées à la société dans les conditions de la Loi, des options donnant droit à l'achat d'actions de la société provenant d'un rachat préalable effectué par la société, conformément aux dispositions de la Loi, le nombre total des options ouvertes au titre de cette autorisation ne pouvant donner droit à plus de 160 000 actions de 0,25 € de nominal. Cette autorisation a été conférée pour une durée de 5 ans à dater de l'assemblée.

A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas utilisé cette autorisation.

**B. Options donnant droit à la souscription d'actions de la Société :**

a) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de membres du personnel ou dirigeants ou de certains d'entre eux de la société et des sociétés liées à la société dans les conditions de la Loi, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société, le nombre total des options ouvertes au titre de cette autorisation ne pouvant donner droit à plus de 160 000 actions de 0,25 € de nominal.

Cette autorisation a été conférée pour une durée de 5 ans à dater de l'assemblée.

En vertu de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé :

- le 9 juin 2000, de consentir un total de 60 000 options donnant droit à la souscription de 60 000 actions nouvelles de 0,25 € de valeur nominale chacune, et d'attribuer la totalité desdites options à 45 bénéficiaires, membres du personnel et/ou dirigeants de la société,
  - le 5 février 2001, de consentir un total de 100 000 options donnant droit à la souscription de 100 000 actions nouvelles de 0,25 € de valeur nominale chacune, et d'attribuer la totalité des options à 70 bénéficiaires environ, membres du personnel et/ou dirigeants de la société,
- soit au total 160 000 options, nombre conforme à l'autorisation ci-dessus.

Les 60 000 options ont été souscrites en totalité par 35 salariés et seules 86 550 options sur les 100 000 options ont été souscrites par 59 membres du personnel.

Ainsi, il a été distribué un total de 146 550 options, aucune option n'a été distribuée à des membres de la direction de la société.

Sur les 146 550 options distribuées, aucune option n'a été levée à la date de ce jour.

b) Le Conseil d'Administration ayant consenti le nombre total des options ouvertes au titre de l'autorisation rappelée au a/ ci-dessus, l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de membres du personnel ou dirigeants ou de certains d'entre eux de la société et des sociétés liées à la société dans les conditions de la Loi, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société, le nombre total des options ouvertes au titre de cette autorisation ne pouvant donner droit à plus de 100 000 actions de 0,25 € de nominal.

Cette autorisation, annulant et remplaçant celle donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000, a été conférée pour une durée de 38 mois à dater de l'assemblée, venant à expiration le 27 août 2004.

Le Conseil d'Administration suivant délibération du 3 septembre 2002 a attribué ces 100 000 options à 2 salariés.

## 2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

c) Indépendamment de l'autorisation visée au b) ci-dessus, le Conseil d'Administration a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 12 avril 2002, à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de membres du personnel ou dirigeants ou de certains d'entre eux de la société et des sociétés liées à la société dans les conditions de la Loi, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société, le nombre total des options ouvertes au titre de cette autorisation ne pouvant donner droit à plus de 200 000 actions de 0,25 € de nominal.

Cette autorisation a été conférée pour une durée de 38 mois à dater de l'assemblée, venant à expiration le 11 juin 2005.

Le Conseil d'Administration suivant délibération du 3 septembre 2002 a attribué ces 200 000 options à 1 salarié et à 1 dirigeant.

Un rapport spécial du Conseil d'Administration sur les options donnant droit à la souscription d'actions de la société a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 25 juin 2003 : ce rapport est reproduit au 4.1.24 ci-après.

### 2. TABLEAUX SUR LES OPTIONS, BSA ET BSPCE

	Plan d'options n°1	Plan d'options n°2	Plan d'options n°3	BSA	BSPCE
Date de l'Assemblée	5.04.2000	28.06.2001	12.04.2002	30.11.2001	28.06.2002
Date du Conseil d'administration	9.06.2000 : 60 000 options 5.02.2001 : 100 000 options	3.09.2002 : 100 000 options	3.09.2002 : 200 000 options	Néant	28.06.2002
Nombre total d'actions pouvant être souscrites - dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du comité de direction - nombre de dirigeants concernés	160 000	100 000	200 000	88 730	354 901
	Néant	Néant	1 dirigeant	Néant Aucun	Néant Aucun
Point de départ d'exercice des options ou des bons	<b>Pour les 60 000 options :</b> à compter du 9.06.2002 <b>Pour les 100 000 options :</b> à compter du 5.02.2003	À compter de la date de leur attribution par le Conseil d'Administration soit le 3.09.2002	À compter de la date de leur attribution par le Conseil d'Administration soit le 3.09.2002	30.11.2001	À compter de leur émission
Date d'expiration	<b>Pour les 60 000 options :</b> 7 ans à compter du jour de leur attribution par le Conseil d'Administration, soit le 9.06.2007 <b>Pour les 100 000 options :</b> 7 ans à compter du jour de leur attribution par le Conseil d'Administration, soit le 5.02.2008	À l'expiration d'un délai de 7 ans à compter du jour de leur attribution	À l'expiration d'un délai de 7 ans à compter du jour de leur attribution	31.12.2004	5 ans à compter de leur émission
Prix de souscription	<b>Pour les 60 000 options :</b> 7,90 € par action <b>Pour les 100 000 options :</b> 6 € par action	Fixé par le Conseil soit 0,69 € par action	Fixé par le Conseil soit 0,69 € par action	6 €	0,62 €
Modalité d'exercice, lorsque le plan comporte plusieurs tranches	/	/	/	/	<b>44 362 bons</b> - à tout moment à compter du 28.06.2002 et ce, pendant 5 ans <b>44 362 bons</b> - à compter du 28.03.2003 et pendant 5 ans <b>44 362 bons</b> - à compter du 28.12.2003 <b>221 815 bons</b> - à compter du 01.01.2004
Nombre d'actions souscrites au 31/10/2003	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options de souscription ou d'achat annulées durant l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes y compris celles attribuées	160 000	100 000	200 000	88 730	354 901

## Autres titres donnant accès au capital

Nature des instruments potentiellement dilutifs	Date d'attribution	Prix d'exercice	Identité des détenteurs de ces instruments	PERIODE D'EXERCABILITE		Dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ces instruments
				Par détenteur	Nombre d'actions auxquelles donnent droit ces instruments	
BSA	30 nov 2001	6 €	Divers apporteurs de titres DOCTISSIMO		88 730	88 730
BSPCE	28 juin 2002	0,62 €	1 Salarié	• À tout moment à compter du 28 juin 2002 et ce jusqu'au 28 juin 2007	44 362 Bons	44 362
				• À compter du 28 mars 2003 et ce jusqu'au 28 juin 2007	44 362 Bons	44 362
				• À compter du 28 décembre 2003 et ce jusqu'au 28 juin 2007	44 362 Bons	44 362
				• À compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2004 et ce jusqu'au 31 décembre 2008	221 815 Bons	221 815
Options de souscriptions d'actions	9 juin 2000	7,90 €	35 salariés	• À compter du 9 juin 2002 jusqu'au 9 juin 2007	60 000	60 000
	5 févr 2001	6 €	59 salariés	• À compter du 5 février 2003 jusqu'au 5 février 2008	86 550	86 550
	28 juin 2001	0,69 €	2 salariés	• À compter du 3 septembre 2002 et ce pendant 7 ans	100 000	100 000
	12 avril 2002	0,69 €	1 salarié 1 dirigeant	• À compter du 3 septembre 2002 et ce pendant 7 ans	200 000	200 000
Dilution potentielle totale						16,71%
<b>TOTAL</b>					<b>890 181</b>	

## Tableau détaillant les attributions d'options de souscription d'actions aux 10 premiers salariés et mandataires sociaux

10 premiers salariés non mandataires sociaux	Plan du 9 juin 2000 Prix moyen de souscription 7,90 €	Plan du 5 février 2001 Prix moyen de souscription 6 €	Plan du 28 juin 2001 Prix moyen de souscription 0,69 €	Plan du 12 avril 2002 Prix moyen de souscription 0,69 €
Salarié 1	10 750	10 750	50 000	85 000
Salarié 2	10 000	10 200	50 000	
Salarié 3	5 000	10 000		
Salarié 4	4 800	5 000		
Salarié 5	4 000	4 000		
Salarié 6	3 000	3 000		
Salarié 7	2 500	2 500		
Salarié 8	2 500	2 500		
Salarié 9	1 000	2 000		
Salarié 10	1 000	2 000		
<b>Total des dix premiers salariés</b>	<b>44 550 options non encore levées</b>	<b>51 950 options non encore levées</b>	<b>100 000 options non encore levées</b>	<b>85 000 options non encore levées</b>
Autres salariés non mandataires	15 450 options non encore levées	34 600 options non encore levées	Néant	Néant
<b>Mandataires sociaux</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>1 mandataire social voir paragraphe 5.5 115 000 options non encore levées</b>

## Options de souscription ou d'achat d'actions, BSA, BSPCE attribués durant l'exercice 2002

Options de souscription ou d'achat d'actions, BSA, BSPCE attribués durant l'exercice 2002	Nombre	Date d'échéance	Prix	Plan
•Options de souscription ou d'achat d'actions, attribués à chacun des mandataires sociaux par la société, à raison des mandats et fonctions exercés dans cette société				
Cédric TOURNAY Directeur Général Délégué MEDCOST	115 000 options MEDCOST	7 ans à compter du 3 sept 2002	0,69 €	Plan n°3
•BSA attribués à des mandataires sociaux par la société, à raison des mandats et fonctions exercés dans cette société  •BSPCE attribués à des mandataires sociaux par la société, à raison des mandats et fonctions exercés dans cette société	Néant			
Jean BERGERON de CHARON Président et Directeur Général de DOCTISSIMO (jusqu'au 11 sept 2003)	88 529 BSPCE DOCTISSIMO	1/01/ 2004	0,72 €	Plan n°1
•Options de souscription ou d'achat d'actions, attribués à des salariés de la société non mandataires dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	100 000 Options MEDCOST 85 000 Options MEDCOST	3/09/2002  3/09/2002	0,69 €  0,69 €	Plan n°2  Plan n°2
•BSA attribués à chacun des 10 salariés de la société non mandataires dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	Néant			
•BSPCE attribués à chacun des 10 salariés de la société non mandataires dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	354 901 BSPCE MEDCOST	Plusieurs tranches à compter du 28/06/2002 <i>(Voir tableau précédent)</i>	0,62 €	Plan n°1
OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVEES, BSA , BSPCE EXERCES DURANT L'EXERCICE 2002  Par les mandataires de la Société et les sociétés ou groupement qui lui sont liés dans les conditions de l'article L225-180  Par les salariés de la Société et les sociétés ou groupement qui lui sont liés dans les conditions de l'article L225-180	NEANT  NEANT			

Il n'existe aucune autre source de capital potentielle que celle décrite dans les tableaux ci-dessus.

#### Titres non représentatifs du capital

Il n'existe aucun titre non représentatif du capital.

#### Pacte d'actionnaires et conventions

- Dispositions relatives aux actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte entre actionnaires ou conventions prévoyant des conditions de cessions ou d'acquisition préférentielle concernant les actions de la Société MEDCOST et portant sur au moins 0,50% du capital ou des droits de vote de la Société qui a émis les titres.

- Dispositions relatives à l'émetteur

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pactes d'actionnaires concernant la société ou ses filiales ou de conventions auxquelles l'émetteur est partie susceptibles d'avoir une incidence sur le patrimoine, l'activité, la situation financière et les perspectives de la Société.

## Evolution du capital social de MEDCOST

Date	Nature des Opérations	Nominal des actions	Augmentation de capital	Prime d'émission ou d'apport	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions composant le capital	Capital après Opération
16.12.94	Constitution de la Société	100 F				3 000	300 000 F
05.04.00	Augmentation de capital par incorporation de réserves et par élévation du nominal des actions de 100 F à 1 639,8925 F	1 639,8925 F	4 619 677,50 F			3 000	4 919 677,50 F
05.04.00	Conversion du capital en euros	250 €				3 000	750 000 €
05.04.00	Division par 1000 du nominal des actions	0,25 €				3 000 000	750 000 €
05.04.00	Augmentation de capital en numéraire*	0,25 €	48 700 €	701 280 €	194 800	3 194 800	798 700 €
09.06.00	Augmentation de capital en numéraire	0,25 €	200 892,75 €	6 147 318,15 €	803 571	3 998 371	999 592,75 €
30.11.01	Augmentation de capital par voie d'apports en nature de titres (ALMATO & DOCTISSIMO) et par la création d'actions nouvelles attribuées aux apporteurs en rémunération de leurs apports	0,25 €	109 470,50 €	2 517 326,16 €	437 882	4 436 253	1 109 063,25 €

\* souscrite par M. Laurent ALEXANDRE au prix par action de 3,85 €

A CE JOUR, LE TABLEAU D'ÉVOLUTION DE CAPITAL MENTIONNÉ CI-DESSUS NE COMPORTE AUCUNE AUTRE MODIFICATION.

### Commentaires sur les opérations portant sur le capital au cours des exercices 2001 et 2002

- Au cours de l'exercice 2001

La société a procédé à une augmentation de capital par voie d'apports en nature de titres (ALMATO & DOCTISSIMO) et par la création d'actions nouvelles MEDCOST attribuées aux apporteurs en rémunération de leurs apports.

Les précisions sur le montant de cette augmentation de capital figure dans le tableau d'évolution du capital social ci-dessus.

- Au cours de l'exercice 2002

Aucune opération sur le capital n'est intervenue.

- Au cours des deux derniers exercices, aucune Offre publique d'achat ou d'échange ou des garanties de cours effectuées par des tiers sur les actions de la Société MEDCOST n'est intervenue.

## 2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

### 2.2.1 Evolution de la répartition du capital des trois dernières années

Actionnariat	Situation au 31-12-2001			Situation au 31-12-2002			Situation au 31-10-2003		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
<b>DIRIGEANTS :</b>									
L. ALEXANDRE	2 520 471	56,82	69,04	2 723 530	61,39	72,72	2 792 546	62,95	74,02
C. TOURNAY	117 841	2,66	3,26	102 841	2,32	2,91	110 676	2,49	3,04
Ch. CLÉMENT	63 200	1,42	1,70	75 200	1,70	1,92	70 200	1,58	1,85
<b>TOTAL DIRIGEANTS</b>	<b>2 701 512</b>	<b>60,90</b>	<b>74,00</b>	<b>2 901 571</b>	<b>65,41</b>	<b>77,55</b>	<b>2 973 422</b>	<b>67,03</b>	<b>78,91</b>
<b>SALARIÉS :</b>									
Th. DISPOT	133 310	3,01	3,69	43 870	0,99	1,24	21 950	0,49	0,62
D. CARRADOT	27 000	0,61	0,75	27 000	0,61	0,77	27 000	0,61	0,77
D. BEAUMELLE	22 600	0,51	0,62	22 600	0,51	0,64	22 600	0,51	0,64
<b>TOTAL SALARIÉS</b>	<b>182 910</b>	<b>4,13</b>	<b>5,06</b>	<b>93 470</b>	<b>2,11</b>	<b>2,65</b>	<b>71 550</b>	<b>1,61</b>	<b>2,04</b>
FCPR-PARTENAIRES II	0	0	0	326 285	7,35	4,62	326 285	7,35	4,64
Autres actionnaires nominatifs	3 206	0,07	0,09	29 847	0,67	0,47	72 221	1,63	1,07
Auto-détention MEDCOST	40 014	0,90	0	46 536	1,05	0	55 608	1,25	0
Public	1 508 611	34,01	20,86	1 038 544	23,41	14,71	937 167	21,13	13,34
<b>TOTAUX</b>	<b>4 436 253</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>4 436 253</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>4 436 253</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Les écarts enregistrés entre le 31 décembre 2000 et le 31 juillet 2003 correspondent à des cessions de titres de la part des actionnaires.

Pour ce qui concerne FCPR PARTENAIRES II, cet actionnaire a reçu des titres MEDCOST en rémunération de l'apport de ses titres DOCTISSIMO à la société MEDCOST lors de l'augmentation de capital du 30 novembre 2001.

Pour ce qui concerne l'auto-détention, un programme de rachat d'actions a été mis en place pour la première fois en Avril 2000, ce qui explique l'augmentation progressive de la part d'auto-détention.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement ou de concert 2 % ou plus du capital ou des droits de vote de la société.

### 2.2.2 Engagement de conservation des actionnaires dirigeants

L'obligation de conservation des titres pendant une durée minimale d'un an, contractée par Messieurs Laurent ALEXANDRE, Thierry DISPOT, Cédric TOURNAY et Christophe CLEMENT et ce, conformément aux règles de fonctionnement du Nouveau Marché, est venue à expiration depuis le 5 avril 2001.

## 2.3 Répartition du capital et des droits de vote

### 2.3.1 Tableau de répartition du capital et des droits de vote

Au 31 Octobre 2003, la répartition du capital et des droits de vote de MEDCOST était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% droits de vote
Laurent ALEXANDRE	2 792 546	62,95	5 201 402	74,02
Management	180 876	4,07	343 717	4,89
Salariés	71 550	1,61	143 000	2,04
FCPR Partenaires II	326 285	7,35	326 285	4,64
Divers Minoritaires	72 221	1,63	75 421	1,07
Auto-détention	55 608	1,25	0	0
Public	937 167	21,13	937 167	13,34
<b>TOTAL</b>	<b>4 436 253</b>	<b>100</b>	<b>7 026 992</b>	<b>100</b>

Il existe des droits de vote double, conformément aux stipulations de l'article 16 des statuts.



## 2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

### 2.3.2 Tableau de répartition du capital et des droits de vote

#### 2.3.2.1. Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
M. Laurent ALEXANDRE	Crédit Lyonnais	11/09/2001	11/09/2002 *	Remboursement d'un découvert bancaire autorisé	300 000	6,77 %
M. Laurent ALEXANDRE	C.C.F	24/07/2002	5/07/2004	Remboursement d'un découvert bancaire autorisé	2 073 210	46,74 %
M. Christophe CLEMENT	BNP PARIBAS	30/10/2000	30/03/2009	Remboursement d'un prêt	13 800	0,32 %
<b>TOTAL</b>					<b>2 387 010</b>	<b>53,83 %</b>

\* M. Laurent ALEXANDRE est en droit de demander la mainlevée de ce nantissement depuis son expiration le 11/09/2002. Il entend effectuer cette démarche prochainement

#### 2.3.2.2. Nantissements d'actifs de l'émetteur

Type de Nantissement	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti (a)	Total du poste de bilan (b)	% (a) / (b)
S/ Immob incorporelle	Néant				
S/ Immob corpor	Néant				
S/Immob financière	Néant				
<b>TOTAL</b>					

La société ALMATO, filiale de la société MEDCOST, avait consenti un nantissement sur les 310 000 titres DOCTISSIMO qu'elle détient et ce, au profit de la Compagnie de Crédit. Ce nantissement a fait l'objet d'une mainlevée inscrite le 16 janvier 2002.

La société MEDCOST a nanti des SICAV pour un montant de 182 938 € auprès du Crédit du Nord, en contrepartie de la caution bancaire d'un montant équivalent consentie par ce dernier au profit du bailleur des locaux loués par la société MEDCOST à PARIS 16ème (75016) 2/4, rue René Bazin, à compter du 1er octobre 2000. Ce bail a été résilié le 25 septembre 2001 et la caution levée au début de l'exercice 2002.

#### 2.3.3. Contrôle de la Société et Appartenance à un Groupe

La société MEDCOST forme un groupe avec ses filiales ALMATO et DOCTISSIMO, tel que décrit au point 3.3 ci-après, mais la société n'est pas détenue par une personne morale. Son principal actionnaire est Monsieur Laurent ALEXANDRE ; la répartition exacte du capital est précisée au point 2.3.1 ci-dessus.

Compte tenu de ce qui précède, la société MEDCOST est tête de groupe et développe une activité qui lui est propre, différente de celle développée au sein de sa principale filiale la société DOCTISSIMO.

La seconde filiale, la société ALMATO, étant une société holding, a pour seule activité la détention d'une participation au sein de la société DOCTISSIMO.

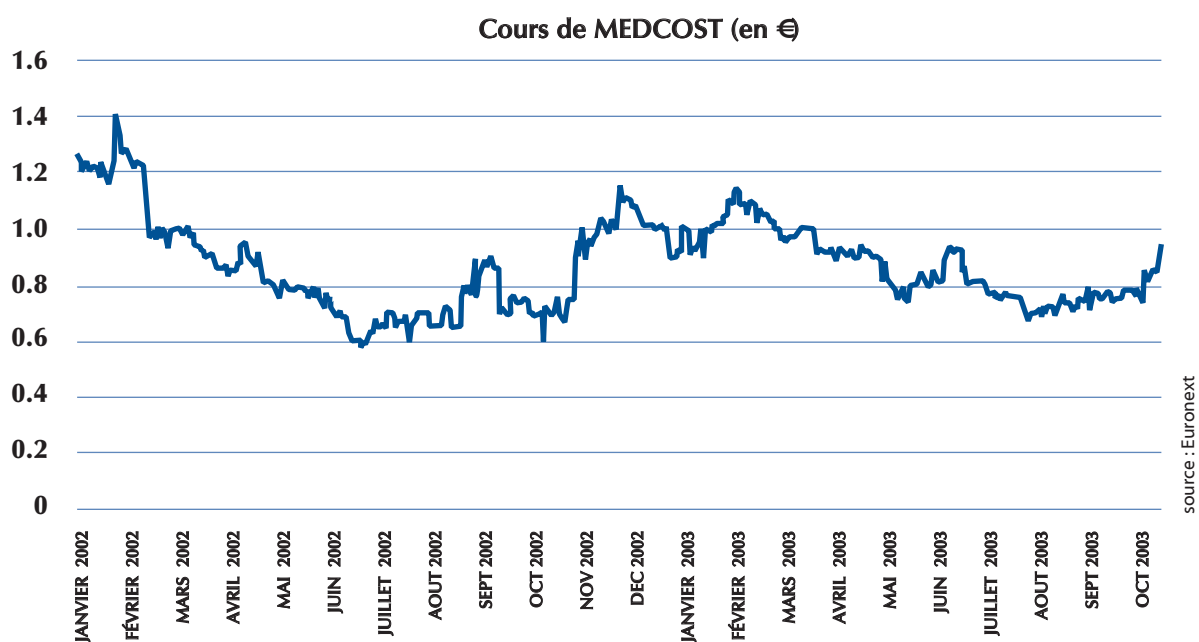
Les liens économiques entre les sociétés du groupe sont développées au point 3.3 ci-dessous.

## 2.4 Marché des titres

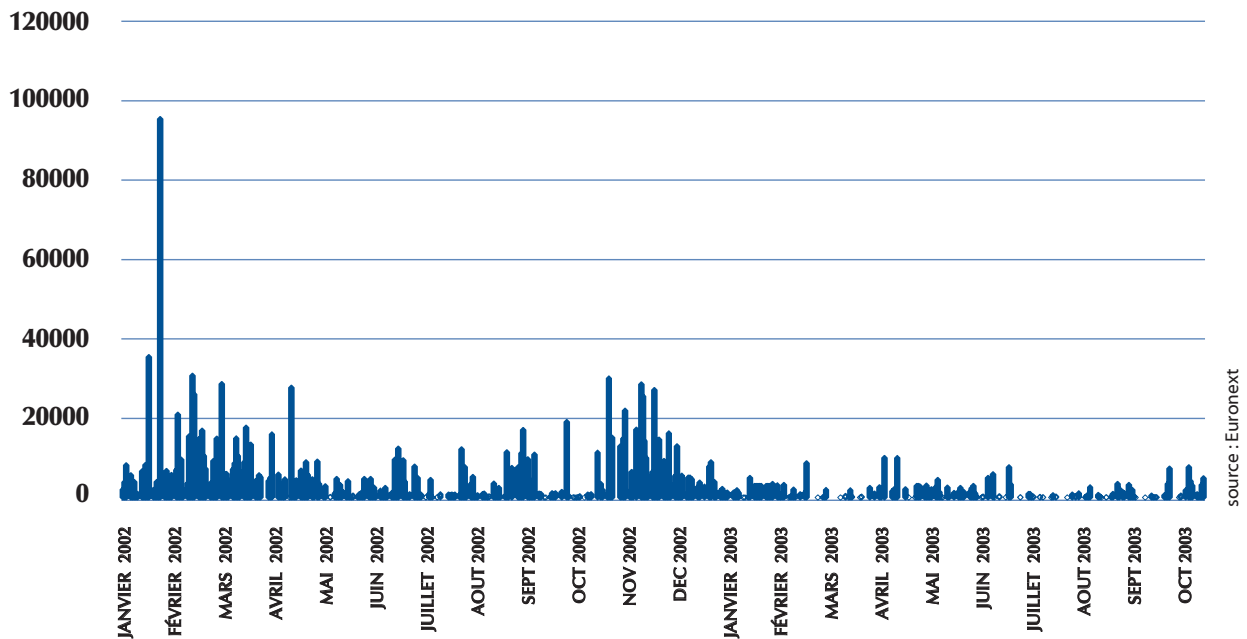
Evolution mensuelle du titre MEDCOST entre le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 31 octobre 2003 :

Mois	Cours + haut	Cours + bas	Clôture fin de mois	Volume mensuel (titres)	Volume mensuel (capitaux, en K€)
<b>2002</b>					
Janvier	1,40	1,16	1,28	203 140	244
Février	1,30	0,88	0,99	220 615	235
Mars	1,00	0,85	0,86	186 234	177
Avril	0,81	0,78	0,81	107 659	93
Mai	0,76	0,70	0,75	46 454	36
Juin	0,79	0,56	0,59	61 585	38
Juillet	0,70	0,60	0,70	41 944	30
Août	0,80	0,65	0,80	49 506	34
Septembre	0,95	0,65	0,74	76 784	64
Octobre	0,76	0,57	0,75	86 413	60
Novembre	1,04	0,75	1,00	229 167	223
Décembre	1,30	0,90	1,00	103 009	111
<b>2003</b>					
Janvier	1,02	0,90	1,02	39 380	37
Février	1,15	0,96	1,05	37 401	36
Mars	1,05	0,91	1,00	5 417	5
Avril	1,00	0,82	0,94	34 422	29
Mai	0,92	0,71	0,80	29 879	24
Juin	0,95	0,75	0,92	26 631	22
Juillet	0,95	0,75	0,76	14 990	12
Août	0,76	0,68	0,72	8 243	6
Septembre	0,80	0,70	0,77	16 992	12
Octobre	0,97	0,68	0,93	40 157	32

Source : Euronext



## Volume des échanges



Au 31 octobre 2003, la capitalisation boursière de MEDCOST est de 3 415 914,81 €, montant obtenu à partir d'un cours de bourse de 0,77€ par titre (cours moyen du mois d'octobre 2003).

### 2.5 Contrat de liquidité et de tenue de marché

Conformément à la réglementation du Nouveau Marché, la Société de Bourse Gilbert Dupont a conclu le 9 juin 2000 un contrat de tenue de marché pour une durée initiale de 3 ans avec la société MEDCOST.

Ce contrat a fait l'objet d'un avenant intégrant les dispositions de la charte de déontologie de l'AFEI, en date du 28 décembre 2001.

### 2.6 Dividendes

Il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

La Société n'envisage pas de distribuer de dividendes au cours des trois prochains exercices.



### 3.1 Présentation de MEDCOST

Unique opérateur réunissant des compétences complémentaires (médecine, informatique et communication), MEDCOST fournit à sa clientèle (industrie pharmaceutique, établissements de soins, assureurs, organisations médicales ...) une large gamme de services à forte valeur ajoutée, couvrant le conseil, la conduite de projets et l'ingénierie informatique. Selon le type de contrat liant MEDCOST à ses clients, MEDCOST peut intervenir sur la définition et la mise à jour du contenu et des services offerts, sur la détermination des droits d'accès et l'animation des communautés connectées, sur la construction d'une plate-forme d'échanges de données sécurisées donc éventuellement de commerce électronique.

Encore récemment, beaucoup d'observateurs croyaient que les services Internet resteraient cantonnés à l'information du patient et des professionnels de santé. Il apparaît aujourd'hui que les applications Internet/Intranet s'intègrent dans la chaîne de soins, modifiant le métier de ses acteurs. Des campagnes de dépistage en ligne aux systèmes de télédiagnostic et de gestion en ligne des dossiers médicaux, la relation patient/médecin et l'organisation de la délivrance des soins sont bouleversés. Les services en ligne renforcent l'exigence des patients à l'égard de l'assureur et du corps médical puisque le grand public dispose d'une information plus riche.

En outre, les nouvelles technologies créent de nouvelles règles concurrentielles (ouverture internationale, transparence sur la qualité et les coûts des offreurs de biens de santé).

Enfin, la dématérialisation de l'information médicale et des procédures de gestion provoquent une fusion des métiers et l'apparition de nouveaux segments de valeur ajoutée sur le marché de la santé. Les métiers de l'aide à la prescription et ceux de la gestion du risque sont notamment en train de fusionner partiellement dans les pays de l'OCDE, tandis que des activités nouvelles d'intermédiation électronique apparaissent, comme l'organisation d'essais thérapeutiques informatisés au sein de communautés médicales virtuelles.

### 3.2. Historique

MEDCOST a été fondée en 1995 par le Dr. Laurent ALEXANDRE, chirurgien et économiste de la santé. Première société à se spécialiser dans le développement de services Internet/ Intranet en santé, MEDCOST a mis en ligne le premier site Web dédié à la médecine en France en 1995 ([www.medcost.fr](http://www.medcost.fr)). Précurseur, MEDCOST a connu un développement rapide :

- **1995** : MEDCOST lance son offre de services Internet/ Intranet. Pour sa première année de fonctionnement, la société réalise 427 000 € de chiffre d'affaires.
- **1996** : La réforme du système de santé (ordonnances Juppé) favorise le développement des systèmes d'information (informatisation, projets SESAM-Vitale et Réseau Santé Social notamment). Elle permet à MEDCOST de se positionner sur des marchés émergents à très fort potentiel (réseaux de soins, formation médicale continue, etc.).
- **1997** : MEDCOST rejoint ses locaux actuels et développe sa propre plate-forme d'hébergement.
- **1998** : MEDCOST accélère sa croissance et développe d'ambitieux projets (dossier médical partagé notamment) pour se positionner comme un opérateur global sur l'Internet médical.
- **1999** : MEDCOST conclut un certain nombre de partenariats pour renforcer sa présence sur les segments stratégiques de son développement dont il attend un relais de forte croissance à partir de 2000 et surtout 2001 (portails verticaux, essais cliniques, réseaux de soins).
- **2000** : le 9 juin, MEDCOST est introduit sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris. MEDCOST met en ligne le portail Grand Public DOCTISSIMO.
- **2001** : le 30 novembre, MEDCOST rachète 100 % du capital de DOCTISSIMO et se lance dans l'édition de contenus grand public.
- **2002** : premier exercice entièrement consolidé avec sa filiale DOCTISSIMO.

### 3.3. Organigramme juridique

La société MEDCOST détient :

- 100 % du capital de la société ALMATO
- 64,98 % du capital de la société DOCTISSIMO ; le solde du capital de cette dernière, soit 35,02 %, étant détenu par la société ALMATO.

La société MEDCOST ayant des activités propres en dehors de la simple détention des participations susvisées, n'est pas une société holding.

### 3.3.1 Présentation de la société ALMATO

Le siège social de la société ALMATO, société par actions simplifiée, inscrite au RCS de PARIS sous le numéro 430 395 830 est situé au 33 rue Raffet - 75016 PARIS ;

La seule activité de la société ALMATO étant la détention d'une participation dans le capital de la société DOCTISSIMO, c'est une société holding ayant pour associé unique la société MEDCOST.

Société ALMATO	Exercice 2002	Exercice 2001
Chiffres d'affaires	Néant	Néant
Produits d'exploitation	Néant	Néant
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-7 445 €</b>	<b>-4 097 €</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>-56 395 €</b>	<b>-417 462 €</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>-63 840 €</b>	<b>-421 559 €</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-63 840 €</b>	<b>-393 000 €</b>

En dehors de la détention de la participation DOCTISSIMO, la société ALMATO ne détient aucun autre actif économique stratégique relatif au groupe MEDCOST.

### 3.3.2 Présentation de la société DOCTISSIMO

Le siège social de la société DOCTISSIMO, société anonyme, inscrite au RCS de PARIS sous le numéro 428 890 636 est situé au 33 rue Raffet - 75016 PARIS.

La société DOCTISSIMO développe les activités suivantes :

DOCTISSIMO est un éditeur médical grand public gérant et animant principalement un site portail dédié à la santé, à la forme et au bien être qui est leader des sites francophones dans ce domaine. Les ressources sont essentiellement publicitaires.

Société DOCTISSIMO (en K€)	Premier semestre 2003	Exercice 2002	Exercice 2001
Chiffres d'affaires	286	183	38
Produits d'exploitation	298	194	39
Charges d'exploitation	599	1 143	2 121
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-301</b>	<b>-949</b>	<b>-2 082</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>2</b>	<b>36</b>	<b>7</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>-299</b>	<b>-912</b>	<b>-2 074</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-310</b>	<b>-915</b>	<b>-2 097</b>

**Actifs économiques stratégiques :** la société DOCTISSIMO détient la marque DOCTISSIMO qui, compte tenu de la notoriété et de l'audience de masse de son site Internet, représente un élément important de son fonds de commerce.

Par ailleurs, la société DOCTISSIMO détient comme principal actif économique son site internet, qui est le véhicule de l'ensemble du chiffre d'affaires de la société.

### 3.3.3 Dirigeants de MEDCOST exerçant des fonctions dans les filiales

- Monsieur Laurent ALEXANDRE, Président et Directeur Général de MEDCOST est également administrateur de la société DOCTISSIMO.
- Monsieur Cédric TOURNAY, Directeur Général Délégué de la société MEDCOST est également Président et Directeur Général de la société DOCTISSIMO, depuis le 11 septembre 2003.

### 3.3.4 Services rendus par la société MEDCOST à ses filiales.

Ceux-ci sont les suivants :

1) Pour la société DOCTISSIMO depuis le 30 novembre 2001, date de sa filialisation :

Montants H.T	Année 2001	Année 2002	1 <sup>er</sup> semestre 2003
Refacturation de frais généraux à DOCTISSIMO	Néant	60 336 €	30 168 €
Hébergement et maintenancedu site DOCTISSIMO	54 882 €	153 000 €	76 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>54 882 €</b>	<b>213 336 €</b>	<b>106 668 €</b>

2) Pour ce qui concerne la société ALMATO, aucune refacturation n'est intervenue au titre des exercices 2001 et 2002.

## 3.4. Les métiers de MEDCOST

Opérateur de services pour les entreprises du secteur de la Santé, MEDCOST propose une offre de solutions packagées ou sur mesure, déclinées en trois expertises principales et complémentaires :

1. LE CONSEIL ET LA CONDUITE DE PROJETS
2. LA CONCEPTION, LE DÉVELOPPEMENT ET L'HÉBERGEMENT DE SERVICES EN LIGNE
3. L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE.

Depuis le 30 novembre 2001, MEDCOST est également éditeur de contenu santé grand public et dispose, au travers de sa filiale DOCTISSIMO, des revenus tirés de l'exploitation de ce portail, leader des sites santé francophones : vente d'espace, de contenus, conception et mise en œuvre de campagnes marketing etc.

### 3.4.1. Répartition du chiffre d'affaires par activité

MEDCOST crée de la valeur dans le secteur de la santé à travers les nouvelles technologies. Pour accompagner les acteurs de la santé dans la gestion du changement, MEDCOST a développé une offre globale différenciatrice déclinée en 3 axes majeurs :

- conseil et conduite de projets ;
- conception, développement et hébergement de services en ligne ;
- ingénierie informatique.

Ces trois gammes de services complémentaires contribuent à la formation du chiffre d'affaires dans les proportions ci-après définies pour chaque période.

Cette offre globale bâtie au carrefour de 3 métiers (consulting, web agency et SSII) permet à MEDCOST de proposer à ses clients des produits packagés ou sur-mesure.

En 2000, 2001 et 2002, la répartition du chiffre d'affaires de MEDCOST par services était la suivante :

Activité	Part du CA en 2000	Part du CA en 2001	Part du CA en 2002
Conseil et conduite de projets	33,0 %	33,4 %	37,7 %
Prestations multimédia	32,1 %	22,7 %	17,0 %
Ingénierie informatique	31,3 %	38,6 %	41,8 %
Autres produits (formation et refacturations)	3,6 %	5,3 %	3,5 %

Toutefois depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2003, la société MEDCOST a modifié la ventilation de son chiffre d'affaires, réparti non plus en fonction de ses métiers, mais en fonction de ses produits et " business units ".

MEDCOST déploie désormais son activité sur trois postes principaux :

- les prestations de type web agency (conception, développement, hébergement, maintenance et animation de sites Web)
- le conseil médico-économique et e-business
- l'édition de logiciels, par sa gamme Webtrials, solutions de recueil de données d'Essais Cliniques sur Internet.

Auparavant, certaines ventes faisant appel à plusieurs métiers étaient " découpées " entre les différents comptes et cela ne permettait pas de faire une analyse par projet. De ce fait il a été décidé de réorganiser l'affectation du chiffre d'affaires par produit.

D'autre part deux gammes de produits ont évolué dans le groupe MEDCOST, il s'agit des réseaux de soins et des essais cliniques.

- Les réseaux de soins ne représentent plus un axe de développement stratégique pour le groupe, ils sont donc désormais regroupés avec les autres clients web-agency, avec les mêmes contraintes de rentabilité et délais.
- Pour ce qui concerne les Essais cliniques, ce poste demeure stratégique pour le groupe et une démarche d'éditeur de logiciel a été mise en place sur ce produit, depuis 2002 et ce par opposition à un développement " sur mesure ". Cela s'est traduit par une tarification de type licence en 2002, de ce fait un compte produit " édition " a été créé chez MEDCOST.

La répartition du chiffre d'affaires de MEDCOST par service, suivant cette nouvelle ventilation est la suivante :

Activité	Part du CA en 2002	Part du CA 1 <sup>er</sup> sem 2003
Web agency	65,87 %	48,12 %
Conseil	24,26 %	24,72 %
Edition au Total	8,35 %	24,62 %
<i>DONT</i> • Editions Pro	4,29 %	10,41 %
• Editions grand public	4,06 %	14,21 %
Autres Produits	1,52 %	2,54 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

### La formation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué par la facturation au forfait des prestations Internet/Intranet, des essais cliniques en ligne et des réseaux de soins. En 2002, 1 % seulement du chiffre d'affaires a été facturé en régie, pour quelques missions ponctuelles. Les prestations vendues au forfait le sont généralement avec une obligation de moyen, et non de résultat.

MEDCOST réalise plus de 90 % de son chiffre d'affaires auprès de sociétés privées.

La durée moyenne du développement d'un site Internet/Intranet varie de 3 à 4 mois, celle d'un réseau de soins de 8 mois à 1 an. Puis, dans les deux cas, la durée de leur hébergement chez MEDCOST est indéfinie. En revanche, le temps de développement et d'exploitation des essais cliniques s'inscrit dans des durées moyennes de 7 à 8 mois, avec des extrêmes pouvant aller de 15 jours à 3 ans.

### Récurrence du chiffre d'affaires

En 2002, comme en 2001, on peut estimer à 20 % la part de chiffre d'affaires récurrent en ajoutant aux prestations renouvelables d'hébergement et de services associés (maintenance, mise à jour, statistiques de consultation ...), l'accompagnement par des développements complémentaires ponctuels qui, en moyenne, ont représenté 10 % chaque année de la rémunération initiale. Cette tendance se confirme sur 2003.

### Organisation administrative et financière

#### OUTIL DE SUIVI DE LA PRODUCTION

Le reporting d'activité est le principal outil de suivi de la production à MEDCOST. Il permet d'une part, de surveiller l'adéquation du temps passé sur les projets au temps vendu dans la proposition commerciale et dans le contrat et d'autre part, de procéder régulièrement à des redéfinitions du temps nécessaire aux différents types de travaux.

- **Le reporting d'activité**

Les salariés remplissent quotidiennement un reporting d'activité dans l'Intranet de l'entreprise, en affectant les demi journées travaillées aux différents projets en cours. L'affectation des demi journées peut aussi porter sur des tâches fonctionnelles : communication externe, coordination entre pôles, démarches commerciales et partenariat ... Par ailleurs, le reporting distingue les jours travaillés des jours non travaillés (temps partiel, arrêt maladie, congés payés ...).

- **Adéquation du temps passé au temps vendu**

L'analyse régulière du temps passé sur les différents projets permet de repérer les dépassements et d'apporter les réponses adéquates. Le chef de projet suit quotidiennement l'avancée des travaux et doit signaler tout dépassement pressenti par rapport à la proposition commerciale. Une fois par mois, la direction générale examine l'adéquation entre les charges de production et les ventes. Selon les cas, les dépassements importants de temps passé entraînent une renégociation commerciale, des actions de réorganisation interne, ou permettent des " enseignements pour l'avenir ".

- **Redéfinition régulière du temps nécessaire au différents types de travaux**

Les travaux réalisés par MEDCOST sont souvent innovants, les forfaits peuvent être difficiles à établir. Citons : évaluation des réseaux de soins financés par le Fonds d'Amélioration à la Qualité des Soins de Ville depuis 2001, authentification par carte la Carte Professionnels de Santé en 2002, élaboration d'un logiciel paramétrable d'essais cliniques... Quelques dépassements ont pu avoir lieu, mais ils ne remettent pas en cause la rentabilité globale de la production au forfait. D'autre part, l'analyse du reporting minimise le risque de dépassement : une fois qu'un type de travail a été réalisé, le temps passé est précisément estimé ; pour un type de travail jamais réalisé à ce jour, le raisonnement par analogie et par décomposition en modules connus est la démarche la plus rationnelle pour prévoir au mieux le temps qui sera nécessaire à la réalisation.

#### GESTION DE PROJET ET COMPTABILISATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le déroulement d'un projet s'accompagne de la production de nombreux documents :

- En phase commerciale : cahiers des charges client, proposition commerciale, bon de commande, contrat ;
- En phase de réalisation : cahier des charges, cahier de spécifications pour certains projets à forte composante technique, cahier de recettes, fiches de prestations annexes.

Par rapport à la comptabilisation du chiffre d'affaire, ces documents permettent :

- En phase commerciale, une évaluation des prestations échangées approuvée par le client et MEDCOST ;
- En phase commerciale, une meilleure visibilité sur les perspectives de chiffre d'affaires de chaque département : direction générale MEDCOST ;
- En phase de réalisation, une émission des factures client en fonction du déroulement du projet : direction financière MEDCOST.

Les PV de recette provisoire et de recette finale, ainsi que les formulaires pour prestations annexes sont transmis à la direction financière pour facturation au client.

#### 3.4.2. La web agency

MEDCOST conçoit, développe, héberge et anime des services en ligne dont 53 sites Internet (et leurs 53 répliques servant, à chaque modification du site, aux développements et aux tests avant la mise en ligne), 14 réseaux Intranet (privés) et 41 Extranet (accessibles à plusieurs communautés privées). Avec plus de 150 sites hébergés, 30 millions de pages vues par mois au 30 septembre 2003 (source : MEDCOST). MEDCOST est le premier hébergeur de sites Internet médicaux en France.

Spécialisée dans la gestion d'applications à forte valeur ajoutée grâce à un contenu riche et pertinent en information et en services, MEDCOST a volontairement délaissé le marché des " sites plaquettes " ne contenant que du rédactionnel et des images de présentation pour ne pas se livrer à la guerre des prix suscitée par les agences de communication sur le design.



La conception d'un site conçu par MEDCOST comprend :

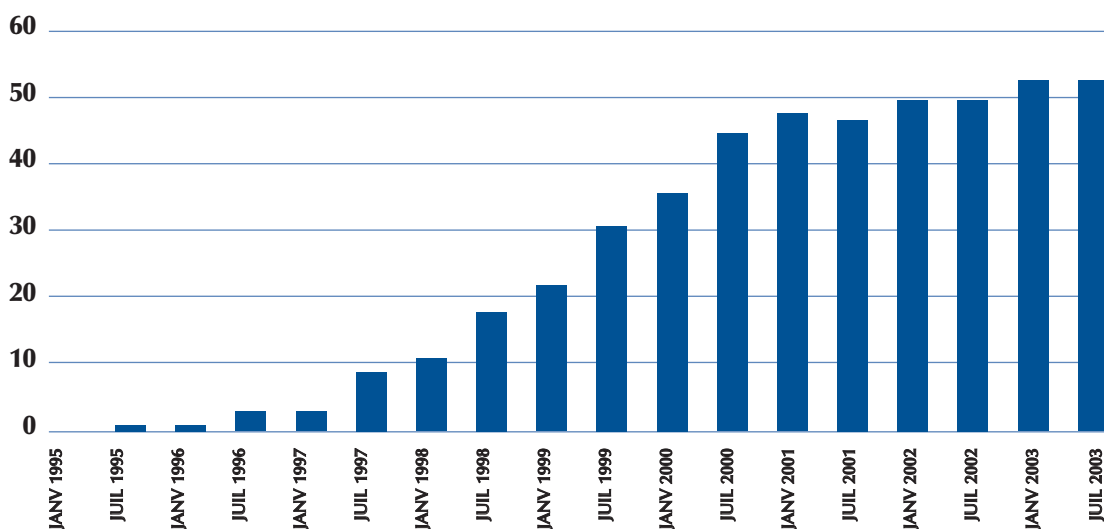
- la recherche de l'architecture optimale,
- la conception de l'arborescence du site et de son ergonomie,
- la définition des droits d'accès et éventuellement d'une gestion par mot de passe,
- le choix des informations mises à disposition suivant le profil de l'internaute,
- le choix du type de base de données comme Oracle et du langage d'interrogation (standards PHP ou CGI par exemple),
- la gestion des mises à jour.

L'administration d'un site comprend tout un ensemble de services dont l'hébergement, les statistiques de consultation ou les mises à jour.

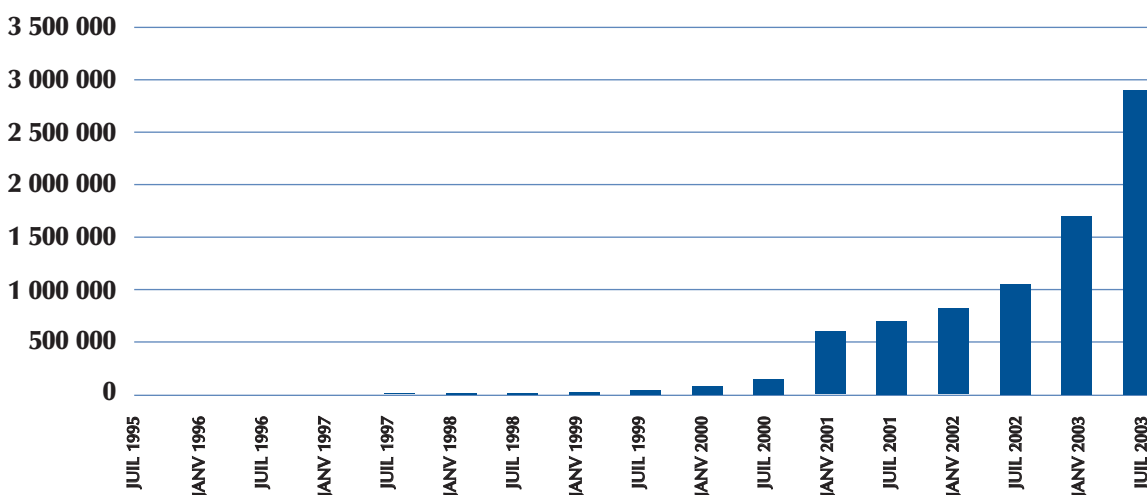
L'expérience de MEDCOST lui permet de mettre en œuvre des stratégies innovantes sur le Web médical :

- en développant les services exigeant une bonne maîtrise de tous les facteurs en jeu (besoins et fonctionnement des différents interlocuteurs du monde de la santé, cadre juridique, outils techniques de l'Internet adaptés à ces contraintes...),
- en exploitant les synergies fonctionnelles (utilisation de parties d'architecture ou de programmes communs aux différents métiers, par exemple une architecture de forum à mémoire) et marketing (association de clients à de nouveaux projets) au sein du parc de sites gérés.

**Plate-forme MEDCOST : nombre de sites hébergés**



**Plate-forme MEDCOST : nombre de visiteurs mensuels**



### 3.4.3. Le Conseil

MEDCOST propose des prestations de conseil intégré dans le domaine du e-business et de l'économie de santé. Ces prestations permettent à MEDCOST de nouer des partenariats et d'assurer une veille technologique, concurrentielle, marketing et institutionnelle performante. En outre, le conseil génère une rentabilité très forte et bien supérieure à celle des métiers traditionnels du Web.

Les industriels du médicament, les assureurs santé et les opérateurs du secteur ont des besoins importants en matière de consulting. Tous font face à des problématiques déterminantes pour leur avenir.

Dans ce contexte, MEDCOST s'est imposé comme un partenaire adapté en matière de consulting et d'ingénierie e-business. Dans le domaine de l'édition (Havas), du développement clinique (Groupes de recherche clinique ou CRO -Clinical Research Organisation-, départements de R&D dans les laboratoires), de la distribution pharmaceutique (Depolabo), de l'aide à la prescription (Vidal), de la régulation (Syndicat National de l'Industrie Pharmaceutique -SNIP-) ou de la production de soins. MEDCOST entend conforter son rôle de conseil dans la conception et la conduite de projets Internet/Intranet en santé.

Ces services de conseil en stratégie et en économie de la santé sont des activités traditionnelles et fortement stratégiques pour MEDCOST. Leur développement repose notamment sur un portail business-to-business dédié à l'analyse du développement des Nouvelles Technologies de l'Information (NTI) en santé. Ce portail est le site [www.medcost.fr](http://www.medcost.fr), dont l'enrichissement progressif donne lieu à la mise en ligne d'une nouvelle version lorsque des améliorations significatives sont apportées.

Ces prestations de conseil permettent de diminuer le risque financier de MEDCOST puisqu'elles offrent une rentabilité fortement supérieure à celle des métiers du Web. En outre, ces prestations permettent d'entretenir des relations approfondies avec un grand nombre d'acteurs, favorisant ainsi la négociation de partenariats en matière de e-business. Enfin, ses activités de consulting permettent à MEDCOST d'assurer une veille technologique, concurrentielle, marketing et institutionnelle. La société entend de cette façon rester en pointe des transformations du secteur santé.

### 3.4.4. L'édition professionnelle : WEBTRIALS

Dans le cadre de son offre dénommée Webtrials, MEDCOST propose une solution intégrée allant du recueil on-line au traitement des données et pouvant comprendre jusqu'à la conception et la gestion du panel d'investigateurs, en collaboration avec les unités des laboratoires qui pilotent l'essai. L'adaptation de l'outil permet son utilisation pour différents types d'études : essais cliniques, post market surveys ... Selon la problématique de l'étude, des données sur l'observance, la compréhension du traitement, la qualité de vie et la satisfaction des patients peuvent être recueillies.

Cette offre s'adresse aux laboratoires pharmaceutiques, mais suppose la collaboration de groupes de recherche clinique (Clinical Research Organizations : CRO), de médecins et de patients. Les données recueillies peuvent aussi donner lieu à des études épidémiologiques (soigneusement expurgées de toute données personnelles) intéressant les assureurs-santé.

La solution Webtrials repose sur une utilisation synergique des protocoles Internet et sur une plate-forme Extranet accessible aux différents intervenants : investigateurs, Assistants de Recherches Cliniques (ARC), coordonnateur de l'essai, laboratoire, tutelles. L'Extranet est un réseau privé partagé qui permet d'optimiser la communication entre les partenaires, et d'alimenter le site de façon totalement transparente et sécurisée. Il donne à chacun des intervenants un accès en écriture contrôlé aux parties du serveur qui le concernent.

Le système comprend les éléments suivants :

- une interface de recueil des informations sur l'Internet, destinée aux centres investigateurs ; la personne qui saisit les données (médecin aujourd'hui, patient demain) a pour seul équipement un ordinateur et une connexion Internet ;

- une interface de contrôle et de validation des saisies, gérée par un ARC ;
- une interface de traitement des informations accessible aux acteurs du laboratoire, permettant le suivi et le contrôle de l'essai ;
- une base de données centralisée et sécurisée. Les investigateurs alimentent cette base de données que les ARC valident régulièrement. Des requêtes prédéfinies sur la base permettent aux acteurs du laboratoire d'effectuer le monitoring de l'essai.

MEDCOST propose aux laboratoires pharmaceutiques et aux groupes de recherche clinique (CRO) plusieurs types de services :

- services d'inclusion de patients et d'investigateurs dans les essais (via des sites Web thématiques et le recours à des bases de contacts) ;
- réalisation du site Web et du cahier de recueil clinique (Clinical Research Form : CRF) électronique, interfaçage Web et base de données, adaptation du CRF ;
- traitement et analyse des informations recueillies (Data Management) ;
- formation de l'équipe projet, des ARC et des investigateurs.

Pour un laboratoire, les études sur le développement du médicament par Webtrials présentent plusieurs atouts :

- disparition du support papier,
- augmentation de la qualité des données grâce aux contrôles de saisie et à la validation,
- transfert des données de façon totalement sécurisée,
- monitoring des données en temps réel : l'analyse peut commencer dès la saisie des données du dernier patient,
- rationalisation des flux d'informations et optimisation de la communication entre les intervenants : par exemple, les responsables des essais sont prévenus immédiatement de la survenue d'effets indésirables ou de sorties d'essais, grâce aux procédures d'e-mail automatisées.

La réalisation d'essais cliniques en ligne devrait donc permettre, une fois les outils complètement maîtrisés par les acteurs, de raccourcir la durée du cycle de développement des nouvelles molécules.

### 3.4.5. Un nouveau métier : l'édition grand public

En acquérant le site Internet DOCTISSIMO le 30 novembre 2001, MEDCOST diversifie son offre en devenant éditeur de contenus grand public sur le Web.

DOCTISSIMO est un magazine électronique hebdomadaire dont les 6 rubriques (santé, nutrition, grossesse et bébé, psycho, sexualité, forme et beauté) couvrent la plupart des aspects de la santé et du bien-être. Riche, illustré et interactif, DOCTISSIMO est un site clair et accessible gratuitement à tous types de lecteurs et à tous les âges de la vie. Chaque semaine, une newsletter gratuite permet aux abonnés de rester au fait de l'actualité.

#### Un succès d'audience

Depuis sa création en mai 2000, DOCTISSIMO s'est imposé comme le leader des sites francophones d'information santé pour le grand public. Au 30 octobre 2003, les chiffres de consultation de DOCTISSIMO sont :

- 16 millions de pages vues par mois
- 1 500 000 visites mensuelles
- 400 000 abonnés à la newsletter

Source : MEDCOST, MEDIAMETRIE

#### Des internautes plutôt féminins et actifs

DOCTISSIMO est un des seuls sites d'information Santé à faire partie de l'étude de profil réalisée par Ipsos-Médiangles.

En juin 2002, l'internaute-type de DOCTISSIMO est une femme (60,7 %), active (79,1 % des femmes ont entre 21 et 49 ans), surfeuse (21,5 h/mois contre 14,4 h/mois pour les internautes en général) et achetant sur Internet (au moins un achat dans les 6 derniers mois pour 40,7 % de nos lecteurs, contre 28,7 % pour les internautes en général).

Source Ipsos-Médiangle.

### Une offre d'éditeur

DOCTISSIMO offre aux annonceurs l'opportunité de communiquer de manière entièrement modulable par des opérations de parrainage éditorial (parrainage institutionnel, publi-rédactionnels, espace produits, etc.), de e-mailing ou de publicité.

DOCTISSIMO propose également son contenu on-line à la vente pour tout support et peut aussi réaliser des dossiers spéciaux et exclusifs.

### 3.5. Description de la clientèle

La clientèle de MEDCOST est constituée de 129 sociétés clientes, qui se répartissent dans l'ensemble des acteurs du monde de la santé :

- Etablissements de soins
- Industrie pharmaceutique
- Assureurs Santé
- Organisations médicales représentatives

En outre, MEDCOST est également prestataire de service Internet pour un portail de véhicules d'occasions, le site [caradisiac.com](http://caradisiac.com).

### Portails

MEDCOST propose aux sites portails une prestation globale d'accompagnement, de développement et d'hébergement. En 2002, MEDCOST a notamment été le prestataire privilégié de trois sites portails lancés en 2000 :

- **DOCTISSIMO.fr**, portail santé grand public, qui est devenu dès son lancement le site santé francophone le plus visité sur le Web, avec une audience :
  - en décembre 2000, de près de quatre millions de pages vues,
  - en décembre 2001, de plus de cinq millions de pages vues,
  - en décembre 2002, de douze millions de pages vues.
- **Vivre100ans.fr**, portail de la dépendance et du troisième âge, qui offre, en plus d'une information riche et actualisée sur ces thèmes, une plate forme de commerce électronique destiné à l'approvisionnement en consommables et matériel médical des établissements d'accueil des personnes âgées dépendantes ainsi qu'un outil de gestion partagée des dossiers médicaux des personnes âgées, sur le modèle conceptuel des réseaux de soin.
- **Caradisiac.com**, portail dédié au commerce électronique de véhicules d'occasion. Cette prestation hors santé a été l'occasion, pour MEDCOST, de faire valoir son savoir-faire dans la gestion de bases de données complexes et dans l'intégration de systèmes d'information, puisqu'elle permet de colliger, dans une base de données centrale interfacée avec le site, les descriptifs techniques et les prix des automobiles offertes à la vente par plusieurs dizaines de concessions automobiles aux outils informatiques hétérogènes.

### Etablissements de soins

MEDCOST propose ses services aux hôpitaux et aux cliniques, soit environ 3000 établissements en France. Via sa gamme de produits hospitaliers (services Internet/ Intranet et offre réseaux de soins), MEDCOST est aujourd'hui présente dans plus de 100 établissements. MEDCOST entend renforcer sa présence dans l'univers hospitalier, dans une triple perspective :

- Vente de prestations Internet/ Intranet et de consulting aux établissements
- Participation des établissements aux systèmes de coordination des soins et d'évaluation déployés par MEDCOST (participation aux réseaux de soins gérés par MEDCOST, utilisation des plates-formes de gestion des dossiers médicaux électroniques, participation aux systèmes de recueil clinique, etc.)
- Offre Webtrials pour le recueil des données cliniques

### Industrie pharmaceutique

MEDCOST est présent auprès des tout premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux, auxquels elle fournit principalement sa gamme de prestations de services Internet/Intranet. La société compte renforcer sa présence auprès de ces clients stratégiques au travers de sa filiale DOCTISSIMO.

### Organisations médicales représentatives

MEDCOST travaille avec tous les types d'organisations médicales, clientes de sa gamme de produits Internet/ Intranet :

- Syndicats : par exemple, MEDCOST gère le service Internet de la CSMF (Confédération des Syndicats Médicaux Français), premier syndicat médical en France) ;
- Unions régionales professionnelles : par exemple, MEDCOST gère les services Internet de l'Union Ile-de-France et de l'Union Nord-Pas-de-Calais ;
- Associations de professionnels ou de patients : par exemple, MEDCOST gère le site Web de l'Association pour la Recherche contre la Sclérose en Plaques ;
- Sociétés savantes : par exemple, MEDCOST gère le site Web de l'Association Française du Diabète.

MEDCOST a choisi de développer une présence forte auprès de ces acteurs, dont le rôle est fondamental dans l'évolution du système de santé. Ces relations, développées depuis sept ans, permettent à la société de mobiliser rapidement et efficacement les différents acteurs du système de santé ainsi que leurs représentants dans des projets aussi complexes que les réseaux de soins.

### Part des principaux clients

En 2002, trois clients représentent plus de 50 % de chiffre d'affaires :

- CARADISIAC 44,50 %
- DOCTISSIMO 4,41 %
- MERCK SHARP & DOHME SA 3,81 %

Les prestations délivrées auprès de DOCTISSIMO ont été conclues dans le cadre d'une gestion courante à des conditions normales.

Part des 5, 10 et 20 premiers clients dans le chiffre d'affaires :

- 5 premiers clients 57 %
- 10 premiers clients 64 %
- 20 premiers clients 71 %

### Délais de paiement, impayés

Le délai de paiement moyen constaté est de l'ordre de 100 à 110 jours. MEDCOST, qui délivre ses prestations auprès d'une clientèle solvable, n'a pratiquement aucun impayé.



## Evolution de la clientèle

	2000	2001	2002
<b>Nombre de clients</b> <i>(dont labos - dont cliniques)</i>	101 (13 - 55)	124 (13 - 68)	129 (15 - 98)
<b>Croissance</b>	135%	22%	4%
<b>Récurrence</b>	75%	80%	71%
<b>10 premiers clients</b>	DOCTISSIMO CARADISIAC VIVRE 100 ANS NOVARTIS PFIZER SYSTRAN SCHERING-PLOUGH LIFESCAN DEPOLABO ASTRAZENECA	CARADISIAC DOCTISSIMO MSD SYSTRAN VIVRE 100 ANS BAYARD PRESSE SANOFI-SYNTHELABO SCHERING-PLOUGH PFIZER NOVARTIS PHARMA	CARADISIAC DOCTISSIMO MSD SANOFI-SYNTHELABO LABORATOIRES BAILLEUL CLINIQUE RESIDENCE DU PARC NOVARTIS PHARMA GIP GENOPOLE SCHERING-PLOUGH GROUPE IFM
<b>5 plus gros labos</b>	NOVARTIS PFIZER SCHERING-PLOUGH LIFESCAN ASTRAZENECA	MSD SANOFI-SYNTHELABO SCHERING-PLOUGH PFIZER NOVARTIS PHARMA	MSD SANOFI-SYNTHELABO LABORATOIRES BAILLEUL NOVARTIS PHARMA SCHERING-PLOUGH
<b>5 plus grosses cliniques</b>	POLYCLINIQUE BORDEAUX NORD AQUITAINE CLINIQUE DE LA PROVIDENCE POLYCLINIQUE DU PARC  CMC DES TRONQUIERES CLINIQUE HARTMANN	POLYCLINIQUE DU PARC  CLINIQUE DE LA PROVIDENCE POLYCLINIQUE BORDEAUX NORD AQUITAINE CLINIQUE HARTMANN CMC DES TRONQUIERES	CLINIQUE RESIDENCE DU PARC  POLYCLINIQUE DU PARC CLINIQUE HARTMANN  CLINIQUE DE LA PROVIDENCE CMC DES TRONQUIERES

### 3.6. Marché : présentation du système de soins et des marchés liés aux nouvelles technologies de l'information en santé

Régionalisation, montée en puissance des patients, développement des réseaux de soins, informatisation de professionnels de santé, télétransmission... le système de santé connaît de profondes mutations. Les nouvelles technologies de l'information accompagnent ces évolutions qui font naître de nouveaux besoins.

#### Un système de santé en profonde mutation

Après l'ère des soins peu efficaces, puis celle du soin pour tous grâce à l'institution de l'assurance maladie à partir des années 30, couronnée par la création de la Sécurité Sociale en 1945, la santé entre dans une troisième phase historique<sup>1</sup>. Face à l'augmentation des dépenses de santé, l'organisation rationnelle des soins, c'est-à-dire la recherche du juste soin au juste coût, trouve un appui décisif dans les systèmes d'information.

#### LES NOUVELLES EXIGENCES DES PATIENTS

Les relations entre le corps médical et les patients ont longtemps été, au mieux, empreintes d'un paternalisme bienveillant de la part des médecins, au pire limitées à un strict rapport hiérarchique entre celui qui possède le savoir et le "souffrant" réduit à n'être qu'un organe malade. Mais les années 1980 sont marquées par la lutte contre les cancers et l'épidémie de Sida. Les associations de patients et leurs familles s'emparent de leur maladie et veulent jouer un rôle actif.

Le mouvement consumériste et les associations de patients, telle que la Ligue Nationale contre le cancer et ses 600 000 adhérents, œuvrent pour plus de transparence et défendent les droits de la personne malade. En faisant porter leur action sur le droit à l'information et à l'accès direct au dossier médical, elles sont en position d'alliance objective avec les opérateurs de systèmes d'information médicaux.

Selon un sondage Ipsos de juin 2001 pour le Collectif inter associatif de la santé (CISS), 70% des personnes interrogées jugent primordial d'avoir un accès direct à l'ensemble des informations concernant leur santé, auxquels il faut ajouter les 27 % qui pensent que cela est souhaitable. **Depuis le 19 février 2002 et le vote du Parlement c'est chose faite.**

#### L'AFFERMISSEMENT DU CONTRÔLE DES POUVOIRS PUBLICS

- Le devoir d'information des professionnels de santé envers les patients a trouvé une première consécration avec l'article 35 du nouveau Code de Déontologie Médicale institué par le décret du 6 septembre 1995. Au terme de cette disposition, "le médecin doit à la personne qu'il examine, qu'il soigne ou qu'il conseille une information loyale, claire et appropriée sur son état, les investigations et les soins qu'on lui propose". Le principe de l'information se trouve ainsi posé, moins d'ailleurs en termes de droits du malade que d'obligations du médecin. L'arrêt rendu par la Cour de Cassation le 25 février 1997 qui, renverse la charge de la preuve de l'information, marque une nouvelle étape dans les relations soignant-soigné. C'est dorénavant au médecin d'apporter la preuve que l'intéressé a été informé des risques que recèlent les interventions prévues.

Les professionnels de santé ont à leur disposition pour les seconder dans leur prescription de nombreux outils, dont les bases de données médicamenteuses avec indication des interactions et contre-indications.

- Les pouvoirs publics soutiennent la maîtrise des dépenses de soins, par exemple en appliquant des restrictions de la valeur des lettres-clefs qui déterminent la valeur des actes réalisés par les professionnels de santé. La validité des données utilisées fait l'objet de débat, amenant certaines organisations professionnelles à s'unir pour créer leur propre système d'information afin de mesurer eux-mêmes leur activité et d'augmenter leur expertise médico-économique.
- La tutelle promeut parallèlement les bonnes pratiques, à travers une démarche qualité qui trouve sa traduction dans l'accréditation des établissements de soins tous les 5 ans (Agence Nationale de l'Accréditation et de l'Evaluation en Santé)

#### DES ÉVOLUTIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES NÉCESSITANT DE NOUVEAUX SCHÉMAS DE SOINS.

L'évolution technico-économique de la santé façonne de nouveaux schémas de soins auxquels les systèmes devront s'adapter, comme le Disease Management ou gestion globale de la pathologie. Il s'agit d'une formalisation de la prise en charge des maladies chroniques, organisée autour du médicament. Les réseaux de soins spécialisés organisent la formation des médecins, diffusent des lignes directrices, coordonnent les soins et l'évaluation des pratiques.

<sup>1</sup> Sur le mouvement de rationalisation du secteur santé, voir Claude Le Pen : les habits neufs d'Hippocrate, 1999, Calman Lévy.

Sur ce modèle, l'asthme, l'hépatite C, le diabète et la dépendance des personnes âgées constituent des exemples de progrès possibles dans la prise en charge. Par exemple, l'asthme, en France, cause 2000 morts par an, et coûte 7 milliards de francs (Etude MEDCOST 1998). Le coût en vies humaines et le coût financier pourraient être diminués si les traitements de fond de l'asthme (généralement une prescription de corticoïdes inhalés), étaient mieux prescrits et mieux observés. Les activités d'ingénierie santé, en l'occurrence un réseau permettant le suivi à domicile, en temps réel, des signes précurseurs de la crise d'asthme, feraient baisser ces deux types de coûts. Elles pourraient être rémunérées par l'assurance maladie et les assurances complémentaires sur les économies engendrées.

C'est dans une circulaire de juin 1991 relative à la prise en charge des patients atteints du Sida que le terme "réseau de soins" apparaît dans un texte officiel pour la 1<sup>ère</sup> fois. Dans les années 80, les réseaux naissent d'expériences spontanées pour répondre à des impératifs de santé publique en prenant en charge les personnes atteintes du sida, le toxicomane, les personnes âgées à leur domicile.

Les ordonnances de 1996 créent de nouvelles possibilités en institutionnalisant leur existence. Les Réseaux de Soins Expérimentaux autorisés doivent se munir d'un système d'information.

Le fonds d'aide à la qualité des soins de ville (FAQSV) créé par la loi du 23 décembre 1998, complété par le décret du 12 novembre 1999, participe " (...) au développement de formes coordonnées de prise en charge et notamment des réseaux de soins liant des professionnels de santé exerçant en ville à des établissements de santé ". Il solvabilise ainsi les réseaux qui bénéficient de l'aide accordé par des comités régionaux. Le fonds se montait à 500 millions de Francs au niveau national pour l'année 2000, 700 millions en 2001.

La Direction Générale de la Santé recensait plus de 1000 réseaux en juin 2001.

LA MONTÉE EN FORCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION MÉDICAUX EN FRANCE NÉCESSITE DE NOUVELLES COMPÉTENCES RÉPONDANT À L'EXIGENCE ACCRUE DE LA DEMANDE, ET CRÉE UN MARCHÉ POUR DES ACTEURS MAÎTRISANT LES TECHNOLOGIES INTERNET, AINSI QUE LES PROBLÉMATIQUES INSTITUTIONNELLES ET MÉDICO-ÉCONOMIQUES.

#### L'INFORMATISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ, CIBLE DE MEDCOST :

Toutes les cibles auxquelles s'adressent les services développés par MEDCOST sont informatisées ou en en cours d'informatisation :

- Industrie pharmaceutique, qui emploie 95 000 personnes en France en 2000 (source SNIP) : informatisée à 100%.
- Etablissements de soins publics (1032 en 1998, (source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité)) et privés (2139), soit 3171 au total : informatisés à 100%. L'informatique hospitalière publique représente un budget annuel de 3 milliards de francs, personnel inclus, soit 1,2 % en moyenne des dépenses d'un hôpital. Ce taux est de 1,5% en Europe et de 2% aux Etats-Unis.

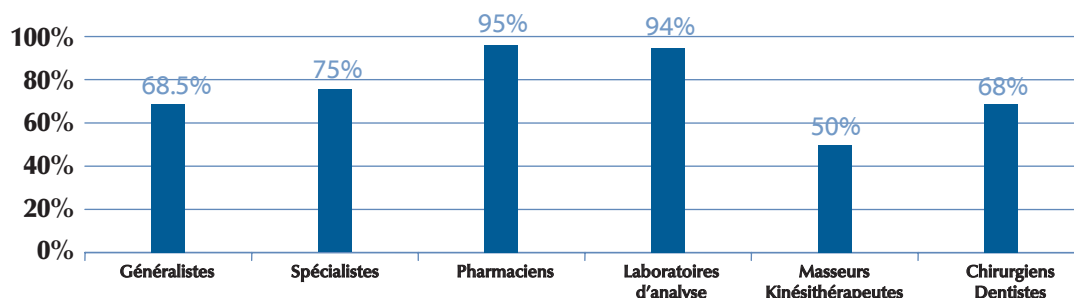
Le développement de l'informatique hospitalière française doit porter essentiellement sur les fonctionnalités de gestion des dossiers médicaux et de coordination des soins, comme cela existe dans les hôpitaux américains. Ainsi le potentiel de croissance de ce marché est de 0,8% par an, soit un marché total par an de 820 M€.

- Professionnels de santé privés : ils sont 306 000 en France (source SNIP, 1999) ; leur informatisation est variable selon les types de professionnels (voir graphique ci-dessous), et en forte croissance depuis deux ans. Les médecins se sont informatisés de façon récente mais rapide, et les pharmaciens et laboratoires d'analyses sont presque tous déjà équipés.

La connexion à l'Internet des professionnels de santé a presque doublé, passant de 41 à 78% entre mars 2000 et juillet 2001 (Sondage Ipsos).

Equiperment des professionnels de santé (Sources : CNAAMTS, Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés, CESSIM, Cegetel RSS) :

#### Taux d'informatisation des professionnels de santé





### Les principales pistes de financement privé identifiées par MEDCOST

Les laboratoires et les assureurs sont deux des acteurs importants qui participent au renouvellement actuel de l'ingénierie santé et le financent en grande partie, directement ou indirectement. Par ailleurs, le commerce électronique en santé est un secteur à créer en France, qui a déjà démontré son intérêt aux Etats-Unis.

### LES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

Les données chiffrées, plus ou moins récentes, illustrant ce paragraphe concernent la France et sont les dernières publiées par le SNIP (Syndicat National de l'Industrie Pharmaceutique). Mais le marché de référence sera un jour européen, les instances européennes poussant à l'homogénéisation des réglementations et des prix.

Le chiffre d'affaires total de l'industrie pharmaceutique opérant en France a représenté plus de 34,3 milliards d'Euros en 2002, dont 14,45 milliards à l'exportation sur 12 mois et 19,9 milliards en France.

Ce chiffre d'affaires alimente deux postes de dépense considérables :

- **La Recherche & Développement (R&D)**, dont le budget est passé de 8 % du chiffre d'affaires en 1970 à 12,1 % actuellement (SNIP, 2003).

Environ 70% des efforts de R&D sont consacrés aux essais cliniques, soit 2.34 milliards d'Euros. 1000 à 1500 essais sont déclarés à l'agence du médicament par an (source AFSSAPS, Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé). L'un des enjeux est de raccourcir la durée du cycle de développement des nouveaux médicaments : l'ACRP (Association of Chemical Research Professionals) estime en moyenne à 6 millions de dollars le coût de chaque jour de retard pour la mise en place sur le marché d'un nouveau médicament, ce qui rend indispensable la rationalisation des flux d'informations et les procédures de " workflow ".

Les laboratoires sous-traitent 35 à 40 % des essais cliniques qu'ils mettent en œuvre. Le marché des essais gérés par des opérateurs externes (par les groupes de recherche clinique -CRO- notamment) représentent ainsi 760 M€. La prestation du CRO dans le cas d'un essai sous-traité représente 50 % du coût de l'essai clinique (étude MEDCOST réalisée sur le marché français, 2000).

Le développement des essais cliniques en ligne, permettant un gain de temps et d'efficacité très concurrentiel, est une tendance lourde au sein de l'industrie pharmaceutique. Or les partenaires traditionnels des laboratoires, les CRO, ne disposant pas des compétences nécessaires pour gérer des plates-formes électroniques de recueil de données, ils font appel à des partenaires spécialisés comme MEDCOST.

- **L'information médicale**, représente environ 11% du chiffre d'affaires de l'Industrie Pharmaceutique (SNIP), soit près de 2,4 milliards d'euros en 2001.

### Dépenses d'information médicale et publicité en 2001 ( en % du chiffre d'affaires en médicaments)

	En % du CA France
<b>Information médicale</b>	<b>9,0 %</b>
• Visite médicale	7,7
• Echantillons	1,0
• Congrès	0,3
<b>Publicité</b>	<b>2,0 %</b>
• Presse médicale	1,0
• Autres frais	1,0
<b>TOTAL dépenses promotion France</b>	<b>11,0 %</b>

Source : Estimation SNIP

Internet peut fournir un support aux deux principaux postes de dépenses de promotion :

- la visite médicale (2,65 milliards d'Euros en 2002) : depuis 1997, l'utilisation des nouveaux média a connu un développement très rapide, en complément de la visite médicale. Par exemple, certains visiteurs médicaux sont équipés d'ordinateurs et utilisent des supports multimédia tels que le CD-ROM, et des laboratoires pharmaceutiques développent des outils de gestion plus performants de leur force de vente en utilisant des réseaux Intranet.

- la presse médicale (3,4 milliards d'Euros en 2002)

Un professionnel de santé sur 2 lit au moins 3 titres, consacrant en moyenne à chaque numéro 50 minutes de lecture. L'un des rôles de la presse d'information médicale réside dans la formation médicale continue, 92% des professionnels de santé déclarant qu'elle est un moyen efficace de maintenir ses connaissances à jour (sondage Ipsos Médias pour le SNPM).

L'audience la plus forte, celle du Quotidien du médecin (36,5%) s'adresse à l'ensemble du corps médical. Elle est suivie de celles l'hebdomadaire Impact Médecin (18,5%) suivi du Généraliste et du Panorama du médecin avec 12,2% et 11% respectivement (source Cabinet Antoine Minkowski).

Internet peut devenir un vecteur de publicité efficace en complément de la presse médicale papier. Internet permet un ciblage plus précis : il permet de mesurer l'audience, à la demande, en nombre de connexions sur chaque page Web, mais aussi de savoir qui s'est connecté par le biais des adresses e-mail, et pour quel type d'informations ou services. Internet permet donc une publicité contextuelle particulièrement efficace grâce à son ciblage (par exemple, en fonction de la spécialité du médecin).

### 3.7. Concurrence

#### Description des concurrents

Il n'existe pas, en France, d'autres sociétés spécialisées dans la gestion de services Web intégrés en santé. MEDCOST fait face à une concurrence éclatée, en fonction des segments de marché (ex : société de conseil en informatique -SSII- pour l'intégration de systèmes, agences de communication pour le développement de sites, etc.). En outre, sur des marchés émergents comme les essais cliniques en ligne ou la gestion de réseaux de soins, seuls quelques compétiteurs significatifs peuvent être mentionnés, comme Lincoln pour les essais cliniques ou Uni-Médecine pour les réseaux de soins.

#### DANS LE SECTEUR SANTÉ PROFESSIONNEL

**La Cegedim** : prestataire français de services informatiques pour le secteur de la santé, la Cegedim occupe dans ce domaine une position dominante. Elle est l'incontournable numéro 1 européen du traitement d'informations marketing, médicales, administratives et financières du secteur de la santé, avec un chiffre d'affaires pour 2002 de 340 M€, et un résultat net de 16,3 M€.

MEDCOST se positionne essentiellement dans des activités complémentaires à celles de la Cegedim, exclusivement sur des activités Internet, où une petite structure peut donner un avantage en termes de réactivité. La position de MEDCOST n'est donc pas celle d'un concurrent frontal, d'autant moins que MEDCOST ne vise pas l'activité de prestataire global de services informatiques santé hors Internet, qui est aujourd'hui le cœur de métier de la Cegedim..

La stratégie Internet lancée par Cegedim (un réseau Intranet, Santesurf, accueillant selon Cegedim 25000 médecins pour échanger des informations, et une filiale, N.Y.Consultant, fournisseur d'accès à Internet, de solutions Intranet Web et EDI, d'hébergement de serveurs Web) peut faire apparaître une concurrence avec MEDCOST sur ces segments puisqu'elle s'adresse à une clientèle commune. Elle confirme l'existence d'un marché où MEDCOST souhaite s'imposer comme un acteur complémentaire.

**Les groupes de recherche clinique** (exemples : Quintiles, Parexel, Phoenix ...) : spécialisés dans la réalisation et l'accompagnement d'essais cliniques pour le compte des laboratoires pharmaceutiques, les CROs sont intéressés par la mise en œuvre d'essais cliniques sur Internet qui leur permettraient d'accroître leur compétitivité. La plupart ne disposent cependant pas des compétences informatiques nécessaires à l'élaboration et à l'hébergement d'essais cliniques en ligne. Ils sont donc à la recherche de partenaires capables de fournir les compétences nécessaires dans ce domaine.

Dans le secteur des essais cliniques en ligne, l'acteur le plus important au plan mondial est PhaseForward, qui propose une gamme sophistiquée et chère. Implantée aux Etats-Unis, l'entreprise est aussi présente en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne. Elle a passé un partenariat avec le laboratoire Lilly et IBM.

#### DANS LE SECTEUR DE L'INFORMATION SANTÉ GRAND PUBLIC

DOCTISSIMO est aujourd'hui le N° 1 des sites santé grand public en termes d'audience. (Source : BVA TFC Research)

Les pure players ont connu de grandes difficultés en 2001 et 2002, les business models annoncés ne se réalisant pas. Le numéro 2 du secteur, Medisite, a déposé le bilan, tout comme CvotreSanté.com, le site lancé et dirigé par Michèle Barzach ou Planet-Medica.

Les acteurs traditionnels, comme Top-santé ou Psychologies, ont investi le secteur. Leurs atouts reposent sur leur notoriété naturelle, leur fond éditorial, et les synergies possibles entre le monde physique et Internet. Certains de ces acteurs occupent une niche particulière, comme TaSanté.com, site de la radio Skyrock destiné aux jeunes entre 15 et 25 ans.

Par rapport à ces acteurs, l'avantage de DOCTISSIMO est double :

- L'expertise Internet, qui a permis de construire et de faire évoluer un site très ergonomique
- Le statut d'entrant précoce, conférant un avantage réel, notamment via une liste de diffusion transmise à 400 000 abonnés.

Les sites féminins ne représentent pas une réelle concurrence. Il n'y a pas de substituabilité entre un site dédié à la santé et un site féminin. Le marché des sites féminins a connu une évolution semblable à celui des sites santé : fermetures fin 2000 pour Vivrefemmes et Touteslesfemmes, recherches d'adossesment à de grands groupe de presse (FemmeOnline), recherche de sponsoring de rubriques et de réalisation d'opérations événementielles avec des annonceurs issus de la presse traditionnelle (FemmeOnline et Newsfam), fortes recettes publicitaires pour le leader du secteur (Auféminin), stratégie de services payants minoritaire (PlanetFemmes seulement), entrée d'acteurs mortar comme Marie-Claire.

#### LES SSI SPÉCIALISÉES DANS LES SERVICES INTERNET/ INTRANET

Elles ont une activité comparable à un ou plusieurs métiers de MEDCOST, mais elles ne sont pas engagées spécifiquement dans le secteur santé. Elles sont marquées par la croissance relativement faible de la demande de services Internet en 2001, et par sa forte décroissance en 2002. Le secteur santé, moins cyclique que la moyenne des services, a été moins affecté par ce contexte difficile.

De façon globale, le marché des services Internet professionnels qui avait doublé en 2000, est marqué par la confirmation de deux tendances en 2002 :

- consolidation des structures de marché (fusions, acquisitions, disparitions) dans un contexte de faible progression de la demande
- évolution de la nature de la demande qui remet en question le modèle économique des acteurs en présence.

Le marché est marqué par l'évolution du contexte économique international, avec des perspectives de croissance revues à la baisse. La baisse de la demande dans les services Internet a fait apparaître une surcapacité de l'offre. Le marché français et mondial des services Internet est entré dans une phase de structuration et de consolidation. Les entreprises du secteur cherchent désormais à atteindre une taille critique leur permettant d'amortir de lourds investissements et de repositionner leurs offres afin de proposer des services à plus forte valeur ajoutée générateurs de marges (sécurité, administration des applications, stockage, reporting ...).

La nature de la demande des entreprises en termes de prestations Internet a évolué. Tournée vers des projets e-Business nombreux et complexes en 1999 et 2000, la demande est marquée depuis 2001 par une rationalisation des investissements. Dans ces conditions, l'essentiel du chiffre d'affaires généré par les acteurs repose actuellement sur des prestations à faible valeur ajoutée telles que l'accès Internet ou l'hébergement de sites Web (86 % des revenus en 2001). Les projets sophistiqués ne sont pas abandonnés, mais ils sont définis sur le moyen terme.

Les entreprises clientes ont acquis une certaine expérience dans l'Internet, qui leur permet de faire preuve de plus de discernement dans leur réflexion et leur prise de décision. Après la phase de " désillusion " et le discours " technology-driven ", une réelle compréhension des possibilités offertes par la technologie se fait jour, tandis que se profile un " plateau de productivité " (voir les travaux de Gartner Group). Les budgets visent de plus en plus l'harmonisation et la centralisation des systèmes d'information internes par le biais d'Intranet, d'Extranet et de portails d'entreprise. Les clients ont tendance à chercher la sécurité auprès des web agencies dont la pérennité semble assurée.

La demande émanant du secteur santé se montre toutefois moins cyclique que la moyenne. Le pouvoir d'achat des grands comptes (assurance publique, assurances privées, laboratoires pharmaceutiques, groupes hospitaliers) est en partie détaché de la conjoncture. D'autre part, on n'observe pas de retournement stratégique majeur dans la demande, car l'activité de ces organisations les a éloignés des projets aventureux dans la période de la " bulle " Internet. La demande, parfois soutenue par des mesures publiques (réseaux de soins, programmes publics de recherche ...) est stable, tandis que les projets d'investissement aboutissent ou sont encore en cours de définition (hôpitaux, laboratoires).

### **Barrières à l'entrée**

Le positionnement de MEDCOST génère beaucoup de partenaires potentiels et peu de concurrents globaux, parce que la fourniture de contenus et services aux professionnels de santé implique une parfaite connaissance du secteur. L'acquisition de cette connaissance est longue et difficile pour les prestataires étrangers au domaine.

### **PRIME AU PREMIER ENTRANT**

Les phénomènes de " lock-in " offrent une prime au premier entrant et dissuadent les nouveaux venus de développer à nouveau des applications existantes. Par exemple, une fois un annuaire de ressources médicales mis en ligne, il est peu probable que de nouveaux opérateurs s'engagent à redévelopper un service équivalent. Ils cherchent plutôt à pouvoir exploiter, sur le mode de l'affiliation, les services existants.

### **BARRIÈRE À L'ENTRÉE D'UN ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL, RELATIONNEL, JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE COMPLEXE**

Le marché d'opérateur de services médicaux sur le Web comporte de nombreuses barrières à l'entrée. La maîtrise de l'environnement institutionnel, juridique et économique, la connaissance des systèmes de financement, la constitution d'un tissu relationnel ou l'organisation de systèmes de distribution adaptés constituent des tâches complexes et de longue haleine. Elles sont évidemment incompatibles avec le temps du Web, qui impose aux entreprises de développer à toute allure leurs services pour s'imposer.

Les médecins, par exemple, dont la contribution et l'adhésion aux projets d'Internet médical sont indispensables (participation aux réseaux de soins, saisie des dossiers médicaux...), travaillent de façon relativement isolée dans un secteur peu structuré, où les organisations représentatives sont fragmentées. La culture médicale est "confraternelle", et le dialogue avec les médecins est beaucoup plus facile à établir pour des médecins que pour des prestataires informatiques purs.

### **L'EFFET DISSUASIF DES COURBES D'APPRENTISSAGE SUR LE WEB MÉDICAL BEAUCOUP PLUS LONGUES QUE SUR LE RESTE DU WEB**

Les métiers du Web médical correspondent à des courbes d'apprentissage spécifique. Il n'est pas possible d'appliquer à l'identique en santé les recettes qui marchent dans d'autres secteurs d'activités. L'organisation de la production de soins, sa régulation, le fonctionnement des systèmes d'informations médicaux sont spécifiques. Le mode de structuration de l'information médicale, pour ne prendre qu'un exemple, ne peut être appréhendé qu'après de longs travaux de R&D (codage sémantique de l'information, manipulation de protocoles informatiques spéciaux, etc.).

Dans ce domaine complexe l'acculturation est lente. L'atout de MEDCOST est son équipe multidisciplinaire intégrant plusieurs médecins et des spécialistes du domaine comme des économistes de la santé ou des rédacteurs médicaux, et ses partenariats ou contacts privilégiés déjà établis avec les laboratoires, les organisations médicales représentatives, les établissements hospitaliers, les opérateurs spécialisés gérant les Intranets de santé.

### L'EFFET DISSUASIF DES DEUX RISQUES SPÉCIFIQUES AU SECTEUR SANTÉ, INCONNUS DES WEB AGENCIES TRAVAILLANT SUR LE RESTE DE L'ÉCONOMIE : LE RISQUE VITAL, ET LA CRITICITÉ DE LA CONFIDENTIALITÉ.

- Un fort degré de risque...

Les risques encourus sur le Web médical sont importants pour un opérateur non spécialisé. La manipulation des dossiers médicaux, l'organisation de l'aide à la prescription ou l'orientation dans le système hospitalier sont des missions délicates, qui mettent en jeu la vie du patient et la confidentialité de ses données. Aux Etats-Unis, les pouvoirs publics ont entrepris de labelliser les sites médicaux pour s'assurer que seuls des opérateurs dotés de compétences spécifiques s'adressent aux patients et aux professionnels de santé (ex : label VIPPS, Verified Internet Pharmacy Practice Sites, pour les pharmacies électroniques). Les portails qui souhaiteront exploiter la demande d'informations et de services médicaux préféreront s'associer à des opérateurs spécialisés plutôt que d'encourir des risques démesurés.

- ...et un " cadre législatif " complexe et strict.

La confidentialité n'est pas seulement régie par des règles éthiques et par la déontologie du corps médical, elle s'inscrit également dans un **cadre législatif français et européen complexe**. D'une part, en France, la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) contrôle le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978. Cette loi est destinée à protéger les personnes physiques contre l'utilisation de données les concernant et certains articles y sont consacrés spécifiquement aux " traitements automatisés de données nominatives ayant pour fin la recherche dans le domaine de la santé " ou " le traitement des données personnelles de santé à des fins d'évaluation ou d'analyse des activités de soins et de prévention ". Cette loi très détaillée est assortie de sanctions pénales. Elle définit les données nominatives dans un sens large (dans certains cas, par exemple de personnes publiques, la donnée d'une maladie ou d'un accident, d'une date, d'un hôpital et d'un âge suffit à les identifier de façon certaine ; or la divulgation de ces données peut porter des préjudices considérables). Cette loi impose notamment le droit d'accès des personnes aux données les concernant, la déclaration des fichiers auprès de la CNIL, la typologie des données autorisées ou non, des modalités de communication de ces données etc. La maîtrise de l'ensemble des éléments de cette loi nécessite une attention quotidienne exigeante et très organisée, particulièrement fine sur les données de santé, à l'intérieur de la société responsable du traitement informatique des données. Cela rend pénible l'entrée d'un opérateur non spécialisé.

En outre, il existe une Directive 95/46/CE du Parlement Européen et du Conseil du 24 octobre 1995, que la France tarde à traduire dans sa Loi Informatique et Liberté, qui est tout aussi exigeante et détaillée en termes de protection du citoyen européen par rapport au traitement et à la circulation des données à caractère personnel, mais avec des différences d'interprétation par rapport à la loi française sur certains points.

MEDCOST prend garde au respect maximal de ce cadre législatif. La responsabilité de toute société traitant des données santé est engagée bien plus loin que lors du traitement informatique de données courantes, ou dont la confidentialité est moins critique. Ce cadre légal complexe et contraignant peut être dissuasif.

## 3.8. Organisation

### 3.8.1 Equipe dirigeante

**Dr. Laurent ALEXANDRE, 43 ans**

**PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Chirurgien urologue, diplômé de l'IEP Paris et de l'ISA, ancien élève de l'ENA, Laurent ALEXANDRE fut le précurseur de l'Internet médical en France. Il est reconnu dans le secteur santé comme un leader d'opinion alliant une parfaite connaissance du domaine et une vision originale des perspectives offertes par les nouvelles technologies de l'information. Par le passé, il a participé au développement d'une société de recherche clinique (Benefit) et d'un journal professionnel dans le secteur santé (Cliniques). Plus récemment, il est à l'origine de la création d'une société de biotechnologies, Pelvipharm, dont il est le Président.

**Dr. Thierry Dispot, 46 ans****VICE-PRÉSIDENT & DIRECTEUR DES ÉTUDES**

Médecin spécialisé en épidémiologie et analyse de données médicales, le Dr. Thierry Dispot a participé à la création de la société. Spécialisé dans l'évaluation sanitaire et médico-économique, il assume en outre le développement direct de certaines gammes de produits, dont l'offre hospitalière de la société.

**Cédric Tournay, 29 ans****DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ**

Diplômé de l'IEP Paris et spécialisé en économie de la santé, Cédric Tournay a rejoint la société à sa création, en 1995.

**Christophe Clément, 34 ans****DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

Diplômé de l'ESCP, Christophe Clément est titulaire d'un DESS en gestion des télécommunications. Il a rejoint la société en 1995, à sa création. Successivement chef de projet et responsable du département multimédia, il rejoint la direction générale en 1998. Il est aujourd'hui responsable des ressources humaines et des finances.

**Dr Elie Lobel, 33 ans****DIRECTEUR COMMERCIAL**

Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, docteur en médecine et titulaire d'une thèse de neurosciences en imagerie médicale par résonance magnétique (Université Paris VI), le Dr. Elie Lobel s'est spécialisé dans les techniques de recueil électronique de données médicales et cliniques. Sa double compétence lui permet d'exploiter pleinement les synergies entre les nouvelles technologies de l'information et la santé.

**3.8.2 Effectifs**

MEDCOST comptait 50 collaborateurs au 31 juillet 2003, dont 6 salariés dans DOCTISSIMO. Les membres de la société sont issus de formations médicales, informatiques et/ou manageriales (Sciences-Po, écoles de commerce).

Compte tenu du ralentissement économique subi au cours de l'exercice 2002, MEDCOST a réduit ses effectifs, le plus souvent sans frais (non-renouvellement de CDD, non-transformation de période d'essai, démissions, licenciements pour causes réelles et sérieuses ...). En sus des personnels de direction, ils se répartissent selon les fonctions suivantes :

- **16** consultants, dont **12** médecins spécialistes de l'informatique hospitalière.
- **5** chefs de projets, assurant la conduite de programmes médico-informatiques pour le compte de tiers.
- **11** informaticiens et développeurs spécialisés dans les technologies Web (développement de bases de données et de middlewares, développement d'applicatifs spécifiques : cryptage, authentification, data warehouse, java, etc.).
- **5** concepteurs Web chargés de l'intégration et du design des sites.
- **4** rédacteurs spécialisés en santé.
- **5** personnes assurent la gestion de la politique commerciale.
- **3** personnes assurent la gestion administrative.

**Evolution des effectifs par catégorie de personnels depuis 2000**

	Au 31/12/00*	Au 31/12/01**	Au 31/12/02**	Au 31/07/03 **
Direction	8	8	7	6
Administratif	6	4	6	3
Commerciaux	4	3	4	4
Consultants	16	14	16	12
Chefs de projet	8	5	4	5
Développeurs	25	10	10	12
Intégrateurs et graphistes	14	12	4	4
Rédacteurs	3	4	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>50</b>

\*MEDCOST seul

\*\*MEDCOST + DOCTISSIMO

Le taux d'inter-contrat concerne les équipes qui sont affectées à la production, c'est-à-dire les informaticiens, intégrateurs, chefs de projet, graphistes et consultants.

Toutes ces personnes répartissent leur temps de travail entre des projets déterminés, de la formation ou des activités commerciales. De ce temps de travail on déduit les jours non effectués (congs divers), ce qui permet de dégager le temps réel de travail.

Le taux d'inter-contrat est constitué par le rapport du temps non lié à un projet déterminé sur le temps travaillé total pour l'ensemble des équipes de production.

Sur l'exercice 2002, le taux d'inter-contrat est tombé à près de 3% (8% en 2001), suite à la restructuration des équipes de production.

Le groupe a même recours à la sous-traitance pour la réalisation de ses projets actuels, les équipes étant occupées à plus de 95 % de leur temps.

Il est précisé que le groupe MEDCOST avait achevé sa restructuration depuis la fin 2001, de ce fait, il n'y a pas eu de frais de restructuration en 2002.

#### Pourcentage du Chiffre d'affaires affecté à la formation

Libellé	Année 2000	Année 2001	Année 2002	1 <sup>er</sup> semestre 2003
Formation	0,20 %	0,55%	0,79 %	0,70%

#### La veille technologique, médicale et concurrentielle

Tous les collaborateurs participent aux fonctions de veille de l'entreprise. La nature et le périmètre de leur intervention diffèrent selon leur mission au sein de l'entreprise, mais il peut être estimé qu'ils consacrent 20 % de leur temps de travail à la surveillance des marchés et des technologies (veille et formation professionnelle).

Les études et les divers travaux menés par MEDCOST, ainsi que les multiples relations nouées avec les acteurs du secteur, lui permettent de rester à la pointe des évolutions du secteur santé, en particulier en matière de e-business. Le site de la société est d'ailleurs reconnu comme le lieu privilégié d'information sur le développement des nouvelles technologies dans le secteur santé.

#### 3.8.3 Sous-traitance

Comme opérateur et prestataire de services intégrés, MEDCOST doit être en mesure de proposer des solutions globales (logique de one-stop shop), tout en respectant la nécessité de concentrer un maximum de ressources internes précieuses (humaines et financières) sur les fonctions et segments de marché où leur qualité fait toute la valeur ajoutée de MEDCOST. C'est dans le respect de cette logique que MEDCOST a privilégié le recours à des sous-traitants pour les fonctions qui ne relèvent pas de son cœur de métier, comme la fourniture d'accès et, dans une certaine mesure, le design.

Par ailleurs, la fragmentation des métiers de l'Internet et l'évolution rapide des technologies interdisent de fait le repli sur les seules compétences de la société, sans imposer systématiquement le recours à la sous-traitance. Au cas par cas, MEDCOST utilise les technologies adaptées développées par des éditeurs (Oracle, Microsoft), ou des SSII spécialisées (Edelweb pour les aspects sécurité) et peut faire appel, ponctuellement, à des développeurs en régie spécialisés dans ces technologies.

**Fourniture d'accès**

MEDCOST utilise en permanence les services de deux fournisseurs d'accès : UUnet et LDCOM. MEDCOST a signé avec chacun d'entre eux un contrat renouvelable à l'année, comprenant des prestations haut de gamme de sécurisation pour assurer une disponibilité à 100 % 24h/24h des applications MEDCOST, et notamment pour chacun d'entre eux une liaison doublée par une ligne de secours localisée sur un site différent.

Cette qualité de prestation est indispensable pour la gestion d'applications santé dont la disponibilité est critique pour la vie des patients.

C'est pourquoi, MEDCOST ne s'appuie pas seulement sur la prestation de chacun des fournisseurs d'accès mais se met en position de garantir la continuité des flux, soit en cas d'interruption du service d'un des fournisseurs d'accès, soit en cas de surcharge, en disposant d'un " routeur " capable d'orienter les flux de façon totalement automatique et sans nécessiter une intervention manuelle, vers l'une ou l'autre des lignes.

**Design et prestations accessoires**

MEDCOST utilise en permanence les services de quelques professionnels ou agences de design choisis sur devis projet par projet : studios de création multimédia (ex : Andersen, Fluctuat Studio Web).

De même, MEDCOST achète au coup par coup des prestations de numérisation de livres ou de photos, de saisie et d'intégration de données en liste.

**PROTECTION JURIDIQUE, MARQUES ET BREVETS**

Afin de sécuriser juridiquement le contenu développé (journaux en lignes, bases de données, applications, etc.), MEDCOST protège ses productions éditoriales et logicielles au titre de la propriété industrielle à deux niveaux.

- D'une part, en gardant la trace de ses travaux, et des données apportées par les différents intervenants de ses projets, MEDCOST peut se référer au cadre législatif, et notamment à la loi française du 1er juillet 1998 et à la directive 96/9/CE du Parlement Européen et du Conseil.
- D'autre part, les programmes informatiques, les marques ou les noms de domaines, qui appartiennent à la société, sont protégés par une démarche de dépôt auprès des organismes compétents.

Ainsi la Société a la pleine propriété de l'ensemble des actifs nécessaires à son exploitation.

Cette propriété porte notamment sur les marques, noms, brevets et logiciels indispensables à l'exercice de son activité.

Une centaine de marques, noms de domaine, éléments graphiques et signes distinctifs ont été déposés à l'INPI ou des organismes concernés (AFNIC, INTERNIC, etc). Les marques possédées par MEDCOST correspondent essentiellement aux noms de domaine des services gérés pour son propre compte (services en production ou en projet) :

- *Cybersanté*
- *Brandlook*
- *Medicost*
- *Uroconseil*
- *Hospiguide*
- *XML-Heath*
- *Mediachats*
- *Uroadvice*
- *Webtrials*
- *XML Santé*
- *Medlink*
- *Uroconsult*
- *Webling*
- *Medicode*
- *Medifrance*
- *Uropinion*
- *Etc*

En ce qui concerne la marque MEDCOST, celle-ci a été cédée par Monsieur Laurent ALEXANDRE à la société MEDCOST, moyennant un Euro, le 15 avril 2003.

La marque DOCTISSIMO est la propriété de la Société portant la même dénomination.

Pour ce qui concerne les biens immobiliers où s'exerce l'activité du groupe MEDCOST, ceux-ci font l'objet d'un bail en cours de validité.



### 3.8.4 Les locaux et la plate-forme de développement et d'hébergement

#### Locaux

MEDCOST est locataire, auprès d'une société tierce sans lien avec elle, de bureaux sis au 33 rue Raffet, 75 016 Paris. Ses locaux s'étendent sur sept étages et 700 mètres carrés. Le siège de MEDCOST abrite la plate-forme de développement et d'hébergement.

#### Outils

MEDCOST est amené à utiliser une large gamme d'outils informatiques pour s'adapter aux systèmes d'information de ses clients :

- Studio de développement multimédia : design et création Web (création graphique, HTML, Flash, Java, applications multimédias, etc.)
- Développement informatique : systèmes de gestion de bases de données relationnelles (MSQL, Oracle), logiciels (environnement Windows), applicatifs spécifiques (cryptage, authentification, e-commerce, etc.)
- Sur sa plate-forme de diffusion et d'hébergement, MEDCOST gère tous les protocoles et applications liés à l'Internet, tels que :
  - Serveurs Web (Windows NT/IIS)
  - Messageries sécurisées
  - Listes de diffusion et forums de discussion
  - Serveurs FTP
  - Annuaires
  - Bases de données (Oracle/MSQL)
  - Modules Middleware (ASP, CGI, ISAPI, ODBC)
  - Systèmes d'authentification et de cryptage (CPS, SSL, VPN)
  - Systèmes de paiement en ligne
  - Firewalls

MEDCOST dispose d'une plate-forme de développement et d'hébergement d'applications Internet/ Intranet répondant aux spécificités du secteur santé, notamment en termes de **sécurisation de la disponibilité** à 100% des données, et en termes de **garantie de la confidentialité** des données.

### 3.8.5 Marketing et communication

MEDCOST gère depuis sa création une base commerciale des clients et prospects de la société : industrie pharmaceutique, assureurs, leaders d'opinion en santé, institutionnels, etc. Cette base comptait 7 800 contacts au 31/07/2003.

Le développement du chiffre d'affaires de MEDCOST et la venue de nouveaux clients se sont construits jusqu'ici par le " bouche à oreille " et la notoriété créée par les efforts de promotion décrits ci-après :

- Intervention dans tous les grands événements du secteur (congrès, conférences, séminaires), comme par exemple la participation de DOCTISSIMO comme exposant au salon du Medec 2002, le plus important salon professionnel santé français.
- Site web [medcost.fr](http://medcost.fr) et newsletter (8 000 abonnés au 31/07/2003). Le site de la société et la liste de diffusion associée permettent d'entretenir des relations régulières et privilégiées avec les cibles et les partenaires de MEDCOST.
- Depuis 1995, MEDCOST a mis en place une stratégie de formation et d'accompagnement de ses cibles à l'Internet médical. Près d'un millier de contacts privilégiés ont ainsi bénéficié de cette offre gratuite, la plupart du temps dans le cadre de programmes individuels.

Grâce à ces initiatives, MEDCOST est reconnu comme le leader de la réflexion et de l'innovation Internet dans le secteur santé, fréquemment cité ou consulté par les professionnels de la santé.

**Pourcentage du Chiffre d'affaires MEDCOST affecté au frais de Marketing et Communication  
(hors communication financière)**

Libellé	Année 2000	Année 2001	Année 2002	1 <sup>er</sup> semestre 2003
	Société MEDCOST	Société MEDCOST	Société MEDCOST & DOCTISSIMO	Société MEDCOST & DOCTISSIMO
Frais marketing et communication	1,5 %	1,5 %	4.2 %	5,74 %

### 3.8.6 Recherche et Développement

MEDCOST n'effectue pas de recherche fondamentale sur les technologies qu'elle utilise. Sa veille professionnelle lui permet d'optimiser cet outil de travail en fonction des avancées technologiques et des besoins des différents projets qu'elle mène.

En revanche, MEDCOST développe, dans le cadre de l'exercice de son métier, des applications qui sont autofinancées dans un premier temps :

- certains des réseaux de soins, par exemple [www.uroconseil.org](http://www.uroconseil.org) pour le service d'urologie/cancérologie de l'Institut Mutualiste Montsouris, sont développés dans un premier temps par MEDCOST dans l'objectif de convaincre des partenaires et d'intéresser des prescripteurs à leur financement ;
- certaines prestations Internet sont l'occasion de créer des " briques " de programmes ou de bases de données réutilisables et qui pourront suivant les opportunités être commercialisées : par exemple, une architecture de dossier médical partagé, un guide des hôpitaux... Aucun contrat de MEDCOST ne stipule l'exclusivité des travaux réalisés sur un thème pour un seul client ;
- dans la même optique, MEDCOST participe au sein d'un consortium français à un projet de dossier médical partagé sur les pathologies liées au vieillissement.

Il est assez ardu de dissocier de l'ensemble du chiffre d'affaires le travail réalisé en autofinancement sur ces projets, dans la mesure où :

- d'une part, aucune équipe n'est dédiée à la recherche-développement isolément car elle n'existe qu'en synergie avec les projets de même nature effectués pour le compte des clients ; cet enrichissement de l'offre par autofinancement est intimement lié à la position de meneur sur des marchés émergents ;
- d'autre part, ce travail pour compte propre n'exclut pas d'autres formes de financement ultérieures.

Toutes ces précautions prises, on peut néanmoins évaluer la proportion de temps de travail consacrée à ces développements à 5 % environ.

### 3.9. Facteurs de risques

Les facteurs de risques suivants doivent être pris en considération avant l'achat d'actions de la société. Ils sont inhérents aux différents aspects de l'activité de MEDCOST présentés par ailleurs dans ce document.

#### Risques liés à l'activité

##### RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ DES DONNÉES.

Compte tenu de la sensibilité des données manipulées dans le domaine de la santé, la sécurité des données est au cœur du métier et du savoir-faire de MEDCOST. Sa bonne gestion est la pierre angulaire des relations de confiance que MEDCOST entretient avec les autorités et avec ses clients.

Aujourd'hui des doutes subsistent dans l'opinion sur la sécurisation des informations générées par le commerce électronique. A fortiori, ce risque peut créer envers la mise en réseau des dossiers médicaux, confidentiels, une méfiance qui ferait obstacle à leur développement.

La gestion de ce risque nécessite l'utilisation de technologies de cryptage et d'authentification fournies sous licence par des sociétés tierces. MEDCOST utilise trois types de cryptage et réalise toutes les veilles technologiques nécessaires à son maintien au plus haut niveau de sécurisation existant. Aucun incident n'est à déplorer à ce jour. Mais la réputation de MEDCOST reste toutefois dépendante de l'état de l'art en matière de sécurisation.

*La sécurité des données doit être assurée sur trois plans :*

- 1. Confidentialité des données :** la société MEDCOST déclare tous les fichiers de données sur lesquels elle travaille à la CNIL, avec qui elle a depuis quelques années des relations de confiance. Ces relations conditionnent le droit de MEDCOST à manipuler les données médicales sur lesquelles repose l'essentiel de ses activités.
- 2. Erreurs et malveillances :** ce risque est relativement facile à cerner dans un marché aujourd'hui étroit. Mais en prenant de l'ampleur, le marché de l'information santé électronique serait plus attractif pour d'éventuels " hackers " (pirates) qui seraient presque sûrs d'y trouver le dossier d'un leader médiatique. Toutefois ce marché deviendrait également plus complexe, et cette complexité pourrait jouer en faveur d'intervenants reconnus et fiables comme MEDCOST.
- 3. Fiabilité et disponibilité des données :** la fiabilité des données utilisées et restituées par MEDCOST, malgré la compétence issue de la spécialisation de MEDCOST dans le domaine de la santé, dépend des clients ou partenaires sur lesquels MEDCOST s'appuie. De la même façon, la disponibilité des données dépend du travail des fournisseurs d'accès avec lesquels MEDCOST travaille.

MEDCOST prend des précautions pour se prémunir de ce dernier type de risques en doublant systématiquement son infrastructure. En revanche, il ne peut y avoir, compte tenu de l'état embryonnaire de l'utilisation du réseau Internet dans le domaine de la santé, de jurisprudence établie concernant la responsabilité du gestionnaire de dossiers médicaux électroniques, par exemple sur l'exactitude, dans tel dossier médical partagé, des éléments fournis par le radiologue puis utilisés par le chirurgien. Le dossier médical sur Internet est un outil de plus pour l'amélioration de la coordination des soins, et la réactivité du corps médical, mais il ne saurait éliminer l'erreur humaine.

#### RISQUES LIÉS AU PERSONNEL

La haute qualité et la discrétion du personnel sont un atout indispensable pour MEDCOST, qui ne peut garantir la pérennité de son personnel, quels que soient les éléments de motivation en place.

#### IMAGE DE MARQUE

L'ensemble de la stratégie de MEDCOST est construite sur les relations de confiance avec ses clients, sur sa réputation auprès des professionnels. Le plan de développement repose sur la diffusion et la pérennité de cette image. Il est difficile de prévoir la maîtrise que la société aura de son image de marque dans un environnement aussi sensible que la santé, dans la mesure où elle sera liée à l'image de l'ensemble de l'édifice Internet en termes de sécurisation et de fiabilité. Sur ces aspects, Internet n'a pas à ce jour convaincu une frange suffisante de la population pour écarter tout risque de rejet de cet outil.

#### RISQUES LIÉS À LA GESTION DE LA CROISSANCE

- 1. La structure d'activité est en transformation**

Au fil du développement des différents marchés de la santé sur Internet comme les essais cliniques ou les dossiers médicaux, la part de certaines lignes de produits dans le chiffre d'affaires de MEDCOST peut considérablement évoluer d'une année sur l'autre, et modifier les synergies. Il est d'autant plus difficile d'en prévoir l'impact sur les marges d'exploitation de MEDCOST. Aujourd'hui, les ratios du compte de résultat sont fortement liés à l'activité de prestation de services Internet/Intranet. Les business models des autres activités sont très différents et le rythme de leur évolution déterminera de façon évidente la structure du compte de résultat de MEDCOST, sans aucune garantie ni de calendrier ni d'ampleur. MEDCOST est donc susceptible, dans son propre intérêt et dans l'intérêt de l'investisseur, d'orienter ses efforts, en fonction des facteurs externes observés, sur l'activité la plus porteuse à ce moment.

En outre, les paramètres du business model de chaque activité peuvent être modifiés par le mode de construction progressive d'un marché émergent dont seule une petite partie des fondations est aujourd'hui visible. Qui plus est, la croissance de chaque activité en interne peut susciter des modifications de structure imprévues qui modifieront peut-être certains paramètres du plan de développement.

2. Avec le développement du marché de l'Internet médical, MEDCOST devra passer d'une activité de prestataire sur un marché naissant, à une activité plus industrielle sur un marché mature. La gestion de cette transition sera cruciale à moyen terme pour la pérennité du chiffre d'affaires, de la rentabilité et de la part de marché de MEDCOST. Elle nécessitera l'embauche et la formation de nouveaux membres du personnel dont il faudra assurer la bonne intégration, et une déclinaison commerciale claire des différentes gammes de produits ou services. Il ne peut être exclu que MEDCOST éprouve des difficultés à assurer cette transition et qu'un décalage sur les recettes et la situation financière de MEDCOST se produise.

3. Il se peut que la croissance de MEDCOST comporte des acquisitions externes. Ce mode de développement inclut un risque pour MEDCOST dans la mesure où la société n'en a pas encore une grande expérience.

### **Les risques liés au marché : des facteurs externes de fluctuation des résultats, échappant au contrôle de la société.**

#### **ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES RAPIDES ET NOUVEAUX STANDARDS**

MEDCOST n'est pas liée à une technologie spécifique, elle en utilise plusieurs en permanence et consacre des moyens à la veille (20% du temps de l'ensemble du personnel). En effet, la croissance potentielle d'Internet et sa situation au carrefour de tous les modes de communication ne permet pas de prévoir quelles techniques prédomineront dans les années à venir. MEDCOST a les capacités de s'adapter à ces évolutions, mais elles peuvent provoquer des décalages dans la réalisation du plan de développement.

#### **APPARITION DE NOUVEAUX CONCURRENTS ET DÉGRADATION DES CONDITIONS DE MARCHÉ**

Ce risque est limité par les barrières à l'entrée. MEDCOST fournit une grande palette de services informatiques haut de gamme à la fois en termes de compatibilité avec le système global de ses clients, et en termes de pertinence et d'adaptation au secteur santé. Cette activité repose inévitablement sur des relations de confiance établies au fil des années, à la fois auprès des autorités incontournables comme la CNIL, et auprès des clients. Il reste toutefois possible, même si c'est à l'échelle de plusieurs années, à d'autres acteurs de bâtir le même édifice, surtout si l'environnement réglementaire, social ou technologique évolue très différemment des attentes de MEDCOST.

La concurrence peut être attirée et prendre des parts de marché, notamment en offrant une spécialisation sur certains segments qu'elle maîtrise déjà dans d'autres secteurs (ex. hébergement brut de sites, ou commerce électronique). Elle peut aussi changer les conditions d'exercice du métier de MEDCOST (tarification, type de services offerts). La réactivité de MEDCOST pourrait ne pas suffire à compenser une perte de part de marché ou de marge. Au mieux, elle consisterait, en tout état de cause, en la modification de la stratégie et du plan de développement, dans l'objectif d'assurer la pérennité de l'entreprise et de sa rentabilité.

#### **IMPLICATION DES ACTEURS DU DOMAINE DE LA SANTÉ**

Le développement et surtout le financement des services proposés par MEDCOST repose entièrement sur les prescripteurs possibles de tels services. MEDCOST a identifié, comme prescripteurs possibles, les laboratoires pharmaceutiques et les assureurs santé, en s'appuyant sur :

- son expérience de conception et réalisation de services Internet/ Intranet pour ces acteurs ;
- l'importance pour ceux-ci de l'externalisation, notamment pour la fonction informatique ;
- les enjeux financiers que peut représenter un médium aussi efficace, que ce soit par rapport à leurs budgets de communication et de distribution, ou pour l'optimisation coût/ efficacité des remboursements ;
- l'évolution récente du marché américain.

Cependant, les budgets de la santé en France sont éclatés : les assureurs santé, notamment, n'ont pas le poids qu'ils ont aux Etats-Unis dans la gestion du remboursement. De même, les laboratoires pharmaceutiques vont devoir découvrir les apports d'Internet, dans un premier temps, sur les plus gros budgets d'essais médicamenteux, ou sur la commercialisation de formules très onéreuses ou très largement diffusées. MEDCOST devra continuer de convaincre, en démontrant :

- la faisabilité de ses projets,
- leur intérêt à la fois pour la qualité et pour le coût des services de santé,
- et, surtout, l'approbation et la demande des autorités, des autres professionnels de la santé, du public.

A cette fin, MEDCOST pratique beaucoup de formation gratuite auprès des décideurs du secteur, et se donne souvent l'initiative et les moyens de convaincre les différents intervenants et prescripteurs de ses projets, notamment au travers de ses fonctions de veille et de conseil en économie de la santé, en diffusion pour partie sur le site [MEDCOST.fr](http://MEDCOST.fr).

MEDCOST bénéficie d'ores et déjà de la confiance de ses clients, donc d'une partie influente du secteur de la santé qui a fait un premier pas vers l'Internet, mais il est impossible de garantir qu'à partir de ce premier pas, les mêmes intervenants, et d'autres, poursuivront dans cette voie prometteuse, et ce au rythme pressenti par MEDCOST.

#### INCERTITUDES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

1. Les réglementations et la volonté des autorités locales, nationales et européennes influent sur la taille du marché de MEDCOST et ses conditions d'accès. Les signes encourageants constatés en la matière ces dernières années n'augurent pas d'éventuels ralentissements ou accélérations à venir, qui dépendront à la fois de volontés politiques, de la sensibilité des opinions et de circonstances accidentelles imprévisibles telles que le piratage d'un dossier médical sensible ou la mauvaise utilisation d'une donnée médicale en ligne.

MEDCOST limite ce risque en travaillant avec des partenaires non gouvernementaux et en dehors des marchés soumis à des autorisations législatives ou réglementaires. Les avancées de MEDCOST, notamment dans le domaine des réseaux de soins, se sont faites indépendamment des incitations gouvernementales.

2. La jurisprudence déterminera jusqu'où la responsabilité de MEDCOST peut être engagée en cas d'accident lié à la bonne transmission ou au respect de la confidentialité de données médicales. A ce jour Internet, et a fortiori l'Internet médical, ont trop peu d'historique et une trop faible base d'utilisation pour permettre de prévoir les nouveaux problèmes auxquels la communauté médicale, politique, sociale, sera confrontée, et les réponses qu'elle imaginera. Or, des mesures alourdissant les précautions juridiques à prendre pour MEDCOST pourraient avoir un impact sur la réalisation d'une partie de son plan de développement.

#### DÉPENDANCE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'UTILISATION DE L'INFRASTRUCTURE INTERNET

1. L'utilisation de l'Internet dans le domaine de la Santé pourrait subir un ralentissement en fonction d'éventuels incidents sur la confidentialité provoquant la méfiance des professionnels et du public, voire des sanctions des autorités. Le développement à grande échelle de dossiers médicaux partagés sur Internet va peut-être nécessiter des technologies plus sécurisées.

2. Accès à la bande passante : MEDCOST s'appuie sur plusieurs fournisseurs d'accès aux réseaux de télécommunications (UNET et LDCOM). La bonne transmission des données manipulées ou diffusées par MEDCOST dépend de leur support. Si en raison de sinistres cet accès n'était pas assuré, cela entraverait la bonne mise à disposition des applications médicales de MEDCOST, avec des conséquences possiblement dangereuses suivant le laps de temps touché.

#### Autres risques liés aux contreparties de MEDCOST

##### RISQUE CLIENT

L'exercice 2002 a été marqué par la poursuite des projets de grande ampleur démarrés en 2000, qui ont sollicité une part importante des équipes MEDCOST pendant tout l'exercice. Cela représente un risque de dépendance à la clientèle pour MEDCOST (cf. paragraphe 3.5).

Le délai de paiement moyen constaté est de l'ordre de 100 à 110 jours. MEDCOST, qui délivre ses prestations auprès d'une clientèle solvable, n'a pratiquement aucun impayé.

Par ailleurs, le risque client a augmenté du fait que les clients internalisent la fonction de web agency et de mise à jour de leur site Internet ; de plus, ils changent de prestataire, font baisser les prix des prestations et renégocient les contrats.

MEDCOST demande à ses équipes commerciales de rechercher très activement des nouveaux clients afin de réduire la part dans le chiffre d'affaires de ses deux premiers clients. La recherche de ces nouveaux débouchés permet également de contrecarrer la baisse des prix et les renégociations précitées.

**RISQUE FOURNISSEUR**

La sous-traitance est utilisée par MEDCOST essentiellement sur des aspects de son activité qui ne sont pas stratégiques, comme le design ou la fourniture d'accès. La fourniture d'accès à la bande passante reste toutefois un risque majeur de l'utilisation de l'infrastructure Internet. L'importance stratégique de l'accès à Internet peut créer une dépendance de MEDCOST à l'égard de ses fournisseurs d'accès. MEDCOST gère ce risque par des relations suivies, avec plusieurs fournisseurs de confiance (UUNET et LDCOM).

**RISQUE DE TAUX**

Ce risque est quasiment inexistant dans la mesure où MEDCOST n'a aucun emprunt et n'en n'a contracté aucun depuis janvier 2003, ni aucun placement sur les marchés financiers à ce jour. Cette politique peut toutefois évoluer en fonction des besoins ou des liquidités de MEDCOST, dans une optique de saine gestion de la trésorerie de l'entreprise.

Le ratio d'endettement net de la société au 31/12/2002 et au 30 juin 2003 est nul. La société n'a pas recours à des concours bancaires, ni à des lignes de crédit compte tenu de son niveau de trésorerie. Elle n'utilise pas de découverts bancaires

**RISQUE SUR LE TRAVAIL AU FORFAIT**

Le développement de projets au forfait comporte par définition un risque de dépassement. MEDCOST s'est doté d'outils de contrôle et de coordination pour limiter ce risque au maximum. En amont, tout devis est établi en accord avec l'équipe de production et doit être visé par la direction des opérations. Cela permet d'éviter les ventes sous-évaluées.

Les charges de travail de la totalité de l'équipe de production (chefs de projet, développeurs, intégrateurs, graphistes ...) font l'objet d'un rapport quotidien d'activité, sur l'Intranet de MEDCOST, et permettent de suivre au jour le jour le temps homme affecté aux différents projets. Le contrôle se fait à trois niveaux :

- le chef de projet suit quotidiennement l'avancée des développements et doit signaler tout dépassement pressenti par rapport au devis initial
- le directeur des opérations et le directeur des projets réunissent chaque semaine les chefs de projet pour faire un point hebdomadaire d'avancement et allouer par avance les ressources de la semaine à venir.
- une fois par mois, la direction générale examine l'adéquation entre les charges de production et les ventes.

Au final, ces procédures permettent d'assurer la rentabilité de la majeure partie des projets vendus. Quelques dépassements ont pu avoir lieu ; ils ne remettent pas en cause la rentabilité globale de la production au forfait.

**RISQUE DE CHANGE**

Compte tenu des particularités nationales du secteur santé, le marché de MEDCOST est aujourd'hui exclusivement français. Il est amené au fil des harmonisations internationales à devenir européen à moyen terme, ce qui dans la zone euro ne créera pas de risque de change pour les prochaines années.

**Risque actions**

Le risque sur actions est constitué par le risque de prix lié à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus par la Société MEDCOST. Etant précisé qu'en dehors de l'autodétention, la société MEDCOST ne détient pas de portefeuille d'actions.

Le groupe MEDCOST détient au 30 juin 2003, un portefeuille de SICAV de trésorerie constitué essentiellement en vue de placer la trésorerie de la société. Au 30 juin 2003, le portefeuille de SICAV s'élevait à 3 671 K€.

Les actions propres de MEDCOST, évaluées en fonction du cours moyen de bourse de décembre 2002, représentent 49,9 K€ au 31/12/2002, une moins value potentielle de 50 K€ a été enregistrée au 31/12/2002. Au 30 juin 2003, ces mêmes actions propres, évaluées en fonction du cours moyen de bourse de juin 2003, représentent 48 K€ au 30/06/2003, une moins value potentielle de 57 K€ a été enregistrée au 30 juin 2003 sur la valeur de ces actions propres.

D'un autre côté, les SICAV d'une valeur de 4 272 K€ au bilan au 31/12/2002, comprennent une plus value potentielle de 34 k€ au 31/12/2002.

Ces mêmes SICAV d'un montant de 3 671 K€ au 30 Juin 2003 représentent une plus value potentielle de 69 K€ par rapport au cours du 30 juin 2003.

	Portefeuille d'actions Tierce ou OPCVM actions ou SICAV	Portefeuille d'actions propres
Position à l'actif au 31 déc 2002	4 272 k€	49 965 €
Hors Bilan	Néant	Néant
Position nette Globale	4 272 k€	49 965 €
Position à l'actif au 30 juin 2003	3 671 k€	48 286 €
Hors Bilan	Néant	Néant
Position nette Globale	3 671 k€	48 286 €

Le niveau des SICAV varie en fonction des besoins de trésorerie de la société MEDCOST. Le Président de la Société, prend toute décision quant au niveau des SICAV et au type d'investissement pratiqué. Dans un souci de prudence, les seuls instruments utilisés sont des SICAV de trésorerie.

### Engagements Hors Bilan

Il est présenté ci-après un tableau relatif aux engagements hors-bilan donné dans le cadre de l'activité courante des deux dernières années.

	2003	2002
Cautions de contre-garantie sur marchés	Néant	Néant
Créances cédées non échues ( bordereaux Dailly etc)	Néant	Néant
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	Néant	Néant
Avals, cautions et garanties données	Néant	Néant
Autres engagements donnés	Néant	Néant

Cette présentation des engagements hors-bilan n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

### Risques industriels et liés à l'environnement

MEDCOST et ses filiales n'exerçant pas d'activité industrielle, il n'existe pas de risque lié à l'environnement.

### Assurance du Groupe

Le groupe MEDCOST a souscrit pour 2002 une assurance couvrant les risques touchant les biens mobiliers et immobiliers, il a également été souscrit une assurance responsabilité civile pour la conduite de l'activité.

Ces polices d'assurances ont été souscrites auprès de la même compagnie d'assurance (AON).

Il n'existe pas d'assurance perte d'exploitation.

Les plafonds de garantie pour l'ensemble des risques généraux ou spécifique sont à titre indicatif les suivants :  
Le montant des primes d'assurance payées au cours de l'exercice 2002, est de 15 765 €

<b>Risques en responsabilité civile générale et professionnelle</b>	
• Dommages corporels	4 954 593 €
• Dommages matériels et immatériels	457 347 €
<b>Risques immobiliers et mobiliers</b>	
• Biens immobiliers/risques locatifs	Sans limitation de somme
• Biens mobiliers	244 000 €
<b>Pas d'assurance perte d'exploitation</b>	

### 3.10. Faits exceptionnels et litiges

Il est rappelé qu'une transaction globale permettant la prise de contrôle direct et indirect de la société DOCTISSIMO par MEDCOST est intervenue au mois de Juillet 2001 et a été réalisée le 30 novembre 2001.

Cette opération a donné lieu à une valorisation de 100% du capital de la société DOCTISSIMO à l'occasion de l'apport des titres à la société MEDCOST.

Cette valorisation, outre la trésorerie nette était fondée sur une valeur d'entreprise appréciée eu égard aux perspectives résultant du plan de développement de DOCTISSIMO et de la valeur du site internet créé, aboutissant ainsi à 3 048 K€ au 30 novembre 2001.

Cette valeur d'entreprise a dû être sensiblement diminuée et a conduit à une dépréciation de la valeur des titres de participation DOCTISSIMO dans les comptes de la société MEDCOST à hauteur globalement de 2 523 K€ au 31 décembre 2002, pour porter la valeur utile d'entreprise DOCTISSIMO à 525 K€ à la suite de différents traitements comptables décrits dans les comptes consolidés du Groupe MEDCOST au 31.12.2002

La raison principale de cette dépréciation réside dans le fait que depuis fin novembre 2001, le marché Internet a continué à se dégrader et a conduit la direction de DOCTISSIMO à réviser complètement son plan de développement au mois de mars 2002, plusieurs postes escomptés du chiffre d'affaires n'étant plus réalisables. C'est ainsi que la publicité en ligne qui devait être une des ressources principales de DOCTISSIMO est en forte dégradation et que le lancement de services payants comme les questions aux experts n'a pas permis d'enregistrer de chiffre d'affaires significatifs.

Ce nouveau plan de développement a conduit à une nouvelle évaluation de la valeur d'entreprise DOCTISSIMO et à une dépréciation des titres de participations dans les comptes sociaux de MEDCOST, dans les conditions qui viennent d'être exposées.

A la connaissance de la société, il n'existe à ce jour pas d'autres faits exceptionnels ou de litiges pouvant avoir, ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société MEDCOST.

#### **Provisions et dépréciation**

Les décisions de dépréciations et provisionnement sont prises en concertation entre les membres de la direction de la Société et l'expert comptable en charge du suivi comptable. Toutes les décisions quant aux provisions et dépréciations font l'objet à chaque arrêté de comptes, de contrôles de la part des commissaires aux comptes quant au bien fondé et au niveau de ces provisions et dépréciations.

La provision pour dépréciation des titres de participation telle que décrite dans l'annexe aux comptes sociaux du 31/12/2002 et du 30/06/2003 a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité de la filiale, à partir des cash flows actualisés sur les 4 prochaines années.

La provision pour dépréciation des actions propres est déterminée en faisant la différence entre la valeur comptable des titres et l'évaluation boursière de ces titres arrêtée en fonction du cours de bourse du dernier mois de l'exercice (pour la clôture de l'exercice) ou du semestre (pour l'arrêté des comptes semestriels). Une telle provision est enregistrée si la valeur comptable des titres est inférieure à l'évaluation boursière de ces mêmes titres.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont déterminées au cas par cas en fonction de la probabilité de recouvrement des créances. Une vérification régulière du niveau des créances clients est effectuée par la direction et le montant des provisions pour dépréciation des créances clients est ajusté à chaque arrêté de comptes.



### 3.11. Evolution récente et perspectives

#### Chiffre d'affaire réalisé au premier trimestre 2003

Au 31 mars 2003, le chiffre d'affaires consolidé de MEDCOST s'établit à 1,057 M€ contre 1,528 M€ au 31 mars 2002. L'activité de MEDCOST subit donc un retrait d'environ 30 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

#### Chiffre d'affaire réalisé au deuxième trimestre 2003

Au deuxième trimestre 2003, MEDCOST a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 0,853 M€ contre 0,968 M€ au deuxième trimestre 2002. Au 30 juin 2003, le chiffre d'affaires consolidé de MEDCOST s'établit donc à 1,910 M€ contre 2,496 M€ au 30 juin 2002.

#### Chiffre d'affaire réalisé au troisième trimestre 2003

Au troisième trimestre 2003, MEDCOST a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 0,77 M€ contre 1,16 M€ au troisième trimestre 2002. Au 30 septembre 2003, le chiffre d'affaires consolidé de MEDCOST s'établit donc à 2,68 M€ contre 3,62 M€ au 30 septembre 2003.

#### RÉVISION DES OBJECTIFS CHIFFRÉS

MEDCOST reste prudente sur le niveau de ses activités au cours de l'exercice 2003.

En effet, pour ce qui concerne son activité de service, les prises de décisions significatives des acteurs de la santé vis-à-vis d'éventuels projets Internet sont encore retardées et ne verront une éventuelle conclusion que courant 2004. Dans le prolongement de l'année 2002, cet attentisme devrait donc encore pénaliser l'activité 2003 de la société.

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 2003 a été marqué par quelques ventes non récurrentes, notamment dans son activité de web agency et dans le pôle d'édition professionnelle (solution Webtrials de gestion en ligne des essais thérapeutiques) et par le démarrage significatif des ventes de publicité en ligne sur DOCTISSIMO.

L'activité de conseil est stable et continue de représenter près de 25 % du chiffre d'affaires total, tandis que les prestations de web agency sont en recul. La gamme "Dossiers médicaux électroniques", développée autour du concept des réseaux de soins, a elle aussi connu une baisse sensible au cours de ce premier trimestre.

L'édition est en revanche en forte progression, tant dans son volet professionnel, au travers de son logiciel Webtrials, qui génère un chiffre d'affaires en croissance de plus de 50 %, que dans le volet grand public, DOCTISSIMO ayant contribué à hauteur de près de 15 % au chiffre d'affaires consolidé du groupe.

Néanmoins, l'activité enregistrée par MEDCOST au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2003 ne marque pas un redémarrage durable de ses marchés. La véritable reprise est attendue pour 2004.

Ces nouvelles prévisions qui sont présentées ci-après, tiennent compte de l'évolution récente des marchés sur lesquels MEDCOST évolue :

- tassement de l'activité de web agency en 2002 et 2003, mais reprise prévue à partir de 2004 par l'effet combiné :
  - d'une restriction et d'une rationalisation de l'offre suite aux difficultés conjoncturelles très fortes sur le secteur,
  - d'une croissance de la demande liée à la reprise économique et à la généralisation du média Internet ;
- croissance soutenue de notre offre Webtrials en 2002 (+ 50 %) et en 2003, puis forte croissance par la généralisation des recueils de données en ligne ;
- tassement de l'activité réseaux de soins et démarrage fortement décalé de la mise en œuvre de dossiers patients en ligne ;
- poursuite de la montée en charge de l'activité commerciale de DOCTISSIMO.

## Précédents prévisionnels présentés dans le document de référence 2001

Comptes MEDCOST en K€	2001 Prévisionnel	Comptes sociaux 2001	2002 Prévisionnel	Comptes sociaux 2002	2003 Prévisionnel	2004 Prévisionnel
Ingénierie et multimédia	2 286	2 835	3 073	2 676	3 093	3 930
Consulting et conduite de projet	1 021	1 689	1 670	1 711	1 682	2 052
Autres produits	1 754	491	127	227	128	221
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>5 061</b>	<b>5 015</b>	<b>4 870</b>	<b>4 614</b>	<b>4 903</b>	<b>6 203</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5 010</b>	<b>5 921</b>	<b>5 593</b>	<b>5 347</b>	<b>5 183</b>	<b>5 641</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>+ 51</b>	<b>- 906</b>	<b>- 724</b>	<b>- 733</b>	<b>- 280</b>	<b>+ 562</b>
% des produits d'exploitation	+1 %	-18 %	-14,8 %	-15,89 %	-5,7 %	+9 %
Produits (charges) financiers nets	+ 183	- 2 861	2	35	133	122
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>+ 234</b>	<b>- 3 767</b>	<b>- 721</b>	<b>- 698</b>	<b>- 147</b>	<b>+ 684</b>
% des produits d'exploitation	4,6 %	- 74,5 %	- 14,8 %	- 15,13 %	- 3 %	11 %
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>- 242</b>	<b>- 40</b>	<b>- 85</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
% des produits d'exploitation	0	- 4,8 %	- 0,8 %	- 1,85 %	0 %	0 %
Participation des salariés	0	0	0	0	0	0
• Impôts sur les sociétés	94	- 325	0	0	0	0
• Crédit impôt recherche			0	0		
<b>Résultat net</b>	<b>140</b>	<b>- 3 685</b>	<b>- 761</b>	<b>- 783</b>	<b>- 147</b>	<b>684</b>
% des produits d'exploitation	2,8 %	- 72,8 %	- 15,6 %	- 16,97 %	- 3 %	11 %

**Commentaire sur les différences entre le prévisionnel 2002 et les comptes sociaux 2002 ci-dessus**

Les colonnes 2001 sont reprises pour mémoire. Elles ont fait l'objet d'un commentaire page 68 du document de référence 2001, consultable sur le site de l'AMF.

Pour ce qui concerne l'exercice 2002, l'objectif concernant les produits d'exploitation de MEDCOST a été quasiment atteint. La ventilation des produits d'exploitation est toutefois différente au niveau du poste ingénierie informatique et prestations multimédia qui est en recul de 397 K€, cette baisse a toutefois été compensée en partie par l'augmentation des deux autres postes de produits.

Les charges d'exploitation ont pu être réduites de 246 K€ par rapport aux prévisions, ce qui a permis d'obtenir un résultat d'exploitation quasi conforme aux prévisions.

Le perte d'exploitation se situe en dessous de 700 K€, tandis qu'il était prévu une perte de 721 K€; d'autre part, l'exercice 2002 a enregistré un résultat financier de 35 K€ provenant de la différence entre d'une part les produits financiers constitués essentiellement de produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement - à hauteur de 146 K€ - et d'autre part charges financières constituées principalement de dotations aux amortissement et aux provisions - pour un montant de 173 K€. Un résultat financier quasi inexistant avait été prévu au niveau du prévisionnel 2002.

Ce résultat financier positif est venu atténuer l'effet du résultat exceptionnel, qui est négatif de 85 K€. Il est essentiellement composé (à hauteur de 50 K€) d'un mali sur cession d'actions propres MEDCOST.

Compte tenu de ces résultats, le résultat net comptable ressort à - 783 K€ contre - 761 K€ initialement prévu. Le prévisionnel 2002 a donc été respecté.

**Nouveaux Objectifs chiffrés de MEDCOST uniquement  
comparés aux prévisionnels présentés dans le document de référence 2001**

Comptes MEDCOST en K€	2003	2003	2004	2004
	Prévisionnel	Prévisionnel Révisé	Prévisionnel	Prévisionnel Révisé
Ingénierie et multimédia	3 093		3 930	
Consulting et conduite de projet	1 682		2 052	
Multimedia		2 030		2 233
Conseil		868		1 129
Edition		325		374
Autres Produits	128	127	221	100
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>4 903</b>	<b>3 351</b>	<b>6 203</b>	<b>3 835</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5 183</b>	<b>3 886</b>	<b>5 641</b>	<b>4 080</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 280</b>	<b>- 535</b>	<b>+ 562</b>	<b>- 245</b>
% des produits d'exploitation	- 5,7 %	- 15,97 %	+ 9 %	- 6,4 %
Produits (charges) financiers nets	133	36	122	30
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>- 147</b>	<b>- 499</b>	<b>+ 684</b>	<b>- 215</b>
% des produits d'exploitation	- 3 %	- 14,90 %	11 %	- 5 %
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>- 50</b>	<b>0</b>	<b>- 50</b>
% des produits d'exploitation	0 %	- 1,5 %	0 %	- 1,3 %
Participation des salariés	0	0	0	0
• Impôts sur les sociétés	0	0	0	0
• Crédit impôt recherche				
<b>Résultat net</b>	<b>- 147</b>	<b>- 549</b>	<b>684</b>	<b>- 265</b>
% des produits d'exploitation	- 3 %	- 16,39 %	11 %	- 6,95 %

**Comparaison entre les comptes prévisionnels précédents 2003 et le prévisionnel révisé 2003 de MEDCOST**

Le prévisionnel 2003 révisé présente une nouvelle ventilation des produits d'exploitation, désormais constituées des postes multimédia, conseil, édition (édition professionnelle et grand public) et autres produits.

Le nouveau prévisionnel présente au surplus un ajustement à la baisse des produits d'exploitation de l'ordre de 30%, du fait que la reprise initialement attendue en 2003, ne se fera qu'en 2004.

Les charges d'exploitation ont elles été diminuées de 25%, pour atteindre un résultat d'exploitation déficitaire égal à 535 K€. Ce résultat représente une amélioration par rapport aux comptes sociaux 2002 qui ont enregistré un résultat d'exploitation négatif de 733 K€.

Compte tenu du résultat financier escompté et du résultat exceptionnel qui devrait être déficitaire, le résultat net devrait être inférieur à - 550 K€.

**Comparaison entre les comptes prévisionnels précédents 2004 et le prévisionnel révisé 2004 de MEDCOST**

Comme pour le prévisionnel révisé 2003, le prévisionnel 2004 a également été révisé et présente une nouvelle ventilation des produits d'exploitation. Le nouveau prévisionnel 2004 a été établi dans la continuité du nouveau prévisionnel 2003.

Les produits d'exploitation, devant initialement atteindre 6 203 K€, devraient avoisiner les 3 835 K€. Tandis que les charges d'exploitation devraient légèrement dépasser les produits d'exploitation, de telle sorte que le résultat d'exploitation ressortirait à - 245 K€.

Compte tenu de la revue à la baisse des produits d'exploitation, il ne sera pas possible d'atteindre le résultat d'exploitation de 562 K€ initialement escompté. Compte tenu des produits financiers attendus, et du résultat exceptionnel, le résultat net devrait se limiter à une perte d'environ - 265 K€.

### Objectifs chiffrés de DOCTISSIMO uniquement

Comparaison entre les précédents prévisionnels présentés dans le document de référence 2001 et les nouveaux objectifs chiffrés

Comptes DOCTISSIMO en K€	2002 Prévisionnel	Comptes sociaux 2002	2003 Prévisionnel Initial	2003 Prévisionnel Révisé	2004 Prévisionnel Initial	2004 Prévisionnel Révisé
<b>Chiffre d'affaires</b>						
Publicité	70	144	210	112	315	202
Sponsoring et Opérations spéciales	95	15	285	478	428	597
Syndication de contenus	8	24	24	47	48	51
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>173</b>	<b>183</b>	<b>519</b>	<b>637</b>	<b>791</b>	<b>850</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Salaires et charges	406	468	436	495	469	446
Achats de contenus	55	31	58	21	61	21
Frais généraux MEDCOST	60	61	61	59	62	59
Sous-traitance MEDCOST	153	153	156	171	159	171
Dépenses marketing	183	153	201	95	221	95
Autres charges	170	277	179	199	187	199
<b>TOTAL Charges d'exploitation</b>	<b>1 027</b>	<b>1 143</b>	<b>1 091</b>	<b>1 041</b>	<b>1 160</b>	<b>991</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 854</b>	<b>- 960</b>	<b>- 572</b>	<b>- 404</b>	<b>- 370</b>	<b>- 141</b>
<b>Marge/CA</b>	<b>- 494 %</b>	<b>- 524 %</b>	<b>- 110 %</b>	<b>- 63 %</b>	<b>- 46,78 %</b>	<b>- 17 %</b>

#### Commentaire sur les différences entre le prévisionnel 2002 et les comptes sociaux 2002 ci-dessus

Bien que le chiffre d'affaires prévu pour 2002 ait été réalisé, sa répartition est sensiblement différente : l'essentiel du chiffre d'affaires provient de la publicité soit 144 K€ sur un total de 183 K€. Les opérations spéciales qui devaient représenter 95 K€, se sont limitées à 15 K€. Enfin, la syndication de contenu a dépassé les prévisions pour atteindre 24 K€ en 2002.

Les charges d'exploitation ont atteint 1 143 K€ contre 1 027 K€ initialement prévus.

Le résultat d'exploitation ressort donc à - 960 K€ contre - 854 K€ initialement prévu.

#### Comparaison entre les comptes prévisionnels précédents 2003 et le prévisionnel révisé 2003 de DOCTISSIMO

Le nouveau prévisionnel 2003 présente une diminution de la perte d'exploitation par rapport à celle initialement prévue.

Cette amélioration du résultat d'exploitation provient d'une hausse des produits d'exploitations. En effet, l'augmentation du chiffre d'affaire 2002 se confirme en 2003 avec une hausse attendue de l'ordre de 22% par rapport aux prévisions initiales pour 2003. Cette hausse est principalement localisée au niveau du poste " sponsoring et opérations spéciales " pour un total de 478 K€ au lieu des 285 K€ tels qu'initialement prévus. Il est précisé que ce nouveau prévisionnel comprend une modification de la ventilation des produits d'exploitation : le poste sponsoring - antérieurement joint au poste publicité - est désormais regroupé avec le poste opérations spéciales. De ce fait le montant de chaque poste de produits a été modifié.

Malgré l'augmentation des produits d'exploitation attendue pour 2003, le niveau des charges d'exploitations ne devrait pas augmenter par rapport au prévisionnel initial ; ces charges devraient même diminuer globalement de 50 K€.

Une économie substantielle de 106 K€ devrait être réalisée sur le poste " dépenses marketing ", ainsi qu'une économie de 37 K€ sur le poste " Achats de contenus ". Le poste " Charges de personnel " devrait augmenter de l'ordre de 59 K€, le poste " autres charges " devrait augmenter de l'ordre de 20 K€, étant précisé que ce nouveau prévisionnel comprend un poste dotations aux amortissement, ce qui n'était pas le cas auparavant, ces dotations étant incluses dans le poste " autres charges ".

Ainsi, le résultat d'exploitation devrait être négatif de 404 K€, contre une perte initialement prévue de 572 K€.

**Comparaison entre les comptes prévisionnels précédents 2004 et le prévisionnel révisé 2004 de DOCTISSIMO**

Les produits d'exploitation qui initialement devaient atteindre 791 K€ au cours de l'exercice 2004 devraient plutôt se situer aux environs de 850 K€, soit une amélioration de l'ordre de 7%.

La ventilation de ces produits d'exploitation a également été modifiée suivant la même méthode que pour le nouveau prévisionnel 2003; 70% du chiffre d'affaires devrait être réalisé dans le domaine du " sponsoring , opérations spéciales " avec un total d'environ 600 K€. Le poste " publicité " devrait totaliser 202 K€. Le poste " syndication de contenus " devrait être en hausse régulière et passer ainsi de 24 K€ en 2002 à 51 K€ en 2004.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, une économie globale de 50 K€ devrait être réalisée par rapport au nouveau prévisionnel 2003, soit une économie de l'ordre de 5%.

En comparant le prévisionnel initial 2004 et le nouveau prévisionnel 2004, les charges d'exploitation ont été diminuées de l'ordre de 169 K€.

Les économies devraient se situer principalement au niveau des postes " dépenses de marketing ", " achats de contenus " et " charges de personnel ".

Compte tenu de l'augmentation des produits et de la baisse concomitante des charges d'exploitation, le résultat d'exploitation devrait dégager une perte de l'ordre de 141 K€ contre une perte initialement prévue de 370 K€.

**Objectifs chiffrés du groupe (comptes consolidés)**

K€	2002 Prévisionnel	2002 Comptes consolidés	2003 Prévisionnel initial	2003 Prévisionnel révisé	2004 Prévisionnel initial	2004 Prévisionnel révisé
Produits d'exploitation	4 830	4 522	5 205	3 756	6 773	4 455
Charges d'exploitation	6 563	6 368	6 217	4 696	6 740	4 841
Résultat d'exploitation	- 1 733	- 1 845	-1 012	-940	33	- 386
% des produits d'exploitation	- 35,9 %	- 40,8 %	- 19,4 %	- 25,03 %	0,5 %	- 8,67 %
Produits (charges) financiers nets	162	233	133	36	122	30
Résultat courant	-1 571	-1 613	-879	- 904	155	- 356
% des produits d'exploitation	-32,5 %	-35,7 %	-16,9 %	-24,07 %	2,3 %	- 8,0 %
Résultat exceptionnel	- 461	- 505	0	- 50	0	- 50
% des produits d'exploitation	-9,5 %	-11,2 %		- 1,3 %		- 1,1 %
Participation des salariés	0	0	0	0	0	0
• Impôts sur les sociétés	0	0	0	0	0	0
• Impôts différés	-138	-133	-55	-55	-55	-55
• Dot. amort. écart acquisition	0	0	0	0	0	0
Résultat net consolidé	-1 894	-1 985	-824	-899	210	- 351
% des produits d'exploitation	-39,2 %	-43,9 %	-15,8 %	-23,9 %	3,1 %	- 7,9 %

**Commentaire sur les différences entre le prévisionnel 2002 et les comptes consolidés 2002 ci-dessus**

Les produits d'exploitation sont en retrait de 308 K€ par rapport au prévisionnel 2002. Cette baisse sensible provient essentiellement du tassement de l'activité de MEDCOST , étant précisé que 2002 a permis la montée en puissance du chiffre d'affaires de DOCTISSIMO, qui a dépassé son budget 2002.

Une économie globale de 195 K€ a été réalisée au niveau des charges d'exploitation, de ce fait la perte d'exploitation constatée en 2002 a été de 1 845 K€ contre 1 733 K€ initialement prévue.

Le résultat financier a été positif de 233 K€ contre 162 K€ initialement prévu.

Le résultat exceptionnel est constitué à hauteur de 245 K€ d'une dotation aux provisions pour dépréciation exceptionnelle des frais de développement du site DOCTISSIMO, ainsi que d'une dotation aux provisions sur impôts différés actif d'un montant de 173 K€. Par ailleurs, il a été constaté un mali sur cessions d'actions propres de la société MEDCOST à hauteur de 50 K€.

Compte tenu de ces principaux postes, un résultat exceptionnel négatif a été dégagé à hauteur de 505 K€ contre 461 K€ initialement prévu. Le Résultat net consolidé est constitué par une perte nette de 1 985 K€ contre 1 894 K€ initialement prévu. En conséquence, un différentiel de 91 K€ par rapport aux prévisions a été enregistré en 2002 sur l'ensemble du groupe.

**Comparaison entre les comptes prévisionnels précédents 2003 et le prévisionnel révisé 2003 ci-dessus**

Compte tenu de la reprise qui n'est pas attendue en 2003, les postes du budget 2003 ont été corrigés dans le sens de la baisse.

En ce qui concerne les produits d'exploitation, une baisse de 1 449 K€ par rapport au précédent budget est à prévoir. Dans le même temps, les charges d'exploitation devraient enregistrer une baisse de 1 521 K€ par rapport au budget initial, néanmoins, elles devraient encore être supérieures aux produits d'exploitation.

La perte d'exploitation attendue devrait être de 940 K€ contre 1 012 K€ initialement prévue.

Le résultat financier et les impôts différés devraient permettre de situer la perte nette consolidée légèrement au dessous de 900 K€. Dans le précédent prévisionnel 2004, le niveau de la perte nette consolidée devait être de 824 K€, soit une différence de l'ordre de 76 K€.

Bien que 2003 constituera un exercice déficitaire, le niveau de la perte attendue devrait être en fort recul, si on la compare aux comptes consolidés de l'exercice 2002 qui ont enregistré une perte nette de 1 985 K€.

**Comparaison entre les comptes prévisionnels précédents 2004 et le prévisionnel révisé 2004 ci-dessus**

L'exercice 2004 devrait dégager une perte nette consolidée de l'ordre de 351 K€, soit une diminution du niveau de perte de l'ordre de 60% par rapport à l'exercice 2003.

Les produits d'exploitation ont été revus à la baisse par rapport aux précédents prévisionnels et devraient atteindre 4 455 K€ au lieu des 6 773 K€ initialement prévus. Néanmoins, ces produits devraient représenter une hausse de près de 19 % par rapport à ce qui sera réalisé au cours de l'exercice 2003.

Les charges d'exploitation devraient être supérieures de 386 K€ par rapport aux produits d'exploitation.

Dès lors, le résultat d'exploitation ne sera pas constitué par un léger bénéfice de 33 K€ comme initialement prévu dans le précédent prévisionnel 2004, mais par une perte d'exploitation de 386 K€.

Le résultat financier positif de 30 K€, sera en retrait par rapport aux précédentes prévisions.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net positif initialement escompté dans le prévisionnel 2004 précédé ne pourra pas être atteint.

**Tendances pour l'exercice 2005**

L'équilibre du groupe, sauf imprévu, est attendu en 2005. La société DOCTISSIMO devrait enregistrer un premier exercice bénéficiaire.

La société MEDCOST devrait quant à elle voir la reprise de son activité, ce qui se répercutera de façon positive sur ses résultats.

### 3.12. Calendrier de communication financière

Clôture de l'exercice au 31 décembre

#### Nature de l'information

Résultats semestriels 2003

CA 3<sup>ème</sup> trimestre 2003

CA annuel 2003

Résultats annuels 2003

#### Date retenue

22 octobre 2003

5 novembre 2003

Semaine du 9 février 2004

Semaine du 19 avril 2004

### 3.13. Chiffres-clé

K€	2001*	2001**	2002*	2002**	1 <sup>er</sup> sem 2003*	1 <sup>er</sup> sem 2003**
Chiffre d'affaires	5 058	5 007	4 543	4 480	1 913	1 970
Résultat d'exploitation	- 906	- 1 027	- 733	- 1 845	- 258	- 643
Résultat Net	- 3 685	- 2 221	- 783	- 1 985	- 265	- 632
Résultat Net (en % du CA)	- 73 %	- 44,4 %	- 17,2 %	- 44,3 %	- 13,86 %	- 32,09 %
Capitaux propres	6 965	8 429	6 182	6 444	5 917	5 812
Ratio d'endettement / fonds propres	0	0	0	0	0	0

\* Compte sociaux

\*\* Comptes consolidés :

Comptes consolidés de l'exercice 2001 :

- MEDCOST
- ALMATO et DOCTISSIMO

12 mois d'activité (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2001)

1 mois d'activité (du 1<sup>er</sup> décembre au 31 décembre 2001)



## 4.1. Bilan et compte de résultat 2002 sociaux

### 4.1.1 Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MEDCOST, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### 2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES.

Nous avons également procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 21 mai 2003

Les commissaires aux Comptes



Michel MEHUT



Joseph PAUGET

### 4.1.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

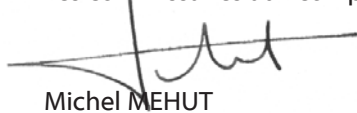
En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.



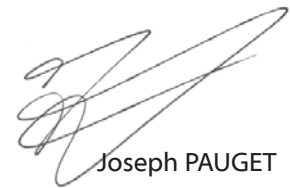
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 225-38 du Code de commerce.

Paris, le 21 mai 2003

Les commissaires aux comptes



Michel MEHUT



Joseph PAUGET

#### 4.1.3 Bilan social actif sur 12 mois

€	Brut	Amort.et prov.	31/12/2002 Net	31/12/2001 Net
<b>BILAN ACTIF</b>				
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais recherche et développement				
Conces. Brevet et droit simil.	259 371	240 232	19 138	64 789
Avances et acomptes				
Fonds commercial (1)				
Autres immo. Incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Inst. Tech., matériel outil, ind.				
Autres immo. Corporelles	1 123 002	590 364	532 638	630 153
Immob.corporelles en cours				
Avances et acomptes	958		958	
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	3 048 502	2 523 502	525 000	686 021
Créances rattachées	620 362	620 362		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immo.financières	58 648		58 648	141 150
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 110 843</b>	<b>3 974 460</b>	<b>1 136 382</b>	<b>1 522 112</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, approvisionn.			23 875	
En-cours production de biens	23 875			
En-cours production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur cdes</b>				
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 539 783	81 905	1 457 878	2 466 419
Autres créances	438 857		438 857	738 566
Capital souscr.et appel.non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres	101 202	50 943	50 259	55 219
Autres titres	4 272 185		4 272 185	3 975 785
<b>Disponibilités</b>	204 039		204 039	60 625
Comptes régularisation actif				
Charges constatées d'avance (3)	61 467		61 467	451 792
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 641 409</b>	<b>132 848</b>	<b>6 508 561</b>	<b>7 748 407</b>
Charg.à répartir sur plus.exerc.				
Primes rembours.des oblig.				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 752 252</b>	<b>4 107 308</b>	<b>7 644 944</b>	<b>9 270 519</b>
(1) Dont droit au bail.				
(2) Dont à moins d'un an				91 469
(3) Dont à plus d'un an			324 849	324 849

## 4.1.4 Bilan social passif sur 12 mois

€		31/12/2002 Net	31/12/2001 Net
<b>BILAN PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	Capital (dont versé : 1 109 063)	1 109 063	1 109 063
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 800 751	8 800 751
	Ecarts de réévaluation		
	• Réserves		
	• Réserve légale	99 959	99 959
	• Réserves statutaires ou contractuelles		
	• Réserves réglementées		
	Autres réserves	381 123	381 123
	Report à nouveau	- 3 425 946	258 974
	Résultat de l'exercice	- 782 739	- 3 684 919
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 182 212</b>	<b>6 964 951</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	7 561	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>7 561</b>	
<b>DETTES (1)</b>			
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès étab.l.de crédit (2)	30 424	18 715
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 738
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	706 849	1 316 195
	Dettes fiscales et sociales	668 677	958 390
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	49 221	8 530
	Comptes régularisation passif		
	Produits constatés d'avances (1)		
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 455 171</b>	<b>2 305 568</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (V)</b>	<b>7 644 944</b>	<b>9 270 519</b>
	(1) Dont à plus d'un an (a)		
	(1) Dont à moins d'un an (a)	1 455 171	2 301 830
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs banque	29 328	16 084
	(3) Dont emprunts participatifs		
	(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## 4.1.5 Compte de résultat sur 12 mois ( compte sociaux)

€	31/12/02 - 12 mois	31/12/01 - 12 mois
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Vente de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	4 543 115	5 058 405
Chiffre d'affaires net	4 543 115	5 058 405
Production stockée	23 875	- 101 511
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	19 849	48 039
Reprises sur prov.et amort.transfert de charges	25 247	10 236
Autres produits	1 747	0
<b>TOTAL</b>	<b>4 613 833</b>	<b>5 015 169</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stocks (matières et autres approvisionnement)		
Autres achats et charges externes (a)	2 055 630	1 607 064
Impôts, taxes et versements assimilés	111 023	101 070
Salaire et traitements	2 034 030	2 640 958
Charges sociales	831 363	1 042 844
Dotations aux amortissements sur immobilisations	298 363	494 794
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	16 115	34 180
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	283	76
<b>TOTAL</b>	<b>5 346 809</b>	<b>5 920 986</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 732 976</b>	<b>- 905 817</b>
Opérations en commun		
Bénéfice attribué, perte transférée		
Perte supportée, bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations (3)		
Autres valeurs mob.,créances d'actif immob,(3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 960	40 247
Reprises sur provisions et transferts de charges	47 902	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mob.de placement	145 573	177 109
<b>TOTAL</b>	<b>215 435</b>	<b>217 356</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	172 847	3 069 862
Intérêts et charges assimilées (4)	7 380	9 016
Différences négatives de change	196	
Charges nettes sur cessions valeurs mob. Placement		
<b>TOTAL</b>	<b>180 423</b>	<b>3 078 878</b>
<b>2-RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>35 012</b>	<b>- 2 861 522</b>
<b>3-RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>- 697 963</b>	<b>- 3 767 339</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	543	227
Sur opérations en capital	408	6 723
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL</b>	<b>952</b>	<b>6 950</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	17 896	57 711
Sur opération en capital	50 215	34 177
Dotation aux amortissements et aux provisions	17 615	157 492
<b>TOTAL</b>	<b>85 727</b>	<b>249 380</b>
<b>4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 84 775</b>	<b>- 242 430</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		- 324 849
<b>PRODUITS</b>	<b>4 830 220</b>	<b>5 239 476</b>
<b>CHARGES</b>	<b>5 612 959</b>	<b>8 924 395</b>
<b>5-BÉNÉFICE OU PERTE (PRODUITS-CHARGES)</b>	<b>- 782 739</b>	<b>- 3 684 919</b>

(a) Y compris :

• Redevances de crédit-bail mobilier

• Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

#### 4.1.6 Règles et méthodes comptables

(décret n°83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

##### **ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT (comptes sociaux)**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2002 dont le total est de 7 644 943,57 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : - 782 738,89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2002 au 31/12/2002.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

##### **Seules sont fournies les informations significatives :**

###### **1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les logiciels acquis et créés sont amortis en linéaire sur un an et trois ans.

###### **2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- |   |            |
|---|------------|
| • Installations générales, agencements divers | 3 à 10 ans |
| • Matériel de bureau et informatique          | 2 à 5 ans  |
| • Mobilier                                    | 5 ans      |

###### **3) PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES**

La société MEDCOST détient au 31 décembre 2002, 100 % de la société DOCTISSIMO, dont 64,98 % directement et 35,02 % par l'intermédiaire de la société ALMATO, société holding, détenue elle-même par MEDCOST à 100 %.

Ces titres ont été dépréciés en 2002 pour un montant supplémentaire de 161.020 Euros, ce qui ramène la valeur nette des titres à 525.000 Euros.

Ce complément de provision pour dépréciation a été fixé en fonction de la valeur d'utilité de la société DOCTISSIMO, déterminée au 30 juin 2002 à partir de cash flows actualisés sur les quatre prochaines années.

L'actualisation au 31 décembre 2002 des cash flows conduirait à maintenir la valeur nette des titres à celle de l'exercice précédent, soit 686.020 Euros.

Afin de tenir compte des incertitudes liées au marché de l'Internet, il a été décidé de maintenir la provision déterminée au 30 juin 2002.

**4) EN COURS DE PRODUCTION**

Les en-cours de production sont valorisés au prix de revient en fonction de leur état d'avancement.

**5) CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**6) VENTILATION PAR ACTIVITÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

	2002	2001
• Multimédia	776 712 €	1 145 683 €
• Conseil conduite projet	1 710 624 €	1 689 911 €
• Ingénierie informatique	1 898 766 €	1 955 148 €
• Formation et prestations diverses	22 959 €	28 713 €
• Refacturation loyer	60 336 €	97 058 €
• Refacturation de frais franc pour franc	73 718 €	141 892 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 543 115 €</b>	<b>5 058 405 €</b>

**7) INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE**

Compte tenu de la création récente de la société et de la jeunesse de son personnel, aucune provision pour retraite n'a été constatée.

Le montant n'est pas indiqué dans l'annexe car il apparaît après examen comme étant non significatif.

**8) ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Aucun engagement hors bilan n'a été donné par la société au 31 décembre 2002.

**9) RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**

Les rémunérations alloués aux dirigeants se sont élevées à un montant total de 180 571 Euros.

**10) AUTRES INFORMATIONS**

<b>a) Inventaires des valeurs mobilières (€) :</b>	
• Actions propres	101 202
• Sicav <sup>(1)</sup>	4 272 185
<b>TOTAL</b>	<b>4 373 387</b>

(1) Les plus-values latentes sur les SICAV s'élèvent au 31 décembre 2002 à 34.181 Euros.

La société MEDCOST a conclu le 22 mai 2000 avec la Société de Bourse GILBERT DUPONT et son actionnaire principal un contrat de tenue de marché ayant pour objet l'optimisation de l'activité du titre MEDCOST sur le Nouveau Marché.

La répartition de ce contrat d'une durée de trois ans, initialement fixée à un tiers par participant, a été modifiée par deux fois en 2001 et en 2002 par des apports complémentaires. La répartition actuelle, fixée par le dernier avenant au contrat datant du 4 mars 2002, est la suivante :

• MEDCOST	48,17 %
• Actionnaire	8,66 %
• Gilbert Dupont	43,17 %

Les opérations réalisées au cours de l'exercice ont été les suivantes :

Opérations	TOTAL	Quote-part MEDCOST
Achats titres MEDCOST	122 120 titres	58 825 titres
Ventes titres MEDCOST	111 501 titres	53 710 titres
Titres détenus au 31/12/2002	44 144 titres	21 264 titres
Valeur d'acquisition des titres détenus au 31/12/2002	56 504 €	27 218 €
Valeur des titres détenus au 31/12/2002 <sup>(1)</sup>	47 675 €	22 965 €
Pertes sur cession	104 245 €	50 215 €

(1) Cours moyen de bourse du mois de décembre 2002

La quote-part de résultat sur pertes de cession de la société MEDCOST d'un montant de 50 215 Euros a été comptabilisée en Charges Exceptionnelles.

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la société détient également au 31 décembre 2002, 25 272 titres MEDCOST qu'elle a acquis sur le Nouveau Marché pour un montant de 73.984 Euros. La valeur de ces titres au 31 décembre 2002 s'élève à 27 294 Euros <sup>(1)</sup>.

(1) Cours moyen de bourse du mois de décembre 2002.

L'ensemble de ces titres a fait l'objet, au cours de l'exercice 2002, d'un ajustement de provision pour dépréciation pour un montant net positif de 36 075 Euros en fonction du cours moyen boursier du mois de décembre 2002.

La provision totale s'élève à 50 943 Euros au 31 décembre 2002.

#### b) Plan d'option de souscription d'action (stock options)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000 a autorisé, pour une durée de cinq ans, le Conseil d'Administration à consentir aux salariés de la société des options donnant droit à souscription d'actions nouvelles dans la limite de 160 000 actions.

Le prix d'achat par action est fixé par le Conseil d'Administration au jour où l'option est consentie, sans pouvoir être inférieur à 80 % de la moyenne du cours coté à la clôture durant les vingt jours de cotation précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration d'attribuer les options, ni être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société au titre de l'Article 217-2 de la loi du 24 juillet 1966.

Le Conseil d'Administration du 9 juin 2000 a consenti 60 000 options donnant droit à la souscription de 60 000 actions nouvelles au prix de 7,90 Euros par action, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 7,65 Euros de prime d'émission. Les 60 000 options ont été souscrites en totalité.

Le Conseil d'Administration du 5 février 2001 a consenti 100 000 options donnant droit à la souscription de 100.000 actions nouvelles au prix de 6 Euros, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 5,75 Euros de prime d'émission. 86.550 options ont été souscrites ; les 13 450 options non souscrites pourront l'être jusqu'au 4 avril 2005.

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001 a autorisé, pour une durée de trente huit mois, le Conseil d'Administration à consentir aux salariés de la société 100 000 options donnant droit à la souscription de 100 000 actions nouvelles.

Le Conseil d'Administration du 3 septembre 2002 a attribué ces 100 000 options à deux salariés, qui ont souscrit pour la totalité. Le prix de souscription aux actions nouvelles a été fixé à 0,69 Euro par action, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 0,44 Euro de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Mixte du 12 avril 2002 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de membres du personnel ou dirigeants ou de certains d'entre eux de la société MEDCOST et des sociétés liées, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société MEDCOST.

Le nombre total des options ouvertes au titre de cette autorisation ne pouvant donner droit à plus de 200 000 actions de 0,25 Euros de nominal. Cette autorisation a été conférée pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration du 3 septembre 2002 a attribué ces 200 000 options à un salarié et à un dirigeant, qui ont souscrit pour la totalité. Le prix de souscription aux actions nouvelles a été fixé à 0,69 Euro par action, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 0,44 Euro de prime d'émission. Aucune option n'a été levée au 31 décembre 2002.

#### c) Bons de souscription d'action autonomes (BSA)

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2001, la société MEDCOST a émis 88 730 BSA pour un montant de 45 734,70 Euros. Les modalités d'émission sont les suivantes :

Modalités d'émission	
• prix global d'émission	45.734,70 Euros, soit 0,52 Euro par bon
• délai de réalisation de l'émission	au plus tard le 29 novembre 2002
• délai de souscription des actions	31 décembre 2004
• prix de souscription des actions à émettre en représentation des bons	un bon donne droit à la souscription d'une action nouvelle de 0,25 Euro de valeur nominale et 5,75 Euros de prime d'émission
• négociabilité des bons	les 88.730 BSA sont négociables dans les mêmes conditions que les actions

Les 88.730 BSA ont été souscrits en totalité sur l'exercice 2001 et comptabilisés au poste Prime d'émission.

#### d) Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BSPCE)

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2002 a décidé de procéder à l'émission de 354.901 BSPCE au profit d'un salarié de la société et a délégué au Conseil d'Administration le soin de fixer les conditions complémentaires de l'émission qui ont été arrêtées à cette même date. Les modalités d'émission sont les suivantes :

Modalités d'émission		
• prix global d'émission	88 725,25 Euros	
• délai de réalisation de l'émission	28 juin 2002	
• délai de souscription des actions	28 juin 2007	
• prix de souscription des actions à émettre en représentation des bons	un bon donne droit à la souscription d'une action nouvelle de 0,25 Euro de valeur nominale et 0,37 Euro de prime d'émission	
• modalité d'exercice : le plan comporte plusieurs tranches. Les bons pourront être exercés aux périodes suivantes	<b>Nombre de bons</b>	<b>Période d'exercice des bons</b>
	44 362	28 juin 2002 au 28 juin 2007
	44 362	28 mars 2003 au 28 juin 2007
	44 362	28 décembre 2003 au 28 juin 2007
	221 815	1 <sup>er</sup> janvier 2004 au 28 juin 2007
• négociabilité des bons	les 354 901 BSPCE sont incessibles.	

L'ensemble des BSPCE ont été émis en totalité, mais aucun n'a été exercé sur l'exercice 2002.

## 4.1.7 Immobilisations

CADRE A		Valeur brute	Augmentations	
		début d'exercice	réévaluations	acquisitions
Frais d'établissement, rech.et dév.	TOTAL I			
Autres postes immob.incorporelles	TOTAL II	247 609		11 762
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol autrui				
Installation générales, agenc.et aménag. construc.				
Installation tech.matériel et outillages industriels				
Installation générales, agenc.et aménag.divers		110 019		52 303
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique mobilier		956 444		101 186
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				958
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>1 066 464</b>		<b>154 447</b>
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		3 668 864		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		141 150		8 968
<b>Immobilisations financières</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>3 810 014</b>		<b>8 968</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>5 124 086</b>		<b>175 177</b>

CADRE B		Diminutions		Valeur brute	Rééal.
		Par virements	Par cessions	fin exercice	valeurs d'origine
Frais d'établissement, rech.et dév.	TOTAL I				
Autres postes immob.incorporelles	TOTAL II			259 371	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol autrui					
Installation générales, agenc.et aménag. construc.					
Installation tech.matériel et outillages industriels					
Installation générales, agenc.et aménag.divers				162 323	
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique mobilier			96 952	960 679	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes				958	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>			<b>1 123 959</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			91 469	3 668 864	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				58 648	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>TOTAL IV</b>			<b>3 727 513</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>			<b>5 110 843</b>	



## 4.1.8 Amortissements

CADRE A : Situation et mouvements de l'exercice		Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établis.rech.et dével.	TOTAL I				
Autres postes immobilisations incorp.	TOTAL II	182 820	57 413		240 232
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Instal.général.agence et aménag.const.					
Instal.techn.matér.et outil.industriel					
Autres immobilisations corporelles					
Instal.général.agenc.aménag.divers		16 470	18 101		34 571
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informat.mobil		419 841	232 903	96 952	555 793
Emballage récupérable et divers					
	TOTAL III	436 311	251 004	96 952	590 364
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>(I+II+III)</b>	<b>619 131</b>	<b>308 417</b>	<b>96 952</b>	<b>830 596</b>

CADRE B : Ventilation des dotations aux amortissements		CADRE C : prov.amort.dérog				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établis.rech.et dével.	TOTAL I					
Autres postes immobilisations incorp.	TOTAL II	57 413				
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Sur sol propre						
Sur sol d'autrui						
Instal. génér. agence et aménag. const.						
Instal. techn. matér. et outil. industriel						
Autres immobilisations corporelles						
Instal.général.agenc.aménag.divers		18 101				
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informat.mobil		222 849		10 054		
Emballage récupérable et divers						
	TOTAL III	240 950		10 054		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>(I+II+III)</b>	<b>298 363</b>		<b>10 054</b>		

## 4.1.9 Liste des filiales et participations

Exercice clos le : 31 décembre 2002

Informations financières (en K €)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals onnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société MEDCOST										
Filiales détenues à plus de 50% :										
• DOCTISSIMO	443	- 53	64,98%	2 328	401	-	-	183	- 915	-
• ALMATO	40	- 491	100%	721	124	620 <sup>(1)</sup>	-	-	- 64	-
<b>TOTAL</b>	<b>483</b>	<b>- 543</b>		<b>3 049</b>	<b>525</b>	<b>620</b>	<b>-</b>	<b>183</b>	<b>- 979</b>	<b>-</b>

(1) : l'avance en compte courant consentie à la société ALMATO est provisionnée à 100%

## 4.1.10 Provisions inscrites au bilan

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pr reconst.gisements miniers & pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuaion des cours				
Amortissements dérogatoires				
Prov.fisc.impl.étranger avant 1.1.1992				
Prov.fisc.impl.étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Prov.pour garanties données clients				
Prov.pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change				
Prov.pour pensions et oblig.similaires				
Provisions pour impôts		7 561		7 561
Provisions pour renouvellement des immobilis.				
Provisions pour grosses réparations				
Prov.pour charge social et fiscale sur congés				
Autres prov.pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>		<b>7 561</b>		<b>7 561</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	2 982 844	161 021		3 143 804
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	70 402	16 115	4 613	81 905
Autres provisions pour dépréciation	87 018	11 827	47 902	50 943
<b>TOTAL III (I+II+III)</b>	<b>3 140 264</b>	<b>188 963</b>	<b>52 515</b>	<b>3 276 712</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 140 264</b>	<b>196 524</b>	<b>52 515</b>	<b>3 284 273</b>
Dont dotations et reprises :				
d'exploitation		16 115	4 613	
financières		172 847	47 902	
exceptionnelles		7 561		

## 4.1.11 Etat des créances et des dettes

CADRE A : ETAT DES CRÉANCES			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	620 362		620 362
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	58 648		58 648
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	97 306	97 306	
Autres créances clients	1 442 477	1 442 477	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	13 000	13 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60	60	
Impôts sur les bénéfices	332 411	7 561	324 849
Taxe sur la valeur ajoutée	87 433	87 433	
Impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associé (2)			
Débiteurs divers	5 954	5 954	
Charges constatées d'avance	61 467	61 467	
<b>TOTAUX</b>	<b>2 719 118</b>	<b>1 715 258</b>	<b>1 003 860</b>
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consenties aux associés			

CADRE B : ETAT DES DETTES				
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convert. (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp.aup.étab.crédit à plus d'un an maxi.	30 424	30 424		
Emp.aup.étab.crédit à plus d'un an				
Emp.dettes financ.divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	706 849	706 849		
Personnel et comptes rattachés	126 313	126 313		
Sécurité soc.,autres organismes sociaux	270 665	270 665		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	267 318	267 318		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes assimilées	4 381	4 381		
Dettes sur immob.et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	49 221	49 221		
Dettes représ.titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>1 455 171</b>	<b>1 455 171</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés				

## 4.1.12 Détail des produits à recevoir

	31/12/02	31/12/01
Créances clients et comptes rattachés		
Clients factures à établir	94 765	64 035
<b>TOTAL</b>	<b>94 765</b>	<b>64 035</b>
Autres créances		
Avoir à recevoir	5 442	29 427
Divers produits à recevoir		
<b>TOTAL</b>	<b>5 442</b>	<b>29 427</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>100 208</b>	<b>93 462</b>

## 4.1.13 Détail des charges à payer

	31/12/02	31/12/01
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus	1 096	2 631
<b>TOTAL</b>	<b>1 096</b>	<b>2 631</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs fact.non parvenues	274 433	293 886
<b>TOTAL</b>	<b>274 433</b>	<b>293 886</b>
Dettes fiscales et sociales		
Dettes provision pour congés	86 574	85 962
Personnel autres charges à payer	28 368	108 157
Personnel frais	9 652	20 399
Charges soc.sur congés payés	35 210	36 344
Charg.soc.sur ch.pers.à payer	7 347	41 129
Organic	7 016	6 925
Taxe apprentissage	9 648	11 901
Formation continue	23 185	19 486
Effort construction	9 313	8 405
Autres charges à payer	4 381	22 089
<b>TOTAL</b>	<b>220 693</b>	<b>360 798</b>
Autres dettes		
Avoir à établir	10 940	2 136
<b>TOTAL</b>	<b>10 940</b>	<b>2 136</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>507 162</b>	<b>659 451</b>

## 4.1.14 Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/02	31/12/01
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		
Charges constatées d'avance	31/12/02	31/12/01
Charges d'exploitation	61 467	451 792
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>61 467</b>	<b>451 792</b>

Le poste Charges constatées d'avance concerne :

- **POUR L'EXERCICE 2001 :**
  - des achats et frais sur dossier client 392 626
  - des frais généraux 59 166
- **POUR L'EXERCICE 2002 :**
  - des frais généraux 61 467

## 4.1.15 Tableau de variation des capitaux propres (Modèle C.O.B.)

K€		Exercice 2001
A	1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2001 avant affectations	10 649
	2. Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	- 3 685
	3. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2002	6 964
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice 2002	
	1. Variation du capital	
	2. Variation des autres postes	
C	(=A3+B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	6 964
D	Variation en cours d'exercice	
	1. Variations du capital	
	2. Variations des primes, réserves, report à nouveau	
	3. Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
	4. Contreparties de réévaluations	
	5. Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
	6. Autres variations	
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2002 avant AGO (=C+ ou - D)	6 964
F	VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (E-C)	0
G	Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
H	VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE (F-G)	

## 4.1.16 Composition du capital social

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12)

€ Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions cotées	0,25	4 436 253			4 436 253

## 4.1.17 Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (€)	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit, non appelé			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	3 048 502		
Créances rattachées à des participations Prêts	620 362		
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL Immobilisations</b>	<b>3 668 864</b>		
Avances et acomptes versés sur commandes			
<b>Créances</b>			
Créances clients et comptes rattachés	211 431		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
<b>TOTAL Créances</b>	<b>211 431</b>		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 912		
Autres dettes	7 894		
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>27 806</b>		

Les montants indiqués concernent les valeurs brutes. Les titres ALMATO et DOCTISSIMO sont dépréciés pour un montant de 2 523 502 Euros, soit une valeur nette comptable pour l'ensemble des titres de 525 000 Euros. Le poste "Créances rattachées à des participations" concerne le compte courant ALMATO. Ce dernier a fait l'objet d'une dépréciation de 100 % sur l'exercice 2001.

## 4.1.18 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-24)

Accroissements de la dette future d'impôt		Montant
Provisions réglementées :		
• Amortissements dérogatoires		
• Provisions pour hausse des prix		
• Provisions pour fluctuation des cours		
Autres :		
<b>TOTAL</b>		

Allègements de la dette future d'impôt		Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :		
• Provisions pour congés payés		2413
• Participation des salariés		2842
• Provision Organic		
• Provision Effort Construction		
Autres :		
• Ecart de valeur liquidative sur Opcvm		11 735
<b>TOTAL</b>		<b>16 990</b>

Amortissement réputés différés	925 229
Déficits reportables	501 646
Moins-values à long terme	

La fiscalité latente est calculée à la clôture de l'exercice au taux de 34,33 %.

## 4.1.19 Effectif moyen

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	35	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>0</b>

## 4.1.20 Produits et charges exceptionnels

(Arrêté du 27-04-1982)

€	Montant	Imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits divers	543	
Produits cession immobilisations corporelles	408	
<b>TOTAL</b>	<b>952</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Pénalités amendes	250	
Indemnités licenciement et ind. transactionnelles de licenciement	17 646	
Valeur nette comptable immob. cédées	7 561	
Mali s/cession actions propres	50 215	
Dotations amort. exceptionnelles des immobilisations	10 054	
<b>TOTAL</b>	<b>85 727</b>	

Les dotations aux amortissements exceptionnels concernent les immobilisations mises au rebut au cours de l'exercice.

## 4.1.21 Tableau de financement PCG 99

<b>1<sup>er</sup> TABLEAU DE FINANCEMENT P.C.G. 99</b>		
<b>€ - Calcul de la variation du fonds de roulement net global</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2001</b>
Résultat net comptable	- 783	- 3 685
Dotations aux amortissements et provisions	505	3 756
Reprises sur amortissements et provisions	53	1
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		9
Produits des cessions d'éléments d'actif		7
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice		
<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	<b>- 331</b>	<b>73</b>
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
• Cessions d'immobilisations incorporelles		7
• Cessions d'immobilisations corporelles		
• Cessions ou réductions d'immobilisations financières	91	2 495
Augmentation des capitaux propres		
Subventions d'investissement reçues		
Augmentation des dettes financières (a) (b)		
<b>Ressources durables (I)</b>	<b>- 239</b>	<b>2 574</b>
Distributions de dividendes mises en paiement au cours de l'exercice - Prélèvements de l'exploitant		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
• Immobilisations incorporelles	12	39
• Immobilisations corporelles	154	71
• Immobilisations financières	9	3 684
Charges à répartir sur plusieurs exercices (c)		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)		
Remboursements des dettes financières (a)		12
<b>Emplois stables (II)</b>	<b>175</b>	<b>3 806</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global :</b>		
<b>Ressource nette (I - II)</b>		
<b>ou</b>		
<b>Emploi net (II - I)</b>	<b>414</b>	<b>1 232</b>

(a) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

(b) Hors primes de remboursement des obligations

(c) Montant brut transféré dans l'exercice



2 <sup>ème</sup> TABLEAU DE FINANCEMENT P.C.G. 99	31/12/2002		31/12/2001	
€- Utilisation de la variation du fonds de roulement net global	Besoins (1)	Dégagements (2)	Solde (2-1) (*)	Solde (*)
<b>Variations des actifs d'exploitation</b>				
Stocks et en-cours	24			
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients, cptes rat. et aut. créances d'exploitation (a)		1 586		
<b>Variation des dettes d'exploitation</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes	4			
Dettes fournisseurs, cptes rat. et aut. dettes d'exploitation (b)	868			
<b>TOTAL</b>	<b>896</b>	<b>1 586</b>		
<b>Variation nette "Exploitation" (A)</b>			<b>690</b>	
Variation des autres débiteurs (a) (c)		101		
Variation des autres créditeurs (b)		8		
<b>TOTAL</b>		<b>110</b>		
<b>Variation nette "Hors exploitation" (B)</b>			<b>110</b>	
<b>(A + B) Besoins en fonds de roulement de l'exercice</b>				
ou				
<b>Dégagements de fonds de roulement dans l'exercice</b>			<b>800</b>	<b>201</b>
Variation des disponibilités	399			
Variations concours banc. courants et soldes créditeurs banq		13		
<b>TOTAL</b>	<b>399</b>	<b>13</b>		
<b>Variation nette "Trésorerie" (C)</b>			<b>- 386</b>	<b>1 031</b>
<b>Utilisation de la variation du fonds de roulement net global</b>				
<b>(A + B + C) :</b>				
<b>Emploi net (d)</b>				
ou				
<b>Ressource nette (e)</b>			<b>414</b>	<b>1 232</b>

(a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non

(b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non

(c) Y compris les valeurs mobilières de placement

(d) Emploi net égal à la ressource nette dégagée par le calcul ( I - II ) du tableau 1

(e) Ressource nette égale à l'emploi net dégagé par le calcul ( II - I ) du tableau 1

(\*) Remarque : les montants sont assortis du signe (+) lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe (-) dans le cas contraire.

## 4.1.22 Variation de la trésorerie

Recommandation 1.22 du 05/10/1988 de l'O.E.C.C.A.

€		31/12/02	31/12/01
<b>I- Opérations d'exploitation (Option 1)</b>			
Résultat net		- 783	- 3 685
Réintégré des charges et déduct. des produits sans incidence sur fonds de roulement ou non lié à exploitation :			
+ Dotations aux amortissements et provisions		505	3 756
- Reprises sur amortissements et provisions		53	1
- Variations des stocks (brut)		24	-102
- Quote-part de subvention virée au compte de résultat			
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés			9
- Produits de cessions d'éléments d'actif		0	7
- Transferts de charges au compte de charges à répartir			
- Augmentation des frais d'établissement			
+ Redevances crédit-bail : Dotations aux amortissements			
<b>Trésorerie potentielle provenant de l'exploitation</b>		<b>- 355</b>	<b>174</b>
- Incidence des variations des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation		- 823	- 99
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation : A</b>		<b>469</b>	<b>274</b>
<b>II- Opérations d'investissement</b>			
+ Cessions d'immobilisations incorporelles			
+ Cessions d'immobilisations corporelles		0	7
+ Cessions ou réductions d'immobilisations financières		91	
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles		12	39
- Acquisitions d'immobilisations corporelles		154	71
- Acquisitions d'immobilisations financières		9	3 684
+ Subventions d'investissements reçues			
+ Variation des fournisseurs d'immobilisations			
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements : B</b>		<b>- 83</b>	<b>- 3 787</b>
<b>III- Opérations de financement</b>			
+ Augmentation de capital			2 495
- Réduction de capital			
- Distributions de dividendes - prélèvements de l'exploitant			
+ Nouveaux emprunts			
- Remboursements d'emprunts			12
+ Avances reçues des tiers			
- Avances remboursées aux tiers			
- Variation du capital souscrit non appelé			
- Variation du capital souscrit, appelé, non versé			
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement : C</b>			<b>2 483</b>
<b>Variation de trésorerie = A + B + C</b>		<b>386</b>	<b>- 1 031</b>
Trésorerie à l'ouverture = D		4 163	5 194
Trésorerie à la clôture = A + B + C + D		4 548	4 163

Ce tableau ne figurait pas dans la version de l'annexe légale présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 25 juin 2003

#### 4.1.23 Rapport de gestion présenté par LE CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE du 25 JUIN 2003

Chers Actionnaires,

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, à l'effet de :

- vous rendre compte de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés de cet exercice,
- donner pouvoirs au Conseil d'administration en vue de procéder au rachat d'actions de la Société.

• • •

Tout d'abord, nous vous informons que votre Conseil d'administration a décidé de confier à Monsieur Laurent ALEXANDRE, Président du Conseil d'administration, la Direction Générale de votre Société.

Cette décision est intervenue le 27 novembre 2002, à l'issue de votre Assemblée Générale Extraordinaire ayant décidé la mise en harmonie des statuts de la Société avec la loi du 15 mai 2001 relative aux "Nouvelles Régulations Economiques", dite "N.R.E."

Nous vous rappelons en effet, que les principales dispositions de cette loi donnent au Conseil d'administration le pouvoir de choisir le mode d'exercice de la direction générale : le Président assumant lui-même la direction générale de la Société ou, le Président d'une part, et une autre personne physique portant le titre de Directeur Général d'autre part.

• • •

#### **Evolution de l'activité de MEDCOST**

MEDCOST continue à développer une offre globale de services principalement dans le secteur de la santé visant trois principaux métiers :

- les prestations Internet (conception, développement et gestion de services Web),
- le consulting en systèmes d'informations médicaux,
- l'édition, à la fois grand public, au travers de sa filiale DOCTISSIMO, et professionnelle, par sa gamme Webtrials de gestion électronique des essais thérapeutiques.

Après un exercice 2001 marqué par d'importantes pertes d'exploitation, dues à la forte décroissance de la demande de développements Web, MEDCOST a constaté depuis une décélération de sa croissance, due à une conjoncture déprimée et attentiste. Plusieurs facteurs majeurs sont à l'origine de cette contre-performance :

- une décroissance très nette de son activité de web agency ;
- un retard dans la généralisation des dossiers médicaux en ligne. Le chiffre d'affaires attendu sur cette activité est très largement reporté dans le temps ;
- un démarrage plus long et difficile que prévu des ventes d'espaces publicitaires sur DOCTISSIMO, qui n'ont représenté en 2002 qu'une part négligeable du chiffre d'affaires du groupe ; l'intégration sur les 12 mois de l'exercice 2002 des pertes de DOCTISSIMO pèse fortement sur le mauvais résultat dégagé par le groupe au cours de cet exercice.

• • •

#### **Evolution boursière du titre MEDCOST au cours de l'année 2002**

L'évolution boursière du titre vous est présentée en *annexe 1* au présent rapport.

• • •

**Résultats de l'exercice 2002**

Les comptes de l'exercice 2002 ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent.

Le tableau synoptique suivant fait apparaître l'évolution comparative d'un exercice à l'autre des chiffres et des postes les plus significatifs du compte de résultat :

	Exercice clos le 31/12/2002	Exercice précédent	Évolution en %
Chiffre d'affaires net (1)	4 543 115	5 058 405	- 10,19
Production stockée (2)	23 875	- 101 511	-
Subventions d'exploitation	19 849	48 039	- 58,68
<b>TOTAL des produits d'exploitation</b>	<b>4 613 833</b>	<b>5 015 169</b>	<b>- 8,00</b>
Autres achats & charges externes	2 055 630	1 607 064	27,91
Frais de personnel	2 865 393	3 683 802	- 22,22
Dotations aux amortissements	298 363	494 794	- 39,70
Dotations aux provisions créances douteuses	16 115	34 180	- 52,85
<b>TOTAL des charges d'exploitation</b>	<b>5 346 809</b>	<b>5 920 986</b>	<b>- 9,70</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 732 976</b>	<b>- 905 817</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL des produits financiers (3)</b>	<b>215 435</b>	<b>217 356</b>	<b>- 0,88</b>
<b>TOTAL des charges financières (4)</b>	<b>180 423</b>	<b>3 078 878</b>	<b>- 94,14</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>35 012</b>	<b>- 2 861 522</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>- 697 963</b>	<b>- 3 767 339</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL des produits exceptionnels</b>	<b>952</b>	<b>6 950</b>	<b>- 86,30</b>
<b>TOTAL des charges exceptionnelles (5)</b>	<b>85 727</b>	<b>249 380</b>	<b>- 65,62</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 84 775</b>	<b>- 242 430</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices	-	- 324 849	-
<b>RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>- 782 739</b>	<b>- 3 684 919</b>	<b>-</b>

(1) La ventilation du chiffre d'affaires par activité s'établit comme suit :

	2002	2001
Multimédia	776 712 €	1 145 683 €
Conseil conduite projet	1 710 624 €	1 689 911 €
Ingénierie informatique	1 898 766 €	1 955 148 €
Formation et prestations diverses	22 959 €	28 713 €
Refacturation loyer	60 336 €	97 058 €
Refacturation de frais	73 718 €	141 892 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 543 115 €</b>	<b>5 058 143 €</b>

(2) La production stockée concerne les travaux en cours au 31 décembre 2002, étant rappelé qu'au 31 décembre 2001, il n'avait pas été constaté de travaux en cours.

(3) Ces produits proviennent :

- de produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement à hauteur de 145 573 € contre 177 109 € au 31 décembre 2001 ;
- d'une reprise de provision pour dépréciation sur les titres MEDCOST à hauteur de 47 902 €

(4) Ces charges correspondent principalement à deux provisions constituées qui se décomposent comme suit :

- provision de 161 020 € pour dépréciation sur les titres ALMATO et DOCTISSIMO ;
  - cette provision pour dépréciation a été fixée en fonction de la valeur d'utilité de la Société DOCTISSIMO, déterminée à partir de cash-flows actualisés sur les quatre prochaines années ;
  - nous vous précisons qu'afin de tenir compte des incertitudes liées au marché de l'Internet, il a été décidé de maintenir la provision constituée au 31 décembre 2001 pour un montant de 2 362 482 € ;

- ainsi, au 31 décembre 2002, les provisions pour dépréciation sur les titres ALMATO et DOCTISSIMO ressortent globalement à 2 523 502 € ; en outre, nous vous rappelons qu'au 31 décembre 2001, une provision de 620 362 € a été constituée pour dépréciation à 100 % sur le compte courant dont est titulaire MEDCOST dans les livres de ALMATO : au 31 décembre 2002, cette provision a été maintenue ;

- provision de 11 827 € pour dépréciation sur les titres MEDCOST,

**soit un total de provisions de 172 847 €**

(5) Ces charges correspondent à hauteur de 10 054 € à une dotation aux amortissements exceptionnels concernant les immobilisations mises au rebut au cours de l'exercice, contre 157 492 € au 31 décembre 2001.

Enfin, nous vous indiquons que les plus-values latentes sur les SICAV détenues par votre Société s'élèvent à 34 181 € au 31 décembre 2002 contre 56 190 € au 31 décembre 2001.

• • •

NOUS PENSONS QUE VOUS VOUDREZ BIEN APPROUVER LES COMPTES TELS QU'ILS VIENNENT DE VOUS ÊTRE PRÉSENTÉS ET NOUS VOUS DEMANDONS DE DONNER, EN CONSÉQUENCE, QUITUS AUX ADMINISTRATEURS POUR L'EXÉCUTION DE LEUR MANDAT DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ.

• • •

#### **Frais de recherche et de développement**

Aucun frais de recherche et de développement n'a été engagé par votre Société au cours de l'exercice 2002.

• • •

#### **Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

• • •

#### **Perspectives 2003 pour MEDCOST**

MEDCOST reste prudente sur le niveau de ses activités au cours de l'exercice 2003.

En effet, pour ce qui concerne son activité de service, les prises de décisions significatives des acteurs de la santé vis-à-vis d'éventuels projets Internet sont encore retardées et ne verront une éventuelle conclusion que courant 2004. Dans le prolongement de l'année 2002, cet attentisme devrait donc encore pénaliser l'activité 2003 de la Société.

Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2003 a été marqué par quelques ventes non récurrentes, notamment dans son activité de web agency et dans le pôle d'édition professionnelle (solution Webtrials de gestion en ligne des essais thérapeutiques) et par le démarrage significatif des ventes de publicité en ligne sur DOCTISSIMO.



L'activité de conseil est stable et continue de représenter près de 25 % du chiffre d'affaires total, tandis que les prestations de web agency sont en recul. La gamme "Dossiers médicaux électroniques", développée autour du concept des réseaux de soins, a elle aussi connu une baisse sensible au cours de ce premier trimestre.

L'édition est en revanche en forte progression, tant dans son volet professionnel, au travers de son logiciel Webtrials, qui génère un chiffre d'affaires en croissance de plus de 50 %, que dans le volet grand public, DOCTISSIMO ayant contribué, à hauteur de près de 15 %, au chiffre d'affaires consolidé du groupe.

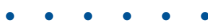
Néanmoins, l'activité enregistrée par MEDCOST au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2003 ne marque pas un redémarrage durable de ses marchés. La véritable reprise est attendue pour 2004.

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous rappelons que l'exercice 2002 de votre Société s'est traduit par une perte de 782 738,89 €; nous vous proposons de l'affecter au compte Report à Nouveau.

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices sociaux.

Enfin, après affectation du résultat de l'exercice 2002, les capitaux propres s'élèveront à 6 182 212 €



Nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales qui possédaient au 31 décembre 2002 un nombre d'actions de la Société correspondant à l'un des seuils prévus par l'article L. 233-13 du Code de Commerce :

Exercice 2002	% du capital	% droits de vote
Monsieur Laurent ALEXANDRE	> 50	> 66,66
Auto-détention : MEDCOST	1,05	0
Modification intervenue au cours de l'exercice :	Le FCPR-PARTENAIRES II détient 7,35 % du capital et 4,62 % des droits de vote.	

Nous vous rappelons que votre capital social est divisé en 4 436 253 actions de 0,25 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie et cotées au Nouveau Marché de la Bourse de Paris.



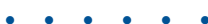
### Participation des salariés au capital social

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2002, les salariés ne détenaient, au sens de l'article L. 225-177 et suivants, aucune action de la Société.



### Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Vous trouverez en *annexe 2* le tableau faisant apparaître les résultats de votre Société au cours des cinq derniers exercices.



Conformément à l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous rappelons qu'il est fait obligation aux sociétés cotées de présenter un rapport comportant des informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences environnementales et sociales de son activité et ce, pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002 :

#### a) Conséquences environnementales

Votre Société exerçant son activité dans le domaine des services informatiques, aucune conséquence significative sur l'activité de la Société n'est à relever.

Ainsi, aucune provision comptable pour les risques de pollution, de quelque nature que ce soit, n'a été constituée dans les comptes de l'exercice 2002.

#### b) Conséquences sociales

##### 1. EFFECTIF ET EMBAUCHES - TRAVAILLEURS EXTÉRIEURS

La Société a embauché 15 salariés courant 2002 : 5 contrats à durée déterminée et 10 à durée indéterminée.

Au 31 décembre 2002, l'effectif total de MEDCOST est de 44 salariés, ce qui représente une diminution de 30,16 % par rapport à l'effectif de la Société au 31 décembre 2001. Au cours de l'exercice 2002, des mesures de restrictions de personnel ont été enregistrées, réduisant ainsi l'effectif comme indiqué ci-dessus. Il a été procédé à 4 licenciements, pour causes réelles et sérieuses.

En 2002, la Société n'a pas eu recours à des travailleurs temporaires et n'a conclu aucun contrat d'intérim.

Le personnel de MEDCOST a effectué 14 % d'heures supplémentaires en 2002.

La Société n'a pas eu recours à de la main-d'œuvre extérieure.

##### 2. PLAN DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS ET EFFORTS DE RECLASSEMENT

Au cours de l'exercice 2002, deux postes de chef de projet ont été supprimés. Il est envisagé la suppression de deux postes de développeur et un poste de consultant. Les postes maintenus par services sont les suivants :

- département conseil : 12 postes (MEDCOST)
- département multimédia : 14 postes (MEDCOST)
- département éditions : 12,5 postes (3 MEDCOST - 9,5 DOCTISSIMO)
- département commercial : 5,5 postes (2 MEDCOST - 3,5 DOCTISSIMO)
- services généraux : 12 postes (11 MEDCOST - 1 DOCTISSIMO).

##### 3. ORGANISATION DU TRAVAIL - TEMPS DE TRAVAIL - ABSENTÉISME

Le temps de travail est de 35 heures hebdomadaires pour les salariés à temps plein.

On notera pour 2002 que l'absentéisme a été constitué par des arrêts pour maladies et par un congé pour maternité ; aucun accident du travail n'a été enregistré.

##### 4. RÉMUNÉRATIONS - PARTICIPATION

Les rémunérations brutes, hors charges patronales, versées en 2002 au personnel se sont élevées à 2 069 575 € contre 2 490 226 € en 2001, soit une diminution de 16,89 %. Les charges sociales afférentes à ces rémunérations comptabilisées en 2002 se sont élevées à 831 363 € contre 1 042 844 € en 2001, soit une diminution de 20,30 %.

La Société n'a conclu avec ses salariés aucun plan de participation financière.

La Société respecte l'égalité professionnelle entre ses salariés femmes et hommes, notamment tant au niveau des rémunérations que de la qualification de la classification et des promotions professionnelles.

#### 5. RELATIONS PROFESSIONNELLES

Chacune des Sociétés du Groupe emploie moins de 50 salariés : il n'existe donc pas de Comité d'Entreprise en leur sein.

MEDCOST a élu des Délégués du Personnel.

#### 6. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

En ce qui concerne la sécurité, les locaux sont dotés du nombre d'extincteurs légalement requis et calculé par rapport à la superficie occupée ; ces équipements de sécurité sont vérifiés régulièrement.

Compte tenu de la nature de l'activité de la Société, les locaux ne sont pas appelés à recevoir du public et ne répondent pas aux normes spécifiques en la matière.

A titre indicatif, aucun accident du travail n'a été constaté en 2002.

Il n'existe au sein de la Société aucun Comité d'Hygiène (CHSCT), le nombre de salariés étant inférieur à 50.

#### 7. FORMATION

Le budget de formation représente 10 830 €, soit 0,52 % de la masse salariale. En 2002, 7 salariés ont suivi un stage de formation pour un total de 207 heures de stage rémunéré.

#### 8. TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Le budget de formation représente 10 830 €, soit 0,52 % de la masse salariale. En 2002, 7 salariés ont suivi un stage de formation pour un total de 207 heures de stage rémunéré.

#### 8. TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

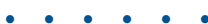
La Société emploie un travailleur handicapé.

#### 9. OEUVRES SOCIALES

En 2002, aucun don n'a été effectué. La Société n'organise pas d'œuvres sociales (c'est-à-dire : arbre de Noël, bons d'achats, etc.).

#### 10. SOUS-TRAITANCE

Le recours à la sous-traitance pour l'exercice 2002 a représenté 3,8 % du chiffre d'affaires contre 3,7 % pour l'exercice 2001.



Nous allons maintenant poursuivre notre rapport en vous présentant l'activité des Filiales de votre Société.

#### **Société ALMATO**

Votre Société détient 100 % de son capital social. La seule activité de cette filiale consiste en la détention et la gestion de la participation de 35,02 % dans le capital de la Société DOCTISSIMO.

Au cours de l'exercice 2002, ALMATO n'a enregistré aucun produit d'exploitation, tandis qu'elle a supporté pour 7 445 € de charges d'exploitation contre 4 097 € en 2001. Ainsi, au 31 décembre 2002, son résultat d'exploitation est déficitaire de 7 445 € contre 4 097 € au 31 décembre 2001.

Pour l'exercice 2002, les charges financières se sont élevées à 56 395 € contre 417 462 € pour l'exercice 2001 ; ces charges représentent une provision constituée pour dépréciation des titres DOCTISSIMO ; au 31 décembre 2001, une telle provision avait été effectuée pour un montant de 379 750 €.



En l'absence de produits financiers, le résultat financier de l'exercice 2002 de notre filiale est donc négatif de 56 395 € contre 417 462 € pour l'exercice 2001.

Il ressort au 31 décembre 2002, un résultat courant avant impôts déficitaire de 63 840 € contre 421 559 € au 31 décembre 2001.

Compte tenu des éléments ci-dessus, l'exercice 2002 de ALMATO s'est traduit par une perte de 63 840 € contre une perte de 393 000 € pour l'exercice 2001.

### Société DOCTISSIMO

MEDCOST détient 64,98 % de son capital social.

Le tableau synoptique suivant fait apparaître l'évolution comparative d'un exercice à l'autre des chiffres et des postes les plus significatifs du compte de résultat :

	Exercice clos le 31 décembre 2002	Exercice précédent	Evolution en %
Chiffre d'affaires net	182 523 €	37 913 €	381,43
TOTAL des produits d'exploitation	194 494 €	39 173 €	396,50
TOTAL des charges d'exploitation	1 143 455 €	2 120 845 €	- 46,08
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 948 960 €	- 2 081 671 €	-
TOTAL des produits financiers	37 190 €	77 682 €	- 52,13
TOTAL des charges financières	722 €	70 270 €	- 98,97
RESULTAT FINANCIER	36 468 €	7 412 €	392,01
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 912 492 €	- 2 074 259 €	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 2 174 €	- 22 559 €	-
RESULTAT NET COMPTABLE	- 914 667 €	- 2 096 819 €	-

Il convient de noter la forte augmentation du chiffre d'affaires et la forte diminution des charges.

### PERSPECTIVES POUR DOCTISSIMO

DOCTISSIMO n'est plus très loin d'atteindre le niveau de consultation des journaux médicaux, alors que son coût de fabrication est dix fois moins important.

Les prévisions établies représentent une perspective de croissance progressive et constante découlant d'une hypothèse d'accroissement de l'audience de 5 % par an, elle-même générant un accroissement du chiffre d'affaires global compris entre 240 et 250 K€ par an entre 2003 et 2006.

La valorisation de l'audience, c'est-à-dire l'aptitude à générer du chiffre d'affaires à partir d'un niveau d'audience déterminé, est imminente car on attend un décollage industriel dans ce domaine dans les trois ans à venir.

Le marché de la publicité sur Internet est actuellement de plus de 200 M€, ce qui représente un niveau supérieur à celui des spots publicitaires au cinéma ; la publicité au cinéma et à la télévision étant par ailleurs en forte baisse.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2003, DOCTISSIMO a enregistré un chiffre d'affaires de 183 K€, de ce fait, l'estimation de 304 K€ au cours du 1<sup>er</sup> semestre paraît réalisable, sauf gros imprévu.

DOCTISSIMO a conclu quelques contrats importants auprès de laboratoires.

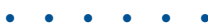
Le point d'équilibre de notre filiale est prévu en 2004.

Par ailleurs, la diminution du coût de la bande passante permettra de diminuer la part des fournisseurs de DOCTISSIMO dans les coûts de fabrication.

Les frais de marketing ont fortement chuté en 2002 et il en sera de même en 2003, du fait de la baisse des achats de bandeaux et publicité en ligne qui sont peu à peu remplacés par des opérations de partenariat permettant d'améliorer l'audience du site DOCTISSIMO sans débours de frais de marketing.

Enfin, en ce qui concerne la place de DOCTISSIMO par rapport à ses concurrents : le site DOCTISSIMO est passé du 20<sup>ème</sup> de l'audience concurrente au 5<sup>ème</sup>, le nombre de pages vues étant désormais de 12 Millions, pour une audience concurrente de 60 Millions, contre 2 Millions, pour une audience totale de 40 Millions initialement.

En conclusion, ces perspectives et l'évolution du marché Internet ont permis de déterminer la valeur comptable de la participation DOCTISSIMO dans les comptes 2002 de MEDCOST.



### COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2002

Il s'agit du deuxième exercice de consolidation de l'ensemble des Sociétés du Groupe MEDCOST depuis la prise de contrôle des Sociétés ALMATO et DOCTISSIMO réalisée le 30 novembre 2001, étant observé que 2002 constitue le premier exercice complet de consolidation.

La méthode de consolidation appliquée à l'exercice 2002 est identique à celle de l'exercice 2001 : il s'agit de la méthode de l'intégration globale.

Les modalités de consolidation et les principes et méthodes comptables figurent dans l'annexe aux dits comptes mise à votre disposition au siège social ; cette annexe présente également une comparaison pro forma entre les exercices 2001 et 2002 du compte de résultat du Groupe.

Nous vous signalons que les charges d'exploitation et de personnel du Groupe ont été réduites, ce qui a conduit à une nette amélioration du résultat net par rapport à l'exercice 2001 consolidé pro forma.

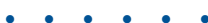
Le tableau suivant fait apparaître les postes les plus significatifs du compte de résultat consolidé des exercices 2002 et 2001, exprimés en milliers d'euros :

	Exercice clos le 31 décembre 2002	Exercice clos le 31 décembre 2001
Chiffre d'affaires consolidé	4 480	5007
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 1 845</b>	<b>-1 027</b>
RESULTAT FINANCIER	233	121
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 1 613	-906
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 505	-1 660
Profits d'impôts différés	-133	-440
<b>RESULTAT NET de l'ensemble consolidé</b>	<b>- 1 985</b>	<b>-2 221</b>
Résultat net par action	- 0,45	- 0,55

Les capitaux propres du Groupe ressortent à 6 444 K€ au 31 décembre 2002 contre 8 429 K€ au 31 décembre 2001, et l'endettement du Groupe reste nul.

*Nous vous remercions de bien vouloir approuver les comptes consolidés au 31 décembre 2002 tels qu'ils vous sont présentés et se soldant par un résultat net consolidé - part du groupe - déficitaire de 1 984 996 €.*

*Les comptes consolidés ont fait l'objet d'un rapport de vos Commissaires aux comptes qui a été mis à votre disposition.*



### Rémunération et avantages de toute nature des Mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 1 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe 3, en ce qui concerne votre Société, la rémunération et les avantages de toute nature de chaque Mandataire social.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe 4, en ce qui concerne les sociétés contrôlées par votre Société, la rémunération et les avantages de toute nature de chaque Mandataire social.

• • •

### Liste des mandats ou fonctions exercés dans toute société par les Mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe 5 les mandats, ainsi que toutes fonctions salariées ou non, exercés au sein de votre Société, des sociétés du Groupe et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque Mandataire social.

• • •

### Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de procéder au rachat d'actions de la Société

Nous vous rappelons qu'aux termes de votre Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2002, votre Conseil d'administration a été autorisé à acheter un maximum de 10 % du capital de la Société, soit 443 625 actions.

Cette autorisation a été conférée pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002 et au plus tard dans 18 mois, soit le 27 décembre 2003.

Conformément à l'article L.225-209 et suivants du Code de Commerce, nous vous informons que, dans le but de régulariser le cours de bourse, il a été procédé au cours de l'année 2002 :

- Dans le cadre du contrat de liquidité géré par la société de bourse Gilbert Dupont, au rachat - pour la quote-part revenant à la Société MEDCOST - de 58 825 titres au cours moyen de 0,92 € et moyennant des frais de négociation hors taxes de 191 €, et à la vente de 53 710 titres au cours moyen de 0,87 € et moyennant des frais de négociation hors taxes de 152 €.
- Par ailleurs, la Société MEDCOST a procédé au rachat de 43 titres au cours moyen de 1,20 € et moyennant des frais de négociation hors taxes de 7,62 €.

Dans le cadre des programmes de rachat d'actions mis en œuvre jusqu'au 31 décembre 2002, le nombre total de titres acquis sur le Nouveau Marché est de 25 272 titres MEDCOST. La valeur de ces titres au 31 décembre 2002 s'élève à 27 294 € (évaluation faite à partir du cours moyen de bourse du mois de décembre 2002 : 1,08 €).

Par exercice, le nombre de titres acquis s'établit comme suit :

• Exercice 2000 :	1 500 titres
• Exercice 2001 :	23 729 titres
• Exercice 2002 :	43 titres
soit un nombre total de titres MEDCOST acquis sur le Nouveau Marché de <b>25 272 titres</b>	

Conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, nous vous demandons de bien vouloir renouveler les pouvoirs à votre Conseil d'administration à l'effet de procéder au rachat d'actions de la Société, savoir :

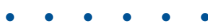
- autoriser votre Conseil d'administration à acheter un maximum de 10 % du capital, soit 443 625 actions, étant précisé que la Société n'envisage pas d'utiliser plus de 40 % de cette autorisation, soit 177 450 actions, représentant 4 % du capital social, pour un montant maximal de 709 800 €;

- fixer le prix maximum d'achat par action à 4 €, hors frais et commissions, ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies ;
- fixer le prix minimum de vente à 0,50 €, hors frais et commissions, ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies ;
- déléguer tous pouvoirs à votre Conseil d'administration à l'effet :
  - d'intervenir sur le marché à des fins de régularisation des cours des actions de la Société par intervention systématique en contre tendance sur le marché,
  - de procéder à l'achat et à la vente d'actions en fonction des opportunités de marché,
  - de disposer d'actions devant être utilisées dans le cadre de la mise en œuvre de programmes d'achat d'actions destinés aux salariés ou mandataires sociaux,
  - de disposer d'actions destinées à être remises dans le cadre d'une acquisition ou d'un échange,
  - de disposer d'actions devant être utilisées dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale et financière,

ainsi que de procéder à l'achat, à la cession et au transfert des actions par tout moyen - à l'exception de l'utilisation de produits dérivés - y compris de gré à gré ou par voie d'acquisition de blocs de titres en tout ou partie, en une ou plusieurs fois, notamment en période d'offres publiques ;

- déléguer à votre Conseil d'administration, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster les prix d'achat et de vente susvisés afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action ;
- conférer tous pouvoirs à votre Conseil d'administration, avec faculté d'en déléguer la réalisation à son Président, pour préciser, si nécessaire, les termes de la présente autorisation, en décider et en effectuer la mise en œuvre, et notamment pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse, du Conseil des Marchés Financiers et tout autre organisme, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Cette autorisation expirerait au plus tard dans DIX-HUIT (18) mois à compter de la présente assemblée, soit le 24 décembre 2004. Elle se substituerait, avec effet immédiat, à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2002.



Enfin, nous vous rappelons que lors de l'Assemblée générale Mixte du 28 juin 2002, vous avez décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 228-95 du Code de Commerce :

- de procéder à l'émission de 354 901 bons de souscription de parts de Créateurs d'Entreprise codifié à l'article 163 bis G du Code Général des Impôts (ci-après les BCE) et de les attribuer en totalité à Monsieur Jean BERGERON de CHARON, salarié de MEDCOST ;
- de déléguer au Conseil d'administration le soin de fixer les autres modalités de ladite émission.

Votre Conseil d'administration lors d'une délibération du 28 juin 2002 a donc fixé les modalités de souscription et de libération des 354 901 BCE réservés à Monsieur Jean BERGERON de CHARON.

Conformément aux dispositions de l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, votre Conseil d'administration et vos Commissaires aux comptes ont chacun établi un rapport complémentaire sur les conditions définitives de l'émission.

Ces rapports ont été mis à votre disposition au siège social.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2002, Monsieur Jean BERGERON de CHARON a souscrit aux 354 901 BCE qui sont exerçables suivant différentes tranches étalées entre la date d'émission et le 28 juin 2007.

A la date d'établissement du présent rapport, aucun BCE n'a été exercé par Monsieur Jean BERGERON de CHARON.

• • • • •

Enfin, indépendamment de ce rapport de gestion, un rapport spécial vous est présenté par votre Conseil d'administration sur les options donnant droit à la souscription d'actions de la Société consenties aux membres du personnel salarié et/ou dirigeants.

• • • • •

*Nous tenons à saluer les efforts menés par le personnel au cours de l'exercice 2002, et le dévouement dont n'a cessé de témoigner à tous les échelons l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs.*

Après lecture des divers documents et rapports complétant votre information, nous vous remercions de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont proposées.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



## ANNEXE 1

au RAPPORT DE GESTION présenté par LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE annuelle du 25 JUIN 2003

**Evolution boursière du titre MEDCOST au cours de l'année 2002**  
Marché de l'action avec plus haut et plus bas par mois, en cours (€) et en volume

Mois	Nbre séances	Cours le + haut	Cours le + bas	Cours moyen pondéré	Volume	Capitaux échangés (K€)
JANVIER	22	1,29	1,16	1,20	203 140	244
FÉVRIER	20	1,3	0,88	1,07	220 615	235
MARS	20	1	0,85	0,95	186 234	177
AVRIL	21	0,95	0,78	0,86	107 659	93
MAI	22	0,85	0,7	0,77	46 454	36
JUIN	20	0,79	0,56	0,58	65 165	38
JUILLET	23	0,7	0,6	0,67	41 944	28
AOÛT	22	0,8	0,65	0,72	56 809	41
SEPTEMBRE	21	0,95	0,7	0,80	76 784	62
OCTOBRE	23	0,76	0,57	0,71	86 413	61
NOVEMBRE	21	1,04	0,75	0,98	229 167	224
DÉCEMBRE	20	1,3	0,9	1,08	103 009	111

## ANNEXE 2

au RAPPORT DE GESTION présenté par LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE annuelle du 25 JUIN 2003

**Tableau des résultats des cinq derniers exercices**  
Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices  
(Décret n°67-236 du 23 mars 1967)

	31/12/98	31/12/99	31/12/00	31/12/01	31/12/2002
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	45 735	45 735	999 593	1 109 063	1 109 063
Nombre d'actions ordinaires	3 000	3 000	3 998 371	4 436 253	4 436 253
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximum d'actions à créer par conversion d'obligations par droit de souscription					
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTAT</b>					
Chiffre d'affaires H.T.	2 522 771	2 732 452	5 251 826	5 058 405	4 543 115
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	435 242	493 890	1 284 548	- 254 032	- 330 313
Impôts sur les bénéfices	83 674	33 454	377 474	- 324 849	
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	228 704	341 181	635 786	-3 684 919	- 782 739
Résultat distribué					
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	112	154	0	- 0	- 0
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	76	114	0	- 1	- 0
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	32	44	59	63	44
Montant de la masse salariale	1 113 672	1 420 336	2 158 902	2 640 958	2 034 030
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale et œuvres sociales)	482 006	540 138	866 773	1 042 844	831 363

## ANNEXE 3

au RAPPORT DE GESTION présenté par LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE annuelle du 25 JUIN 2003

Rémunération et avantages de toute nature des Mandataires sociaux de la Société MEDCOST  
au 31 DECEMBRE 2002

Nom & prénom	Mandat social	Rémunération brute annuelle	Avantages de toute nature
ALEXANDRE Laurent	Président du Conseil et Directeur Général Administrateur	108 526 € au titre de son mandat social de Directeur Général de la Société	Néant
DISPOT Thierry	Vice-Président du Conseil Administrateur	80 282 € au titre de ses fonctions salariées de Directeur Médical	Néant
TOURNAY Cédric	Directeur Général Délégué Administrateur	72 045 €	Néant
BOUCHEROT Alexandre	Administrateur	Néant	Néant

## ANNEXE 4

au RAPPORT DE GESTION présenté par LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE annuelle du 25 JUIN 2003

Société ALMATO (S.A.S.), filiale de MEDCOST  
Rémunération et avantages de toute nature du Mandataire social au 31 DECEMBRE 2002

Nom & prénom	Mandat social	Rémunération brute annuelle	Avantages de toute nature
MALHURET Claude	Président de la Société	Néant	Néant

Société DOCTISSIMO, filiale de MEDCOST  
Rémunération et avantages de toute nature des Mandataires sociaux au 31 DECEMBRE 2002

Nom & prénom	Mandat social	Rémunération brute annuelle	Avantages de toute nature
BERGERON de CHARON Jean	Président du Conseil et Directeur Général Administrateur	7 622 € au titre de son mandat social de Directeur Général de la Société	Néant
MALHURET Claude	Vice-Président du Conseil Administrateur	Néant	Néant
ALEXANDRE Laurent	Administrateur	Néant	Néant
TOURNAY Cédric	Administrateur	Néant	Néant

## ANNEXE 5

au RAPPORT DE GESTION présenté par LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE annuelle du 25 JUIN 2003

Liste des mandats ou fonctions exercés dans toute société par les Mandataires sociaux de la Société MEDCOST  
au 31 DECEMBRE 2002

Nom & prénom	Mandats et fonctions exercés au sein de MEDCOST	Mandats et/ou fonctions exercés au sein des Filiales de MEDCOST		Mandats et/ou fonctions exercés dans d'autres sociétés	
		Société ALMATO	Société DOCTISSIMO	Indication de la société	Mandats et/ou fonctions
ALEXANDRE Laurent	Président du Conseil et Directeur Général Administrateur	Néant	Administrateur	PELVIPHARM (S.A.S)	Président de la Société
				MEDIDOM	Président du Conseil
DISPOT Thierry	Vice-Président du Conseil Administrateur Directeur Médical	Néant	Néant	Néant	Néant
TOURNAY Cédric	Directeur Général Délégué Administrateur	Néant	Administrateur	Néant	Néant
BOUCHEROT Alexandre	Administrateur	Néant	Néant	SARL FLUCTUAT	Gérant

4.1.24. RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION sur les options donnant droit à la souscription d'actions de la Société consenties aux membres du personnel salarié et/ou dirigeants PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2003

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 132, III de la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE), nous vous rendons compte des plans d'options mis en œuvre par votre Conseil d'administration, tant au cours des exercices 2000 et 2001 qu'au cours de l'exercice 2002 :

**A.** Votre Conseil d'administration - en vertu de l'autorisation qui lui a été conférée aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 5 avril 2000 - a consenti au bénéfice de membres du personnel et/ou dirigeants de la Société, 160 000 options donnant droit à la souscription de 160 000 actions nouvelles de 0,25 € de nominal, nombre conforme à l'autorisation conférée.

Cette opération s'est réalisée en deux étapes, l'une en juin 2000 et l'autre en février 2001, savoir :

1. aux termes d'une réunion en date du 9 juin 2000, votre Conseil d'administration a décidé de consentir un total de 60 000 options donnant droit à la souscription de 60 000 actions nouvelles de 0,25 € de valeur nominale chacune (soit environ 1,50 % du capital social existant à ladite date) et d'attribuer la totalité desdites options à 45 bénéficiaires, membres du personnel et/ou dirigeants de la Société.



**CARACTÉRISTIQUES DE CES 60 000 OPTIONS**

1 option donnant droit à 1 action nouvelle.

**DÉLAI D'EXERCICE DES OPTIONS :** SEPT (7) ans à compter du 9 juin 2000 ;

**CONDITIONS D'EXERCICE DES OPTIONS :** être salarié de la Société ou d'une filiale ou sous-filiale lors de la levée ;

**PÉRIODE D'INDISPONIBILITÉ DES OPTIONS :** 2 ans à compter du 9 juin 2000 ;

**CESSION DES ACTIONS :** le bénéficiaire ne pourra céder les actions avant un délai de CINQ (5) ans suivant la date d'attribution initiale des options ;

**PRIX DE SOUSCRIPTION AUX ACTIONS NOUVELLES :** 7,90 € par action, identique au prix d'introduction, soit avec une prime d'émission de 7,65 € par action ; le prix de souscription ne pourra être modifié pendant la durée de l'option, sauf les cas prévus par l'article L.225-181 du Code de Commerce et aux articles 174-8 et 174-10 à 174-16 du décret du 23 mars 1967 ;

Lors de la souscription, les 60 000 actions nouvelles devront être intégralement libérées, tant de la totalité de leur valeur nominale, soit la somme de 15 000 €, que de la totalité de la prime d'émission, soit la somme de 459 000 €, représentant une libération globale de 474 000 €.

L'exercice par les bénéficiaires de la totalité des options permettrait ainsi une augmentation du capital de la Société de 15 000 €.

Les actions nouvelles ainsi souscrites, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter du premier jour de l'exercice social au cours duquel les options auront été levées.

2. aux termes d'une réunion en date du 5 février 2001, votre Conseil d'administration a décidé de consentir un total de 100 000 options donnant droit à la souscription de 100 000 actions nouvelles de 0,25 € de valeur nominale chacune [soit environ 2,50 % du capital social existant à ladite date] et d'attribuer la totalité desdites options à 70 bénéficiaires environ, membres du personnel et/ou dirigeants de la Société.

**CARACTÉRISTIQUES DE CES 100 000 OPTIONS**

1 option donnant droit à 1 action nouvelle

**DÉLAI D'EXERCICE DES OPTIONS :** SEPT (7) ans à compter du 5 février 2001 ;

**CONDITIONS D'EXERCICE DES OPTIONS :** être salarié de la Société ou d'une filiale ou sous-filiale lors de la levée ;

**PÉRIODE D'INDISPONIBILITÉ DES OPTIONS :** 2 ans à compter du 5 février 2001 ;

**CESSION DES ACTIONS :** le bénéficiaire ne pourra céder les actions avant un délai de CINQ (5) ans suivant la date d'attribution initiale des options.

**PRIX DE SOUSCRIPTION AUX ACTIONS NOUVELLES :** 6 € par action, soit avec une prime d'émission de 5,75 € par action. Le prix de souscription ne pourra être modifié pendant la durée de l'option, sauf les cas prévus par l'article L. 225-181 du Code de Commerce aux articles 174-8 et 174-10 à 174-16 du décret du 23 mars 1967.

Lors de la souscription, les 100 000 actions nouvelles devront être intégralement libérées, tant de la totalité de leur valeur nominale, soit la somme de 25 000 €, que de la totalité de la prime d'émission, soit la somme de 575 000 €, représentant une libération globale de 600 000 €.

L'exercice par les bénéficiaires de la totalité des options permettrait ainsi une augmentation du capital de la Société de 25 000 €.

Les actions nouvelles ainsi souscrites, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter du premier jour de l'exercice social au cours duquel les options auront été levées.

UNE LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DES OPTIONS EST ANNEXÉE AU PRÉSENT RAPPORT, faisant apparaître que :

- les 60 000 options (objet de la décision du Conseil d'administration du 9 juin 2000) ont été souscrites en totalité,
- seules 86 550 options sur les 100 000 options (objet de la décision du Conseil d'administration du 5 février 2001) ont été souscrites,

soit un total de 146 550 options distribuées à la clôture de l'exercice 2002.

3. Sur les 146 550 options distribuées, aucune option n'a été levée.

4. Les 13 450 options non souscrites à ce jour par leurs bénéficiaires, pourront l'être jusqu'au 4 avril 2005.

**B.** Votre Conseil d'administration ayant consenti le nombre total des options ouvertes au titre de l'autorisation rappelée au A. ci-dessus, vous l'avez autorisé aux termes de votre Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001, à consentir au bénéfice de membres du personnel et/ou dirigeants de la Société, 100 000 options donnant droit à la souscription de 100 000 actions nouvelles de 0,25 € de nominal et, ce, pour une durée de 38 mois qui viendra à expiration le 27 août 2004.

**C.** Indépendamment de l'autorisation visée au B. ci-dessus, vous avez autorisé votre Conseil d'administration, aux termes de votre Assemblée Générale Mixte du 12 avril 2002, à consentir au bénéfice de membres du personnel et/ou dirigeants de la Société, 200 000 options donnant droit à la souscription de 200 000 actions nouvelles de 0,25 € de nominal et, ce, pour une durée de 38 mois qui viendra à expiration le 11 juin 2005.

**D.** Aux termes d'une réunion en date du 3 septembre 2002 et en vertu des autorisations visées aux B. et C. ci-dessus, votre Conseil d'administration a décidé de consentir les 300 000 options donnant droit à la souscription de 300 000 actions nouvelles de 0,25 € de valeur nominale chacune, et d'attribuer la totalité desdites options à un dirigeant et à trois membres du personnel de la Société, savoir :

• M. Cédric TOURNAY, dirigeant, à concurrence de	115 000 options
• M. Christophe CLÉMENT, salarié, à concurrence de	85 000 options
• M. Didier BEAUMELLE, salarié, à concurrence de	50 000 options
• M. Elie LOBEL, salarié, à concurrence de	50 000 options
<b>total égal au nombre d'options consenties</b>	<b>300 000 options</b>

Tous ces bénéficiaires ont souscrit aux dites 300 000 options telles qu'elles ont été consenties par le Conseil d'administration.

#### CARACTÉRISTIQUES DE CES 300 000 OPTIONS

*1 option donnant droit à 1 action nouvelle*

**DÉLAI D'EXERCICE DES OPTIONS :** SEPT (7) ans à compter du 3 septembre 2002, soit la date de leur attribution ;

**CONDITIONS D'EXERCICE DES OPTIONS :** être salarié de la Société ou d'une filiale ou sous-filiale lors de la levée ;

**PÉRIODE D'INDISPONIBILITÉ DES OPTIONS :** aucune ;

**CESSION DES ACTIONS :** le bénéficiaire pourra céder les actions à tout moment à compter de la date d'exercice des options ;

**PRIX DE SOUSCRIPTION AUX ACTIONS NOUVELLES :** 0,69 € par action, soit avec une prime d'émission de 0,44 € par action ; le prix de souscription ne pourra être modifié pendant la durée de l'option, sauf les cas prévus par l'article L. 225-181 du Code de Commerce et aux articles 174-8 et 174-10 à 174-16 du décret du 23 mars 1967.

*Lors de la souscription, les 300 000 actions nouvelles devront être intégralement libérées, tant de la totalité de leur valeur nominale, soit la somme de 75 000 €, que de la totalité de la prime d'émission, soit la somme de 132 000 €, représentant une libération globale de 207 000 €.*

*L'exercice par les bénéficiaires de la totalité des options permettrait ainsi une augmentation du capital de la Société de 75 000 €.*

*Les actions nouvelles ainsi souscrites, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter du premier jour de l'exercice social au cours duquel les options auront été levées.*



Compte tenu des éléments énoncés ci-dessus, votre Conseil d'administration a ainsi utilisé toutes les autorisations en consentant les 460 000 options qui donneront droit à la souscription de 460 000 actions de 0,25 € de valeur nominale chacune, représentant environ 10,37 % du capital social à la date de ce jour.

Enfin, l'exercice par les bénéficiaires de la totalité des 460 000 options permettrait une augmentation globale du capital social de 115 000 €, le portant ainsi de 1 109 063,25 € à 1 224 063,25 €, et donnerait lieu au versement d'une prime d'émission globale de 1 166 000 €.

A la date d'établissement du présent rapport, aucune option n'a été levée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

#### 4.1.25 Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 25 juin 2003

*L'an deux mil trois, le vingt-cinq juin à onze heures, les actionnaires de la société anonyme dénommée "MEDCOST", au capital de UN MILLION CENT NEUF MILLE SOIXANTE-TROIS EUROS VINGT-CINQ CENTIMES (1.109.063,25 €), divisé en 4.436.253 actions de 0,25 € de valeur nominale chacune, **se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle**, sur convocation faite par le Conseil d'administration suivant avis insérés le 5 juin 2003 dans le journal d'annonces légales "JOURNAL SPECIAL DES SOCIETES FRANCAISES PAR ACTIONS" n° 156 et le 6 juin 2003 dans le "BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES", n° 68, ainsi que par lettre ordinaire adressée le 6 juin 2003 aux titulaires d'actions nominatives.*

**Messieurs Joseph PAUGET et Michel MÉHUT**, Commissaires aux Comptes de la Société, ont été convoqués à l'assemblée conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Il a été établi une feuille de présence, à laquelle ont été annexés les formulaires uniques de vote par correspondance ou par procuration des actionnaires, et qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

*En l'absence de Monsieur Laurent ALEXANDRE, Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la Société, l'assemblée est présidée par Monsieur Cédric TOURNAY, Directeur Général Délégué, dûment habilité à cet effet par le Conseil d'administration suivant délibération du 19 juin 2003.*

Le FCP SEXTANT PEA représenté par Monsieur François BADELON, et Monsieur Christophe CLÉMENT, **les deux actionnaires présents et acceptants, représentant le plus grand nombre de voix, tant par eux-mêmes que comme mandataires**, sont appelés comme Scrutateurs.

**Monsieur Denys ANGELOGLOU est désigné en qualité de Secrétaire.**

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du quart du capital social et qu'en conséquence, l'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la note présentée par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions visée par la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro 03-548,
- un exemplaire du BALO contenant l'avis préalable de convocation,
- un exemplaire des deux journaux contenant l'avis de convocation,
- un exemplaire de la lettre ordinaire adressée aux titulaires d'actions nominatives,
- la copie et l'avis de réception de la lettre recommandée adressée à chacun des Commissaires aux comptes,
- la feuille de présence de l'assemblée,
- les formulaires uniques de vote par correspondance ou par procuration des actionnaires,
- le rapport de gestion du Conseil d'administration,
- le rapport spécial du Conseil d'administration,
- les rapports des Commissaires aux comptes,
- le projet des résolutions proposées à l'assemblée comportant l'exposé des motifs,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2002, les comptes annuels et l'annexe y afférente,
- les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2002,
- la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Monsieur le Président déclare que l'ensemble des documents et renseignements mentionnés aux articles L. 225-115 et L. 225-116 du Code de Commerce, ainsi qu'aux articles 133, 135 et 138 à 140 du décret du 23 mars 1967, ont été envoyés aux actionnaires qui en ont fait la demande ou mis à leur disposition dans les conditions légales et réglementaires.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur les points suivants :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
- Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés dudit exercice, ainsi que sur les conventions visées aux articles L. 225-38 à L. 225-42 du Code de Commerce.
- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés au 31 décembre 2002.
- Approbation des conventions réglementées.
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation du résultat.
- Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de procéder au rachat d'actions de la Société.
- Pouvoirs à donner.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion et du rapport spécial du Conseil d'administration.

Lecture est également donnée du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice, du rapport sur les comptes consolidés et du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 à L. 225-42 du Code de Commerce.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

*Avant de passer au vote des résolutions, Monsieur le Président rappelle que le Conseil d'administration a modifié la sixième résolution soumise à la présente assemblée ; cette modification a fait l'objet d'un avis dans le "BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES" du 13 juin 2003.*

*Il rappelle enfin, que tous les actionnaires détenant des actions sous la forme nominative depuis plus de trois ans à la date de ce jour, disposeront d'un droit de vote double dans le cadre du vote des présentes résolutions.*

**Puis, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, à l'ordre du jour :**

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2002, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, les comptes annuels de cet exercice se soldant par une perte de 782 738,89 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits comptes au 31 décembre 2002, se soldant par un résultat net consolidé - part du groupe - déficitaire de 1 984 996 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ledit rapport et dans celui du Conseil d'administration incluant le rapport sur la gestion du Groupe.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 à L. 225-42 du Code de Commerce, déclare approuver ledit rapport.

**ette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne aux Administrateurs en fonctions pendant l'exercice 2002, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice 2002 s'élevant à 782.738,89 € au compte Report à Nouveau.

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., l'assemblée générale donne acte qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices sociaux.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce,

**I** - autorise le Conseil d'administration à acheter un maximum de 10 % du capital, soit 443.625 actions, étant précisé que la Société n'envisage pas d'utiliser plus de 40 % de cette autorisation, soit 177.450 actions, représentant 4 % du capital social, pour un montant maximal de 709.800 €;

**II** - fixe le prix maximum d'achat par action à 4 €, hors frais et commissions, ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies ;

**III** - fixe le prix minimum de vente à 0,50 €, hors frais et commissions, ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies ;

**IV** - décide que la présente autorisation pourra être utilisée, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, à l'effet :

- d'intervenir sur le marché à des fins de régularisation des cours des actions de la Société par intervention systématique en contre tendance sur le marché,
- de procéder à l'achat et à la vente d'actions en fonction des opportunités de marché,
- de disposer d'actions devant être utilisées dans le cadre de la mise en œuvre de programmes d'achat d'actions destinés aux salariés ou mandataires sociaux,
- de disposer d'actions destinées à être remises dans le cadre d'une acquisition ou d'un échange,
- de disposer d'actions devant être utilisées dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale et financière ;

**V** - décide que le Conseil d'administration pourra procéder à l'achat, à la cession et au transfert des actions par tout moyen - à l'exception de l'utilisation de produits dérivés - y compris de gré à gré ou par voie d'acquisition de blocs de titres en tout ou partie, en une ou plusieurs fois, notamment en période d'offres publiques.

Le Conseil d'administration devra informer chaque mois le Conseil des Marchés Financiers des achats, cessions et transferts d'actions réalisés.

**VI** - délègue au Conseil d'administration, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster les prix d'achat et de vente susvisés afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

**VII** - confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté d'en déléguer la réalisation à son Président, pour préciser, si nécessaire, les termes de la présente autorisation, en décider et en effectuer la mise en œuvre, et notamment pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse, du Conseil des Marchés Financiers et tout autre organisme, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Cette autorisation, qui expirera dans DIX-HUIT (18) mois à compter de la présente assemblée, soit le 24 décembre 2004, se substitue, avec effet immédiat, à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2002 dans sa cinquième résolution.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **DERNIÈRE RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

• • •

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12 h 20.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Membres du bureau.

**Le Président**

Monsieur Cédric TOURNAY.

**Les Scrutateurs,**

Le FCP SEXTANT PEA représenté par Monsieur François BADELON  
Monsieur Christophe CLÉMENT.

**Le Secrétaire,**

Monsieur Denys ANGELOGLOU.

## 4.2 Bilan et compte de résultat 2002 consolidés

### 4.2.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2002

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société MEDCOST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 21 mai 2003

Les commissaires aux Comptes



Michel MEHUT



Joseph PAUGET



## 4.2.2 Bilan consolidé actif

BILAN ACTIF K€	Comptes au 31/12/2002			Comptes au 31/12/2001
	Brut	Amort.et prov.	Net	Valeurs nettes
<b>Capital souscrit non appelé</b>	-	-	-	-
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles	2 076	1 429	647	1 095
Ecart d'acquisition	419	419	-	-
Immobilisations corporelles	1 189	634	555	670
Immobilisations financières	59	-	59	153
Participation ALMATO DOCTISSIMO	-	-	-	-
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 742</b>	<b>2 482</b>	<b>1 260</b>	<b>1 918</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	24	-	24	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	1 610	103	1 507	1 729
Autres créances et comptes de régularisations	620	10	611	1 514
Impôts différés actif	839	839	-	178
Valeurs mobilières de placement	4 755	51	4 704	5 730
Disponibilités	327	-	327	122
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>8 175</b>	<b>1 003</b>	<b>7 172</b>	<b>9 273</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>11 917</b>	<b>3 485</b>	<b>8 432</b>	<b>11 191</b>

## 4.2.3 Bilan consolidé passif

PASSIF K€	Comptes au 31/12/2002	Comptes au 31/12/2001
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	1 109	1 109
Primes d'émission et fusion	8 801	8 801
Réserves	0	-
Réserves de consolidation Groupe	481	481
Ecarts de conversion	-	-
Report à nouveau	-1 962	259
Résultat de l'exercice - Part du groupe	-1 985	-2 221
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6 444</b>	<b>8 429</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	-	-
<b>Emprunt obligataire</b>	-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	8	-
<b>Dettes</b>		
Concours bancaires	29	16
Emprunts et dettes financières	2	3
Fournisseurs et dettes sociales	1 569	2 382
Autres dettes et comptes de régularisations	165	9
Impôts différés passif	215	353
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 980</b>	<b>2 762</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>8 432</b>	<b>11 191</b>



## 4.2.4 Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT K€	Exercice 2002	Exercice 2001
Chiffre d'affaires	4 480	5 007
Autres produits d'exploitation	42	-42
Achats consommés et sous-traitance	2 353	1 636
Autres charges d'exploitation	55	0
Impôts et taxes	121	103
Charges de personnel	3 322	3 704
Dotations aux amortissements et aux provisions	517	548
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 1 845</b>	<b>- 1 027</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b> Cf. NOTE 6	<b>233</b>	<b>121</b>
<b>RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<b>- 1 613</b>	<b>- 906</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b> Cf. NOTE 7	<b>- 505</b>	<b>- 1 660</b>
<b>IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS - REPORT EN ARRIÈRE DES DÉFICITS</b>	<b>0</b>	<b>- 325</b>
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS - PROFITS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> Cf. NOTE 8	<b>- 133</b>	<b>- 440</b>
<b>RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	<b>- 1 985</b>	<b>- 1 801</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	419
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>- 1 985</b>	<b>- 2 221</b>
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION (en €)</b>	<b>- 0,45</b>	<b>- 0,55</b>

## 4.2.5 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

## Annexe aux comptes consolidés

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2002 dont le total bilan est de 8 432 115 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat consolidé de - 1 984 996 Euros net part du groupe.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

Les données financières sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

## 1- PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

## 1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe MEDCOST ont été établis conformément aux dispositions du Règlement CRC 99.02 sur les comptes consolidés.

## 2. Modalités de consolidation

## • MÉTHODES DE CONSOLIDATION

La méthode utilisée pour la consolidation de l'ensemble des sociétés du Groupe est celle de l'intégration globale.

## • DATE DE CLÔTURE DES COMPTES

La date de clôture des exercices est le 31 décembre 2002.

## • ECARTS D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation d'un montant de 2.261.329 Euros, correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part dans les capitaux propres des filiales à la date d'entrée de prise de contrôle, soit le 30 novembre 2001.

#### • AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

L'écart de première consolidation d'un montant de 2 261 329 Euros, correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part dans les capitaux propres des filiales à la date d'entrée de prise de contrôle, soit le 30 novembre 2001.

#### • AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

La prise de contrôle de la société DOCTISSIMO en 2001 s'est effectuée dans le cadre d'une stratégie de diversification dans l'édition de contenus grand public concernant le domaine de l'internet médical.

La forte dégradation des marchés de l'Internet début 2002 a conduit depuis à une révision à la baisse des perspectives de développement de la société DOCTISSIMO.

L'abandon du projet de services payants prévus sur 2002 a ainsi réduit le chiffre d'affaires de la société au seul marché publicitaire, déjà fortement déprimé dans ce secteur d'activité.

Cette évolution des perspectives d'avenir de DOCTISSIMO avait conduit en 2001 à une révision des valeurs immobilisées dans les comptes consolidés :

- les impôts différés actifs d'un montant de 665 815 Euros ont été dépréciés de 100 %,
- les frais de développement du site Internet ont été dépréciés de 746 504 Euros, soit une valeur nette comptable de 1 044 701 Euros,
- l'impôt différé passif a été repris corrélativement à hauteur de 256 300 Euros,
- l'écart d'acquisition non affecté d'un montant de 419 304 Euros a été déprécié de 100 %.

Au 30 juin 2002, la valeur nette de l'écart a été ramenée de 686 K€ à 525 K€ et correspond à la valeur d'utilité de la société DOCTISSIMO, déterminée à partir des cash flows estimés jusqu'en 2006 et actualisés au 30 juin 2002. L'actualisation des cash-flows, au 31 décembre 2002, conduirait à maintenir la valeur nette des titres à celle de l'exercice précédent, soit 686 020 Euros.

Afin de tenir compte des incertitudes liées au marché de l'Internet, il a été décidé de maintenir la provision déterminée au 30 juin 2002.

La valeur nette après dépréciation des frais de développement est amortie sur cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2001. Cette durée a été fixée en fonction de la durée d'utilisation du site Internet destiné au grand public. La correction de la valeur après dépréciation au 30 juin 2002 a conduit à une correction du plan d'amortissement des frais de développement. Les amortissements constatés en 2002 sont calculés afin que la valeur nette soit identique à celle obtenue en pratiquant des amortissements dès le 1<sup>er</sup> décembre avec cette nouvelle valeur d'utilité.

(En €)	Justes valeurs au 30/11/01 (1)	Valeur nette au 31/12/01 avant amort. (2)	Valeur nette au 31/12/01 après amort. (3)	- dépréciation exceptionnelle - reprise ID passif 2002 (4)	Valeur nette au 31/12/02 avant amort. (5) = (2) - (4)	- amort courant - reprise ID passif 2002 (6)	Valeur nette au 31/12/02 après amort. (7) = (3) - (4) - (6)
Impôts différés actif	665 815	0	0	0	0	0	0
Immob.incorporelles	1 791 205	1 044 701	1 027 289	-245 208	799 493	-155 811	626 270
Ecart d'acquisition	419 304	0	0	0	0	0	0
Impôts différés passif	-614 995	-358 681	- 352 717	84 188	- 274 493	53 495	-215 034
<b>TOTAL</b>	<b>2 261 329</b>	<b>686 020</b>	<b>674 572</b>	<b>-161 020</b>	<b>525 000</b>	<b>-102 316</b>	<b>411 236</b>

#### • OPÉRATIONS INTERNES

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du Groupe sont éliminées.

## 2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

### a. Comparabilité des comptes

#### • COMPTE DE RÉSULTAT :

La prise de contrôle des sociétés ALMATO et DOCTISSIMO ayant eu lieu le 30 novembre 2001, le compte de résultat consolidé avait été établi de la façon suivante :

- MEDCOST 12 mois d'activité (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2001)
- ALMATO ET DOCTISSIMO 1 mois d'activité (du 1<sup>er</sup> décembre au 31 décembre 2001)

Par ailleurs, un compte de résultat consolidé proforma a été établi sur la base de 12 mois d'activité des entités acquises pour l'exercice 2001.

La méthode de construction du compte de résultat proforma est présentée en note 14.

#### • RÉSULTAT COURANT / RÉSULTAT EXCEPTIONNEL :

Les activités ordinaires recouvrent toutes les activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les éléments extraordinaires sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

### b. Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont amortis en linéaire sur un an et trois ans.

Les frais d'établissement de la société DOCTISSIMO sont amortis sur 2 ans.

Les droits et licences sont amortis sur un et trois ans.

### c. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations générales, agencements divers 3 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 2 à 5 ans
- Mobilier 5 ans

### d. En-cours de production

Les en-cours de production sont valorisés au prix de revient en fonction de leur état d'avancement.

### e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**f. Inventaire des valeurs mobilières**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En K€	Valeur au bilan	Cours au 31/12/2002	Plus ou moins-values potentielles
Actions propres (2)	101	50 (1)	-51
Sicav	4 272	4 306	34
<b>TOTAL</b>	<b>4 373</b>	<b>4 356</b>	<b>-17</b>

(1) Les actions propres MEDCOST sont évaluées en fonction du cours moyen boursier du mois de décembre 2002. La variation nette de la provision pour dépréciation s'élève à 36 K€ au 31 décembre 2002. La provision totale s'élève à 51 K€.

(2) Les opérations réalisées au cours de l'exercice ont été les suivantes :

- contrat de liquidité :

Opérations	Nombre de titres	Montants (€)
Achats de titres	58 825	
Ventes de titres	53 710	
Titres détenus au 31 décembre 2002	21 264	
Valeur d'acquisition des titres détenus au 31 décembre 2002		27 218
Valeur des titres détenus au 31 décembre 2002 (a)		22 965
Pertes sur cessions (b)		50 215

(a) Cours moyen de bourse du mois de décembre 2002

(b) Les pertes de cession d'un montant de 50 215 Euros ont été comptabilisées en charges exceptionnelles.

- contrat de rachat :

La société détient également au 31 décembre 2002, 25 272 titres MEDCOST qu'elle a acquis sur le nouveau Marché pour un montant de 74 K€. La valeur de ces titres au 31 décembre 2002 s'élève à 27 K€ (a).

**g. Capitaux propres****• BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION AUTONOMES (BSA) :**

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2001, la société MEDCOST a émis 88 730 BSA pour un montant de 45 734,70 Euros. Les modalités d'émission sont les suivantes :

Modalités d'émission	
• prix global d'émission	45 734,70 Euros, soit 0,52 Euro par bon
• délai de réalisation de l'émission	au plus tard le 29 novembre 2002
• délai de souscription des actions	31 décembre 2004
• prix de souscription des actions à émettre en représentation des bons	un bon donne droit à la souscription d'une action nouvelle de 0,25 Euro de valeur nominale et 5,75 Euros de prime d'émission
• négociabilité des bons	les 88 730 BSA sont négociables dans les mêmes conditions que les actions

Les 88 730 BSA ont été souscrits en totalité sur l'exercice 2001 et comptabilisés au poste Prime d'émission.

- **BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CRÉATEURS D'ENTREPRISE (BSPCE)**

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2002 a décidé de procéder à l'émission de 354 901 BSPCE au profit d'un salarié de la société et a délégué au Conseil d'Administration le soin de fixer les conditions complémentaires de l'émission qui ont été arrêtées à cette même date.

Les modalités d'émission sont les suivantes :

Modalités d'émission												
<ul style="list-style-type: none"> <li>• prix global d'émission</li> <li>• délai de réalisation de l'émission</li> <li>• délai de souscription des actions</li> <li>• prix de souscription des actions à émettre en représentation des bons</li> </ul>	88 725,25 Euros											
	28 juin 2002											
	28 juin 2007											
	un bon donne droit à la souscription d'une action nouvelle de 0,25 Euro de valeur nominale et 0,37 Euro de prime d'émission											
<ul style="list-style-type: none"> <li>• modalité d'exercice : le plan comporte plusieurs tranches. Les bons pourront être exercés aux périodes suivantes</li> </ul>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre de bons</th> <th>Période d'exercice des bons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>44 362</td> <td>28 juin 2002 au 28 juin 2007</td> </tr> <tr> <td>44 362</td> <td>28 mars 2003 au 28 juin 2007</td> </tr> <tr> <td>44 362</td> <td>28 décembre 2003 au 28 juin 2007</td> </tr> <tr> <td>221 815</td> <td>1<sup>er</sup> janvier 2004 au 28 juin 2007</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre de bons	Période d'exercice des bons	44 362	28 juin 2002 au 28 juin 2007	44 362	28 mars 2003 au 28 juin 2007	44 362	28 décembre 2003 au 28 juin 2007	221 815	1 <sup>er</sup> janvier 2004 au 28 juin 2007	
Nombre de bons	Période d'exercice des bons											
44 362	28 juin 2002 au 28 juin 2007											
44 362	28 mars 2003 au 28 juin 2007											
44 362	28 décembre 2003 au 28 juin 2007											
221 815	1 <sup>er</sup> janvier 2004 au 28 juin 2007											
<ul style="list-style-type: none"> <li>• négociabilité des bons</li> </ul>	les 354 901 BSPCE sont incessibles.											

L'ensemble des BSPCE ont été émis en totalité, mais aucun n'a été exercé sur l'exercice 2002.

#### h. Indemnités de départ à la retraite

Compte tenu de la création récente des sociétés et de l'âge du personnel, aucune provision pour retraite n'a été constatée.

Le montant n'est pas indiqué dans l'annexe car il apparaît après examen comme étant non significatif.

#### i. Événement postérieur à la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture et susceptible de modifier les comptes consolidés n'est apparu.

#### j. Engagements hors-bilan

Aucun engagement hors bilan n'est donné par la société au 31 décembre 2002.

#### k. Impôts différés

- Impôts différés actifs : cf. note 9
- Impôts différés passifs :

Ce poste d'un montant de 215 034 Euros correspond à l'impôt différé passif calculé sur la valeur nette comptable des frais de développement du site Internet DOCTISSIMO, immobilisés dans le cadre de l'affectation de l'écart d'acquisition.

#### l. Modalités de calcul du résultat par action

Conformément à l'avis 27 de l'OEC, le résultat par action a été calculé en tenant compte de la moyenne pondérée des émissions d'actions pendant l'année 2002.

*Le détail des plans d'options se trouve en note 15.*

## 3-INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

## Société consolidante :

**MEDCOST**

33 rue Raffet  
75016 - PARIS  
N° siren : 399 444 629

## Sociétés consolidées :

**ALMATO**

33 rue Raffet % de détention directe et de contrôle : 100 %  
75016 - PARIS Mode de consolidation : intégration globale  
N° siren : 430 395 830

**DOCTISSIMO**

33 rue Raffet % de détention directe et de contrôle : 100 %  
75016 - PARIS Mode de consolidation : intégration globale  
N° siren : 428 890 636

• • • • •

## NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

## Note 1 - Variation des capitaux propres consolidés

	Nb de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Totaux capitaux propres
• <b>31/12/2000</b>	3 998 371	1.000	6 415	740		8155
Variations de capital de l'entreprise consolidante	437 882	109	2 386			2 429
Résultat consolidé 2001					- 2 221	- 2 221
• <b>31/12/2001</b>	4 436 253	1.109	8 801	740	- 2 221	8 429
Affectation du résultat 2001				- 2 221	2 221	
Résultat consolidé de l'exercice					- 1 985	- 1 985
• <b>Situation à la clôture 31/12/2002</b>	<b>4 436 253</b>	<b>1 109</b>	<b>8 801</b>	<b>- 1 481</b>	<b>- 1 985</b>	<b>6 444</b>

## Note 2 - Immobilisations

CADRE A - K€	Valeur en début d'exercice	Variation de périmètre	Acquisitions
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement, de recherche et de développement	1	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 483	0	12
<b>TOTAL I</b>	<b>2 483</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Installations générales, agencements et aménagements divers	110	0	52
Matériel de transport	19	0	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 002	0	101
Immobilisations corporelles en cours	0	0	1
<b>TOTAL II</b>	<b>1 131</b>	<b>0</b>	<b>154</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Autres participations	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	153	0	9
<b>TOTAL III</b>	<b>153</b>	<b>0</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I + II + III</b>	<b>3 768</b>	<b>0</b>	<b>175</b>

CADRE B- K€	Par cession ou mise hors service ou virement	Valeur brute fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		
Frais d'établissement, de recherche et de développement	0	1
Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	2 494
<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>2 495</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Installations générales, agencements et aménagements divers	0	162
Matériel de transport	-	19
Matériel de bureau et informatique, mobilier	97	1 006
Immobilisations corporelles en cours	0	1
<b>TOTAL II</b>	<b>97</b>	<b>1 189</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		
Autres participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	103	59
<b>TOTAL III</b>	<b>103</b>	<b>59</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I + II + III</b>	<b>200</b>	<b>3 742</b>

## Note 3 - Amortissements

CADRE A - K€	Valeur en début d'exercice	Variation de périmètre	Dotations	Diminutions sorties / reprises	Valeur en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement, de recherche et de développement	1	0	0	0	1
Autres postes d'immobilisations incorporelles	221	0	215	0	437
	222	0	215	0	437
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Installations générales, agencements et aménagements					
Divers	16	0	18	0	35
Matériel de transport	0	0	4	0	4
Matériel de bureau et informatique, mobilier	445	0	247	97	595
	461	0	269	97	634
<b>TOTAL</b>	<b>684</b>	<b>0</b>	<b>484</b>	<b>97</b>	<b>1 071</b>

CADRE B- K€	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice	
	Amortissements courants	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		
Frais d'établissement, de recherche et de développement	0	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	214	0
	214	0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Installations générales, agencements et aménagements divers	18	0
Matériel de transport	4	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	224	10
	245	10
<b>TOTAL</b>	<b>459</b>	<b>10</b>



## Note 4 - Etat des créances et des dettes

CADRE A ETAT DES CRÉANCES (€)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Autres immobilisations financières	58 648	0	58 648
	<b>58 648</b>	<b>0</b>	<b>58 648</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	122 735	122 735	
Autres créances clients	1 487 013	1 487 013	
Personnel et comptes rattachés	13 000	13 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60	60	
Impôts sur les bénéfices	332 411	7 561	324 849
Taxe sur la valeur ajoutée	175 991	175 991	
Impôts différés actifs	839 000	839 000	
Débiteurs divers	35 948	35 948	
Charges constatées d'avance	63 071	63 071	
	<b>3 069 228</b>	<b>2 744 378</b>	<b>324 849</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 127 876</b>	<b>2 744 378</b>	<b>383 498</b>

CADRE B ETAT DES DETTES (€)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit :				
• à un an maximum à l'origine	31 135	31 135		
• à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	759 300	759 300		
Personnel et comptes rattachés	161 183	161 183		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	312 702	312 702		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	320 832	320 832		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	14 839	14 839		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Impôts différés passif	215 034	215 034		
Autres dettes	41 328	41 328		
Produits constatés d'avance	124 000	124 000		
<b>TOTAL</b>	<b>1 980 353</b>	<b>1 980 353</b>		

## Note 5 - Provisions inscrites au bilan

K€	Valeur en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour perte de change	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	8	-	8
	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
Immobilisations incorporelles	747	245	-	992
Ecart d'acquisition	419	-	-	419
Impôts différés actif	666	173	-	839
Sur comptes clients	70	37	5	103
Autres provisions pour dépréciations	87	22	48	61
	<b>1 989</b>	<b>477</b>	<b>53</b>	<b>2 414</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 989</b>	<b>485</b>	<b>53</b>	<b>2 421</b>
	- d'exploitation	47	5	
Dont dotations et reprises	- financières	12	48	
	- exceptionnelles	426	-	

## Note 6 - Détail du résultat financier consolidé

(CLASSEMENT PAR NATURE)	31/12/2002 en K€	31/12/2001 en K€
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	22	40
Reprise de provisions pour dépréciation	48	-
Produits nets sur cession de v.m.p.	183	177
<b>TOTAL</b>	<b>253</b>	<b>217</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux provisions pour dépréciation	12	87
Intérêts et charges assimilés	8	9
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>96</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>233</b>	<b>121</b>

Le poste Dotations financières aux amortissements et provisions concerne la provision pour dépréciation des actions propres MEDCOST correspondant à la différence entre le prix d'acquisition de ces titres et le cours moyen boursier du mois de décembre 2002.

## Note 7 - Détail du résultat exceptionnel

(CLASSEMENT PAR NATURE)	31/12/2002 en K€	31/12/2001 en K€
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Sur opérations en capital</b>		
Prod.cession immob. corp. cédées		7
<b>Sur opérations de gestion</b>		
Divers	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>7</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>Sur opérations de gestion</b>		
Pénalités amendes		2
Indemnités transactionnelles / licenciements	18	56
Divers	3	5
<b>Sur opérations en capital</b>		
V.N.C immob. cédées	-	8
Mali rachat actions propres	50	26
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>		
Dot. provision risque et charges	7	
Dot.amort.except.des immobilisations	10	157
Dot. dépréciation immob. incorporelles	245	747
Dot. dépréciation impôts différés actif	173	666
<b>TOTAL</b>	<b>506</b>	<b>1 667</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 506</b>	<b>-1 660</b>

## Note 8 - Analyse des profits d'impôt

CHARGE D'IMPÔT CONSTATÉE (EN K€)	2002
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	0
<b>Impôts différés passifs</b>	
Dépréciation des frais de développement du site DOCTISSIMO	- 84
Amortissement des frais de développement du site DOCTISSIMO	- 53
<b>Impôts différés actifs</b>	
Variation des décalages temporaires imposables de la société MEDCOST	4
<b>PROFIT D'IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>- 133</b>

## Note 9 - Impôts différés actifs

En K€	Base	Economie potentielle	Comptabilisée	Non comptabilisée
<b>MEDCOST</b>				
Provisions non déductibles	23	8	8	
Ecart valeur liquidative opcv	34	12	12	
ARD et déficits reportables	1 427	490	153	337
<b>DOCTISSIMO</b>				
Ecart valeur liquidative opcv	1	0	0	0
ARD et déficits reportables	8 486	2 914	666	2 248
<b>ALMATO</b>				
Déficits reportables	55	18		18
<b>TOTAL brut</b>	<b>10 026</b>	<b>3 442</b>	<b>839</b>	<b>2 603</b>
Provision dépréciation			- 839	
<b>TOTAL net</b>			<b>0</b>	<b>2 603</b>

Taux d'impôt utilisé : 34,33 %

Les impôts différés de la société MEDCOST, activés en 2001 en fonction de l'actualisation des résultats prévisionnels, ont été provisionnés en 2002 à 100%.

Les impôts différés des sociétés MEDCOST et DOCTISSIMO, concernant les déficits de l'exercice 2002, n'ont pas été activés.

Les impôts différés de la société ALMATO n'ont fait l'objet d'aucune activation.

## Note 10 - Personnel et dirigeants

EFFECTIF MOYEN	MEDCOST	DOCTISSIMO	TOTAL
Cadres	35	6	41
Employés	9	0	9
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>6</b>	<b>60</b>

## Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations allouées aux dirigeants des sociétés MEDCOST et DOCTISSIMO au titre de leurs mandats sociaux, se sont élevées à un montant total de 188 193 Euros.

## Note 11 - Information sectorielle

K€	Conseil, ingénierie informatique, multimedia		Internet médical grand public		TOTAL	
	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2002	31/12/2001
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (VN)</b>	<b>19</b>	<b>65</b>	<b>628</b>	<b>1 030</b>	<b>647</b>	<b>1 095</b>
Ecart d'acquisition (VN)	0	0	0	0		
<b>TOTAL I</b>	<b>19</b>	<b>65</b>	<b>628</b>	<b>1 030</b>	<b>647</b>	<b>1 095</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (VN)</b>						
Agencements	129	94			137	94
Matériel de transport			15	19	17	19
Matériel informatique, mobilier	405	537	6	21	469	558
<b>TOTAL II</b>	<b>534</b>	<b>631</b>	<b>21</b>	<b>40</b>	<b>555</b>	<b>671</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (VN) TOTAL III</b>	<b>59</b>	<b>141</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>59</b>	<b>153</b>
<b>TOTAL IV (I+II+III)</b>	<b>612</b>	<b>837</b>	<b>648</b>	<b>1 082</b>	<b>1 260</b>	<b>1 918</b>
Chiffre d'affaires	4 309	5 003	171	3	4 480	5 006
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-968</b>	<b>-906</b>	<b>-877</b>	<b>-121</b>	<b>-1 845</b>	<b>-1 027</b>
Effectif	44	63	6	17	50	70

NB : VN = Valeur nette - Les activités du groupe ne sont exercées qu'en France.

## Note 12 - Tableau de flux de trésorerie

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		Exercice 2002		Exercice 2001	
Résultat net des sociétés intégrées		- 1 985		- 2 221	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :					
• dotation amortissements et provisions (1)	+	910		1 618	
• variation des impôts différés	+	- 133		- 178	
• moins-value de cession	+			2	
Frais d'augmentation de capital imputés sur la prime d'émission	-			177	
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées (1)</b>		<b>- 1 208</b>		<b>- 956</b>	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :					
• stocks	-	24		- 102	
• créances d'exploitation (1)	-	- 1 125		860	
• dettes d'exploitation	-	658		- 1 032	
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (1)</b>		<b>-764</b>		<b>-683</b>	
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>					
Acquisitions d'immobilisations	note 13 (a)	- 175		144	
Cessions d'immobilisations		+ 103		6	
Investissement financier net de la trésorerie acquise	note 13 (b)	+ -		1 426	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements</b>		<b>- 72</b>		<b>1 288</b>	
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>					
Augmentation de capital		+ -		46	
Diminution des comptes courants		- -		12	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-</b>		<b>35</b>	
<b>VARIATION DE TRESORERIE (1)</b>		<b>- 835</b>		<b>640</b>	
Trésorerie d'ouverture	note 13 (c)	5 836		5 194	
Trésorerie de clôture (1)	note 13 (d)	5 001		5 836	
	(1)		- 835		640

La trésorerie d'ouverture de l'exercice 2001 concerne la trésorerie de la société MEDCOST au 31/12/2000.

La trésorerie de clôture, au 31/12/2001, concerne la trésorerie du groupe.

Les flux de trésorerie ont été calculés de la façon suivante :

- flux MEDCOST : du 1/01/2001 au 31/12/2001
- flux ALMATO : du 1/12/2001 au 31/12/2001
- flux DOCTISSIMO : du 1/12/2001 au 31/12/2001.

(1) Les montants inscrits dans la colonne " exercice 2001 " ont été modifiés par rapport à ceux publiés au 31 décembre 2001, afin de tenir compte des variations des postes de l'actif circulant nets de provisions.

## Note 13- Annexe au tableau de flux de trésorerie

(CLASSEMENT PAR NATURE)		Exercice 2002		Exercice 2001	
(a)	<b>Décomposition des décaissements pour acquisitions d'immobilisations</b>				
	Immobilisations incorporelles		12		39
	Immobilisations corporelles		154		90
	Immobilisations financières		9		15
			<b>175</b>		<b>144</b>
(b)	<b>Incidence des variations de périmètre</b>				
	Prix d'achat des titres		0		422
	Trésorerie acquise		0		1 848
			<b>0</b>		<b>1 426</b>
(c)	<b>Trésorerie d'ouverture</b>				
	Valeurs mobilières de placements et disponibilités		5 852		5 633
	Concours bancaires courants		16		439
			<b>5 836</b>		<b>5 194</b>
(d)	<b>Trésorerie de clôture</b>				
	Valeurs mobilières de placements et disponibilités		5 031		5 852
	Concours bancaires courants		29		16
			<b>5 001</b>		<b>5 836</b>

## Note 14- Comparaison de résultat proforma 2001 et réel 2002

COMPTE DE RESULTAT K€		Exercice 2002	Exercice 2001
Chiffre d'affaires	+	4 480	4 090
Autres produits d'exploitation	+	42	848
Achats consommés et sous-traitance	-	2 353	2 247
Autres charges d'exploitation	-	55	1
Impôts et taxes	-	121	113
Charges de personnel	-	3 322	4 119
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	517	576
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>- 1 845</b>	<b>-2 119</b>
Produits financiers	+	205	295
Charges financières	-	8	117
Dotations et reprises de charges financières	-	- 36	87
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>233</b>	<b>91</b>
<b>RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>		<b>- 1 613</b>	<b>-2 028</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	+	<b>- 505</b>	<b>-1 649</b>
<b>IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	-	<b>- 133</b>	<b>-759</b>
<b>RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>		<b>- 1 985</b>	<b>-2 917</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	0	419
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>- 1 985</b>	<b>-3 336</b>

Les comptes ci-dessus ont été établis :

- en considérant que l'opération d'acquisition de titres a été réalisée le 1<sup>er</sup> janvier 2001 pour l'exercice 2001,
- en reprenant l'intégralité des flux des sociétés constituant le groupe MEDCOST.

Les dépréciations et amortissements des impôts différés actif, frais de développement et écart d'acquisition sont constatés à compter de l'exercice 2001.

#### Note 15 - Plan d'option de souscription d'action (stock options)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000 a autorisé, pour une durée de cinq ans, le Conseil d'Administration à consentir aux salariés de la société des options donnant droit à souscription d'actions nouvelles dans la limite de 160.000 actions.

Le prix d'achat par action est fixé par le Conseil d'Administration au jour où l'option est consentie, sans pouvoir être inférieur à 80 % de la moyenne du cours coté à la clôture durant les vingt jours de cotation précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration d'attribuer les options, ni être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société au titre de l'Article 217-2 de la loi du 24 juillet 1966.

Le Conseil d'Administration du 9 juin 2000 a consenti 60 000 options donnant droit à la souscription de 60 000 actions nouvelles au prix de 7,90 Euros par action, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 7,65 Euros de prime d'émission. Les 60 000 options ont été souscrites en totalité.

Le Conseil d'Administration du 5 février 2001 a consenti 100 000 options donnant droit à la souscription de 100 000 actions nouvelles au prix de 6 Euros, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 5,75 Euros de prime d'émission. 86 550 options ont été souscrites ; les 13 450 options non souscrites pourront l'être jusqu'au 4 avril 2005.

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001 a autorisé, pour une durée de trente huit mois, le Conseil d'Administration à consentir aux salariés de la société 100 000 options donnant droit à la souscription de 100 000 actions nouvelles.

Le Conseil d'Administration du 3 septembre 2002 a attribué ces 100 000 options à deux salariés, qui ont souscrits pour la totalité. Le prix de souscription aux actions nouvelles a été fixé à 0,69 Euro par action, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 0,44 de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Mixte du 12 avril 2002 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de membres du personnel ou dirigeants ou de certains d'entre eux de la société MEDCOST et des sociétés liées, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société MEDCOST.

Le nombre total des options ouvertes au titre de cette autorisation ne pouvant donner droit à plus de 200 000 actions de 0,25 Euro de nominal. Cette autorisation a été conférée pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration du 3 septembre 2002 a attribué ces 200 000 options à un salarié et à un dirigeant, qui ont souscrit pour la totalité. Le prix de souscription aux actions nouvelles a été fixé à 0,69 Euro par action, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 0,44 de prime d'émission.

Aucune option n'a été levée au 31 décembre 2002.



## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET CORRECTIONS APPORTEES A LA DEMANDE DE L'AMF

### 1- CORRECTIONS APPORTÉES AUX TABLEAUX DE L'ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS :

#### f. Inventaire des valeurs mobilières

Total valeur brute des valeurs mobilières de placement à l'actif du bilan consolidé : 4 755.

Le tableau de l'annexe (ligne Sicav) ne tient pas compte des V.M.P. de la société DOCTISSIMO, soit 382 K€, soit un total de 4 654 au lieu de 4 272 et 4 688 au lieu de 4 306.

En K€	Valeur au bilan	Cours au 31/12/2002	Plus ou moins-values potentielles
Actions propres (2)	101	50 (1)	-51
Sicav	4 654	4 688	34
<b>TOTAL</b>	<b>4 755</b>	<b>4 738</b>	<b>-17</b>

#### Note 10 - Personnel et dirigeants

Total : 50 au lieu de 60

EFFECTIF MOYEN	MEDCOST	DOCTISSIMO	TOTAL
Cadres	35	6	41
Employés	9	0	9
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>6</b>	<b>50</b>

## Note 11 - Information sectorielle

Colonne total 31.12.2002

Total Agencements : 129 au lieu de 137

Total Matériel de transport : 15 au lieu de 17

Total Matériel informatique, mobilier : 411 au lieu de 469

K€	Conseil, ingénierie informatique, multimedia		Internet médical grand public		TOTAL		
	31/12/02	31/12/01	31/12/02	31/12/01	31/12/02	31/12/01	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (VN)</b>	<b>19</b>	<b>65</b>	<b>628</b>	<b>1 030</b>	<b>647</b>	<b>1 095</b>	
Ecart d'acquisition (VN)	0	0	0	0			
<b>TOTAL I</b>	<b>19</b>	<b>65</b>	<b>628</b>	<b>1 030</b>	<b>647</b>	<b>1 095</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (VN)</b>							
Agencements	129	94			129	94	
Matériel de transport			15	19	15	19	
Matériel informatique, mobilier	405	537	6	21	411	558	
<b>TOTAL II</b>	<b>534</b>	<b>631</b>	<b>21</b>	<b>40</b>	<b>555</b>	<b>671</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (VN)</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>59</b>	<b>141</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>59</b>	<b>153</b>
<b>TOTAL IV(I+II+III)</b>	<b>612</b>	<b>837</b>	<b>648</b>	<b>1 082</b>	<b>1 260</b>	<b>1 918</b>	
Chiffre d'affaires	4 309	5 003	171	3	4 480	5 006	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 968</b>	<b>- 906</b>	<b>- 877</b>	<b>- 121</b>	<b>- 1 845</b>	<b>- 1 027</b>	
Effectif	44	63	6	17	50	70	

NB : VN = Valeur nette

Les activités du groupe ne sont exercées qu'en France.

## 2- AUTRES INFORMATIONS :

L'application du Règlement CRC n°2000-06, art. 16 n'a pas eu d'incidence sur la présentation des comptes sociaux et consolidés du groupe MEDCOST.

Les hypothèses retenues pour la valorisation de la société DOCTISSIMO au 31/12/2002 tiennent compte :

- de l'actualisation des cash flows prévisionnels sur 5 ans à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital (W.A.C.C.), soit 21,8 %,
- de l'actualisation à l'infini de la rente du cash flow de sortie, soit 3,6 %.

### 4.3 Bilan et compte de résultat consolidés du premier semestre 2003

#### 4.3.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes intermédiaires consolidés du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2003

##### **Rapport sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2003**

En notre qualité de commissaires aux comptes, et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes intermédiaires consolidés de la société MEDCOST SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés.

Paris, le 21 octobre 2003

Les Commissaires aux Comptes,



Michel MEHUT



Joseph PAUGET



## 4.3.2 Bilan consolidé au 30 juin 2003 - Actif

ACTIF K€	Comptes au 30/06/2003			Comptes au 31/12/2002	
	Brut	Amort. et provisions	Net	Valeurs nettes	
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>	-	-	-	-	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
Immobilisations incorporelles	2 075	1 522	553	647	
Ecart d'acquisition	419	419	-	-	
Immobilisations corporelles	1 192	742	450	555	
Immobilisations financières	83	-	83	59	
Participation almato doctissimo	-	-	-	-	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 769</b>	<b>2 683</b>	<b>1 086</b>	<b>1 260</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours	-	-	-	24	
Avances et acomptes versés sur commandes	1	-	1	-	
Clients et comptes rattachés	1 747	142	1 605	1 507	
Autres créances et comptes de régularisations	718	34	684	611	
Impôts différés actif	845	845	-	-	
Valeurs mobilières de placement	3 776	57	3 719	4 704	
Disponibilités	463	-	463	327	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>7 549</b>	<b>1 078</b>	<b>6 471</b>	<b>7 172</b>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>11 319</b>	<b>3 761</b>	<b>7 557</b>	<b>8 432</b>	

## 4.3.3 Bilan consolidé au 30 juin 2003 - Passif

PASSIF K€	Comptes au	
	30/06/2003	31/12/2002
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 109	1 109
Primes d'émission et fusion	8 801	8 801
Réserves	-	-
Réserves de consolidation Groupe	481	481
Ecart de conversion	-	-
Report à nouveau	-3 947	-1 962
Résultat de l'exercice - Part du groupe	-632	-1 985
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5 812</b>	<b>6 444</b>
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>	1	-
<b>EMPRUNT OBLIGATAIRE</b>	-	-
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	11	8
<b>DETTES</b>		
Concours bancaires	3	29
Emprunts et dettes financières	1	2
Fournisseurs et dettes sociales	1 470	1 569
Autres dettes et comptes de régularisations	73	165
Impôts différés passif	187	215
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 734</b>	<b>1 980</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>7 557</b>	<b>8 432</b>

## 4.3.4 Compte de résultat au 30 juin 2003

COMPTE DE RESULTAT K€	30 juin 2003	30 juin 2002	Exercice 2002
Chiffre d'affaires	1 970	2 496	4 480
Autres produits d'exploitation	186	21	42
Achats consommés et sous-traitance	921	1 442	2 353
Autres charges d'exploitation	12	26	55
Impôts et taxes	47	49	121
Charges de personnel	1 543	1 652	3 322
Dotations aux amortissements et aux provisions	277	252	517
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 643</b>	<b>- 903</b>	<b>- 1 845</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>17</b>	<b>31</b>	<b>233</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>- 627</b>	<b>- 872</b>	<b>- 1 613</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 39</b>	<b>- 459</b>	<b>- 505</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>			
Report en arrière des déficits	0	0	0
<b>Impôts différés</b>			
Profits d'impôts différés	- 34	- 108	- 133
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>- 632</b>	<b>- 1 223</b>	<b>- 1 985</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0	0
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>- 632</b>	<b>- 1 223</b>	<b>- 1 985</b>
<b>Résultat net par action (en euros)</b>	<b>- 0,14</b>	<b>- 0,28</b>	<b>- 0,45</b>

## 4.3.5 Règles et méthodes comptables

**ANNEXE AUX COMPTES INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2003**

Annexe au comptes intermédiaires consolidés clos le 30 juin 2003 dont le total bilan est de 7 557 429 € et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat consolidé de - 631 890 € net part du groupe.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes intermédiaires consolidés.

Les données financières sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

**1- PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION****1. Référentiel comptable**

Les comptes consolidés du groupe MEDCOST ont été établis conformément aux dispositions de la recommandation 99-R-01 du C.N.C. sur les comptes intermédiaires consolidés.

**2. Modalités de consolidation**• *Méthodes de consolidation*

La méthode utilisée pour la consolidation de l'ensemble des sociétés du Groupe est celle de l'intégration globale.

• *Date de clôture des comptes*

La date de clôture des comptes intermédiaires consolidés est le 30 juin 2003.

### • *Ecarts d'acquisition*

L'écart de première consolidation d'un montant de 2 261 329 €, correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part dans les capitaux propres des filiales à la date d'entrée de prise de contrôle, soit le 30 novembre 2001.

Il est composé :

- d'un écart d'évaluation comprenant :
  - des frais de développement du site Internet DOCTISSIMO, pour un montant de 1 791 205 €. L'impact de la fiscalité différée sur ces frais, calculé au taux de 34,33 %, est égal à 614 995 €
  - des impôts différés actifs à hauteur de 665 815 €. Ce montant correspond à l'activation, au 30 juin 2001, des déficits fiscaux de la société DOCTISSIMO de l'exercice 2000 et du 1<sup>er</sup> semestre 2001 en fonction de données prévisionnelles sur 4 ans.
- d'un écart d'acquisition pour le solde soit 419 304 €.

### DÉPRÉCIATION

La dépréciation des composantes de l'écart de première consolidation est appréciée en fonction de la valeur d'utilité de la société DOCTISSIMO.

Cette valeur d'utilité est déterminée en tenant compte:

- de l'actualisation des cash-flows prévisionnels sur 5 ans à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital, soit 21,8 % au 30 juin 2003.
- de l'actualisation à l'infini de la rente du cash-flow de sortie, soit 3,6 % au 30 juin 2003.

La mise à jour de ces données au 30 juin 2003, conduirait à retenir une valeur d'utilité supérieure à celle de l'exercice précédent, soit 525 000 €.

Afin de tenir compte des incertitudes liées au marché de l'Internet, il a été décidé de maintenir le niveau de provision déterminé au cours de l'exercice précédent.

### AMORTISSEMENTS

La valeur nette après dépréciation des frais de développement est amortie sur cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2001. Cette durée a été fixée en fonction de la durée d'utilisation du site Internet destiné au grand public.

(€)	Justes valeurs au 30/11/001	Valeur nette au 31/12/02 avant amort.	Valeur nette au 31/12/02 après amort.	Dépréciation exceptionnelle - reprise ID passif 1 s 2003	Valeur nette au 30/06/03 avant amort.	Amort. courant - reprise ID passif 1 s 2003	Valeur nette au 30/06/03 après amort.
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (2) - (4)	(6)	(7) = (3) - (4) - (6)
Impôts différés actif	665 815						
Immob.incorporelles	1 791 205	799 493	626 270		799 493	79 950	546 320
Ecart d'acquisition	419 304						
Impôts différés passif	- 614 995	- 274 493	- 215 034		- 274 493	- 27 449	-187 585
<b>TOTAL</b>	<b>2 261 329</b>	<b>525 000</b>	<b>411 236</b>		<b>525 000</b>	<b>- 102 316 *</b>	<b>358 735</b>

\* Erreur relevée sur le total de la colonne 6 du tableau ci-dessus : lire 52 501€ au lieu de - 102 316 €

### • *Opérations internes*

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du Groupe sont éliminées.

## 2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes intermédiaires consolidés.

### a. Résultat courant / résultat exceptionnel

Les activités ordinaires recouvrent toutes les activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les éléments extraordinaires sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

### b. Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont amortis en linéaire sur un an et trois ans.

Les droits et licences sont amortis sur un et trois ans.

### c. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- |   |             |
|---|-------------|
| • Installations générales, agencements divers | 3 à 10 ans  |
| • Matériel de transport                       | 5 ans       |
| • Matériel de bureau et informatique          | 1 à 5 ans   |
| • Mobilier                                    | 5 et 10 ans |

### d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### e. Subvention

La société MEDCOST bénéficie d'une subvention accordée dans le cadre d'un projet relatif à la prévention et la prise en charge du vieillissement par l'information électronique.

Le pourcentage de prise en charge par l'Etat des dépenses engagées par la société MEDCOST est de 35%. Le montant total des sommes portées en produit d'exploitation au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2003 s'élève à 132 K€, soit 38 k€ au titre des dépenses du 1<sup>er</sup> semestre 2003 et 94 K€ au titre des dépenses des périodes précédentes.

## f. Inventaire des valeurs mobilières

€	Valeur au bilan	Cours au 30/06/2002	Plus ou moins-values potentielles
Actions propres (2)	105	48 <sup>(1)</sup>	- 57
Sicav	3 671	3 740	69
<b>TOTAL</b>	<b>3 776</b>	<b>3 788</b>	<b>12</b>

(1) Les actions propres MEDCOST sont évaluées en fonction du cours moyen boursier du mois de juin 2003. La variation de la provision pour dépréciation s'élève à 6 K€ au 30 juin 2003. La provision totale s'élève à 57 K€

(2) Les opérations réalisées au cours de l'exercice ont été les suivantes :

- contrat de liquidité :

Opérations	Nombre de titres	Montants(€)
Achats de titres	22 949	
Ventes de titres	13 289	
Titres détenus au 30 juin 2003	30 924	
Valeur d'acquisition des titres détenus au 30 juin 2003		30 615
Valeur des titres détenus au 30 juin 2003 (a)		26 286
Pertes sur cessions (b)		4 300

(a) Cours moyen de bourse du mois de juin 2003.

(b) Les pertes de cession d'un montant de 4 300 Euros ont été comptabilisées en charges exceptionnelles.

- contrat de rachat :

La société détient également au 30 juin 2003, 25 272 titres MEDCOST qu'elle a acquis sur le nouveau Marché pour un montant de 74 K€. La valeur de ces titres au 30 juin 2003 s'élève à 22 K€(a). Aucun achat n'a été effectué au cours du premier semestre 2003.

## g) Capitaux propres

- **BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION AUTONOMES (BSA) :**

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2001, la société MEDCOST a émis 88 730 BSA pour un montant de 45 734,70 Euros. Les modalités d'émission sont les suivantes :

Modalités d'émission	
• prix global d'émission	45 734,70 Euros, soit 0,52 Euro par bon
• délai de réalisation de l'émission	au plus tard le 29 novembre 2002
• délai de souscription des actions	31 décembre 2004
• prix de souscription des actions à émettre en représentation des bons	un bon donne droit à la souscription d'une action nouvelle de 0,25 Euro de valeur nominale et 5,75 Euros de prime d'émission
• négociabilité des bons	les 88 730 BSA sont négociables dans les mêmes conditions que les actions

Les 88 730 BSA ont été souscrits en totalité sur l'exercice 2001 et comptabilisés au poste Prime d'émission.

- **BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CRÉATEURS D'ENTREPRISE (BSPCE)**

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2002 a décidé de procéder à l'émission de 354 901 BSPCE au profit d'un salarié de la société et a délégué au Conseil d'Administration le soin de fixer les conditions complémentaires de l'émission qui ont été arrêtées à cette même date.

Les modalités d'émission sont les suivantes :

Modalités d'émission												
<ul style="list-style-type: none"> <li>• prix global d'émission</li> <li>• délai de réalisation de l'émission</li> <li>• délai de souscription des actions</li> <li>• prix de souscription des actions à émettre en représentation des bons</li> </ul>	88 725,25 Euros											
	28 juin 2002											
	28 juin 2007											
	un bon donne droit à la souscription d'une action nouvelle de 0,25 Euro de valeur nominale et 0,37 Euro de prime d'émission											
<ul style="list-style-type: none"> <li>• modalité d'exercice : le plan comporte plusieurs tranches. Les bons pourront être exercés aux périodes suivantes</li> </ul>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre de bons</th> <th>Période d'exercice des bons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>44.362</td> <td>28 juin 2002 au 28 juin 2007</td> </tr> <tr> <td>44.362</td> <td>28 mars 2003 au 28 juin 2007</td> </tr> <tr> <td>44.362</td> <td>28 décembre 2003 au 28 juin 2007</td> </tr> <tr> <td>221.815</td> <td>1<sup>er</sup> janvier 2004 au 28 juin 2007</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre de bons	Période d'exercice des bons	44.362	28 juin 2002 au 28 juin 2007	44.362	28 mars 2003 au 28 juin 2007	44.362	28 décembre 2003 au 28 juin 2007	221.815	1 <sup>er</sup> janvier 2004 au 28 juin 2007	
Nombre de bons	Période d'exercice des bons											
44.362	28 juin 2002 au 28 juin 2007											
44.362	28 mars 2003 au 28 juin 2007											
44.362	28 décembre 2003 au 28 juin 2007											
221.815	1 <sup>er</sup> janvier 2004 au 28 juin 2007											
<ul style="list-style-type: none"> <li>• négociabilité des bons</li> </ul>	les 354 901 BSPCE sont incessibles.											

L'ensemble des BSPCE ont été émis en totalité, mais aucun n'a été exercé au cours depuis leur émission.

#### h) Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à des BSA souscrits dans le cadre d'un plan donnant droit à la souscription d'actions de la société DOCTISSIMO. Conformément à l'avis n°28 de l'OEC d'octobre 1994, les sommes versées, soit 885 Euros, ont été portées à ce poste car elles ne sont pas remboursables et ne font l'objet d'aucune rémunération.

#### i) Frais de recherche et développement

La société MEDCOST participe à la réalisation d'un prototype de site web pour la prévention et la prise en charge des pathologies liées au vieillissement. Elle est notamment responsable de la conception d'un carnet électronique de santé. Les dépenses du 1<sup>er</sup> semestre 2003, engagées dans le cadre de ce projet, sont comptabilisées en charges d'exploitation et s'élèvent à 108 K€ subventionnés à hauteur de 35%, soit 38 K€.

#### j) Indemnités de départ à la retraite

Compte tenu de la création récente des sociétés et de l'âge du personnel, aucune provision pour retraite n'a été constatée. Le montant n'est pas indiqué dans l'annexe car il apparaît après examen comme étant non significatif.

#### k) Evénements postérieurs à la clôture des comptes intermédiaires consolidés

Aucun événement postérieur à la clôture et susceptible de modifier les comptes intermédiaires consolidés n'est apparu.

#### l) Engagements hors-bilan

Il n'y a pas d'engagement donné à des tiers par la société au 30 juin 2003.

#### m) Evénements postérieurs à la clôture des comptes intermédiaires consolidés

- Impôts différés actifs : cf. note 5
- Impôts différés passifs

Ce poste d'un montant de 187 585 Euros correspond à l'impôt différé passif calculé sur la valeur nette comptable des frais de développement du site internet DOCTISSIMO, immobilisés dans le cadre de l'affectation de l'écart d'acquisition.

## 3-INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

**Société consolidante :****MEDCOST**

33 rue Raffet  
75016 - PARIS  
N° siren : 399 444 629

**Sociétés consolidées :****ALMATO**

33 rue Raffet % de détention directe et de contrôle : 100 %  
75016 - PARIS Mode de consolidation : intégration globale  
N° siren : 430 395 830

**DOCTISSIMO**

33 rue Raffet % de détention directe et de contrôle : 100 %  
75016 - PARIS Mode de consolidation : intégration globale  
N° siren : 428 890 636

## NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

**Note 1 - Variation des capitaux propres consolidés**

	Nb de titre	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Totaux capitaux propres
• <b>31/12/2001</b>	4 436 253	1 109	8 801	740	- 2 221	8 429
Affectation du résultat 2001				- 2 221	2 221	
Résultat consolidé de l'exercice					- 1 985	- 1 985
• <b>31/12/2002</b>	4 436 253	1 109	8 801	- 1 481	- 1 985	6 444
Affectation du résultat 2002				- 1 985	- 1 985	
Résultat consolidé du 1 <sup>er</sup> semestre 2003					- 632	- 632
• <b>SITUATION AU 30 JUIN 2003</b>	<b>4 436 253</b>	<b>1 109</b>	<b>8 801</b>	<b>- 3 466</b>	<b>- 632</b>	<b>5 812</b>

**Note 2 - Détail du résultat financier consolidé**

(CLASSEMENT PAR NATURE)	30/06/2003 en K€	30/06/2002 en K€	31/12/2002 en K€
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Autres intérêts et produits assimilés	11	11	22
Reprise de provisions pour dépréciation	-	48	48
Produits nets sur cession de v.m.p.	12	31	183
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>90</b>	<b>253</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Dotations financières aux provisions pour dépréciation	6	57	12
Intérêts et charges assimilés	1	2	8
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>59</b>	<b>20</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>17</b>	<b>31</b>	<b>233</b>

Les postes Dotations et Reprises de provisions pour dépréciation concernent la provision pour dépréciation des actions propres MEDCOST correspondant à la différence entre le prix d'acquisition de ces titres et le cours moyen boursier du mois de juin 2003.

## Note 3 - Détail du résultat exceptionnel

(CLASSEMENT PAR NATURE)	30/06/2003 en K€	30/06/2002 en K€	31/12/2002 en K€
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
<b>Sur opérations en capital</b>			
Prod.cession immob.corp.cédées	3	0	0
<b>Sur opérations de gestion</b>			
Divers	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>Sur opérations de gestion</b>			
Pénalités amendes	1	0	0
Indemnités transactionnelles / licenciements	22	6	18
Divers	-	3	3
<b>Sur opérations en capital</b>			
V.N.C immob.cédées	4	-	0
Mali rachat actions propres	4	30	50
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>			
Dot. provision risque et charges	3	0	7
Dot.amort.except.des immobilisations	-	0	10
Dot.dépréciation immob.incorporelles	-	245	245
Dot.dépréciation impôts différés actif	6	176	173
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>460</b>	<b>506</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 39</b>	<b>- 459</b>	<b>- 505</b>

## Note 4 - Analyse des profits d'impôts différés

CHARGE D'IMPÔT CONSTATÉE (EN K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2003
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	-
<b>Impôts différés passifs</b>	
Dépréciation des frais de développement du site DOCTISSIMO	-
Amortissement des frais de développement du site DOCTISSIMO	- 28
<b>Impôts différés actifs</b>	
Variation des décalages temporaires imposables de la société MEDCOST	- 6
<b>PROFITS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>- 34</b>

## Note 5 - Impôts différés actifs

En K€	Base	Economie potentielle	Comptabilisée	Non comptabilisée
<b>MEDCOST</b>				
Provisions non déductibles	7	2	2	
Ecart valeur liquidative opcv	67	23	23	
ARD et déficits reportables	1 657	569	154	415
<b>DOCTISSIMO</b>				
Ecart valeur liquidative opcv	2	1	0	1
ARD et déficits reportables	8 792	3 019	666	2 353
<b>ALMATO</b>				
Déficits reportables	59	20	0	20
<b>TOTAL brut</b>	<b>10 584</b>	<b>3 634</b>	<b>845</b>	<b>2 789</b>
Provision dépréciation			- 845	
<b>TOTAL net</b>			<b>0</b>	<b>2 789</b>

Taux d'impôt utilisé : 34,33 %



Les impôts différés de la société MEDCOST, ont été provisionnés à 100% en 2002, en fonction des résultats prévisionnels. La mise à jour de ces prévisionnels au 30 juin 2003 ne permet pas la reprise de cette provision.

La variation des impôts différés constatée en 2003 du fait des décalages temporaires imposables de la société MEDCOST s'est accompagnée d'une dotation aux provisions complémentaire de 6 K€.

Les impôts différés de la société DOCTISSIMO ont été activés à hauteur de 666 K€ (cf. note sur écart d'acquisition) et dépréciés de 100 %.

Les impôts différés des sociétés MEDCOST et DOCTISSIMO, concernant les déficits de l'exercice 2002 et du 1<sup>er</sup> semestre 2003, n'ont pas été activés.

Les impôts différés de la société ALMATO n'ont fait l'objet d'aucune activation.

## Note 6 - Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe est réparti, par activité, de la façon suivante :

(En K€)	30/06/2002	31/12/2002	30/06/2003
<b>Multimédia</b>	<b>1 678</b>	<b>2 951</b>	<b>948</b>
<b>Conseil</b>	<b>606</b>	<b>1 087</b>	<b>487</b>
• Éditions pro	107	192	205
• Éditions grand public	35	182	280
<b>Éditions total</b>	<b>142</b>	<b>374</b>	<b>485</b>
<b>Autres produits</b>	<b>70</b>	<b>68</b>	<b>50</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 496</b>	<b>4 480</b>	<b>1 970</b>

Les charges d'exploitation ne sont pas ventilées en fonction du chiffre d'affaires de chaque activité mais sont affectées à chaque société de groupe.

\* Le tableau de la note 6 ci-dessus a été inséré dans les présentes annexes à la demande de l'AMF

## Note 7 - Information sectorielle

K€	Conseil, édition, multimedia Société MEDCOST			Internet médical grand public Société DOCTISSIMO			TOTAL		
	30/06/03	30/06/02	31/12/02	30/06/03	30/06/02	31/12/02	30/06/03	30/06/02	31/12/02
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (VN)</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>548</b>	<b>925</b>	<b>628</b>	<b>553</b>	<b>945</b>	<b>647</b>
Ecart d'acquisition (VN)									
<b>TOTAL I</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>548</b>	<b>925</b>	<b>628</b>	<b>553</b>	<b>945</b>	<b>647</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (VN)</b>									
Agencements	119	137	129				119	137	129
Matériel de transport				13	17	15	13	17	15
Matériel informatique, mobilier	311	456	405	7	13	6	318	469	411
<b>TOTAL II</b>	<b>430</b>	<b>593</b>	<b>534</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>450</b>	<b>623</b>	<b>555</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (VN) TOTAL III</b>	<b>83</b>	<b>58</b>	<b>59</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>83</b>	<b>70</b>	<b>59</b>
<b>TOTAL IV(I+II+III)</b>	<b>518</b>	<b>671</b>	<b>612</b>	<b>567</b>	<b>967</b>	<b>648</b>	<b>1 086</b>	<b>1 638</b>	<b>1 260</b>
Chiffre d'affaires	1 690	2 466	4 309	280	30	171	1 970	2 496	4 480
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 258	- 316	- 968	- 385	- 587	- 877	- 643	- 903	- 1 845
Effectif	42	55	44	8	9	6	50	64	50

NB : VN = Valeur nette

## Note 8 - Tableau de flux de trésorerie

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		30 juin 2003	Exercice 2002
Résultat net des sociétés intégrées		- 632	-1 985
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• dotation amortissements et provisions	+	217	910
• variation des impôts différés	+	- 34	-133
• moins-value de cession	+	2	
Frais d'augmentation de capital imputés sur la prime d'émission	-		
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>		<b>- 447</b>	<b>- 1 208</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
• stocks	-	- 24	24
• créances d'exploitation	-	172	- 1 125
• dettes d'exploitation	-	192	658
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>- 787</b>	<b>- 764</b>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions d'immobilisations note 9 (a)	-	45	175
Cessions d'immobilisations	+	10	103
Investissement financier net de la trésorerie acquise note 9 (b)	+	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements</b>		<b>- 35</b>	<b>- 72</b>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital	+	-	-
Souscription bsa	+	1	-
Diminution des comptes courants	-	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>1</b>	<b>-</b>
VARIATION DE TRESORERIE		<b>- 821</b>	<b>- 835</b>
Trésorerie d'ouverture	note 9 (c)	5 001	5 836
Trésorerie de clôture	note 9 (d)	4 179	5 001
		- 821	- 835

## Note 9 - Annexe au tableau de flux de trésorerie

(CLASSEMENT PAR NATURE)		30 juin 2003	Exercice 2002
<b>(a) Décomposition des décaissements pour acquisitions d'immobilisations</b>			
Immobilisations incorporelles		0	12
Immobilisations corporelles		13	154
Immobilisations financières		32	9
		<b>45</b>	<b>175</b>
<b>(b) Incidence des variations de périmètre</b>			
Prix d'achat des titres		-	-
Trésorerie acquise		-	-
		-	-
<b>(c) Trésorerie d'ouverture</b>			
Valeurs mobilières de placements et disponibilités		5 030	5 852
Concours bancaires courants		29	16
		<b>5 001</b>	<b>5 836</b>
<b>(d) Trésorerie de clôture</b>			
Valeurs mobilières de placements et disponibilités		4 182	5 030
Concours bancaires courants		3	29
		<b>4 179</b>	<b>5 001</b>

## Note 10 - Plan d'option de souscription d'action (stock options)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000 a autorisé, pour une durée de cinq ans, le Conseil d'Administration à consentir aux salariés de la société des options donnant droit à souscription d'actions nouvelles dans la limite de 160.000 actions.

Le prix d'achat par action est fixé par le Conseil d'Administration au jour où l'option est consentie, sans pouvoir être inférieur à 80 % de la moyenne du cours coté à la clôture durant les vingt jours de cotation précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration d'attribuer les options, ni être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société au titre de l'Article 217-2 de la loi du 24 juillet 1966.

Le Conseil d'Administration du 9 juin 2000 a consenti 60 000 options donnant droit à la souscription de 60 000 actions nouvelles au prix de 7,90 Euros par action, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 7,65 Euros de prime d'émission. Les 60.000 options ont été souscrites en totalité.

Le Conseil d'Administration du 5 février 2001 a consenti 100.000 options donnant droit à la souscription de 100 000 actions nouvelles au prix de 6 Euros, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 5,75 Euros de prime d'émission. 86 550 options ont été souscrites ; les 13 450 options non souscrites pourront l'être jusqu'au 4 avril 2005.

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001 a autorisé, pour une durée de trente huit mois, le Conseil d'Administration à consentir aux salariés de la société 100 000 options donnant droit à la souscription de 100 000 actions nouvelles.

Le Conseil d'Administration du 3 septembre 2002 a attribué ces 100 000 options à deux salariés, qui ont souscrits pour la totalité. Le prix de souscription aux actions nouvelles a été fixé à 0,69 Euro par action, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 0,44 de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Mixte du 12 avril 2002 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de membres du personnel ou dirigeants ou de certains d'entre eux de la société MEDCOST et des sociétés liées, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société MEDCOST.

Le nombre total des options ouvertes au titre de cette autorisation ne pouvant donner droit à plus de 200 000 actions de 0,25 Euro de nominal. Cette autorisation a été conférée pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration du 3 septembre 2002 a attribué ces 200 000 options à un salarié et à un dirigeant, qui ont souscrit pour la totalité. Le prix de souscription aux actions nouvelles a été fixé à 0,69 Euro par action, soit 0,25 Euro de valeur nominale et 0,44 de prime d'émission.

Aucune option concernant ces trois plans n'a été levée au 30 juin 2003.

#### 4.3.6 Rapport semestriel d'activité, relatif au 1<sup>er</sup> semestre 2003, présenté par le Conseil d'Administration

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons préparé le présent rapport semestriel d'activité relatif au premier semestre 2003, qui comporte

- Une description de l'activité de la société au cours de la période de référence
- Les données chiffrées et commentées du semestre
- Un résumé des événements importants survenus au cours du semestre écoulé
- L'évolution prévisible de l'activité jusqu'à la clôture de l'exercice en cours.

Ce rapport est établi à partir des données sociales de la société Mère (1) et des données consolidées du groupe (2).

• • •

#### 1- RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

##### a. Description de l'activité de MEDCOST au cours du premier semestre 2003

MEDCOST déploie son activité sur trois postes principaux :

- les prestations de type web agency (conception, développement, hébergement, maintenance et animation de sites Web)
- le conseil en systèmes d'informations médicaux
- l'édition de logiciels, par sa gamme Webtrials, solutions de recueil de données d'Essais Cliniques sur Internet.

## 4 RÉSULTATS 2002 ET RÉSULTATS SEMESTRIELS 2003

Compte tenu de la conjoncture ralentie au cours du premier semestre 2003, le chiffre d'affaires de la Société est en recul par rapport à l'exercice précédent.

En effet, le chiffre d'affaires net des six premiers mois est en baisse de 26,06 % par rapport au chiffre d'affaires réalisé au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent.

La ventilation du chiffre d'affaires de la société MEDCOST par activité s'établit comme suit (en milliers d'euros):

K€	
Prestations multimédia	1 167
Conseil	487
Edition professionnelle	205
Divers	53
<b>TOTAL</b>	<b>1 913</b>

### b. Résultats du premier semestre 2003 (exprimés en Milliers d'Euros)

Les principaux chiffres relatifs à la société MEDCOST sont les suivants :

COMPTE DE RESULTAT K€	Premier semestre 2003	Premier semestre 2002	Exercice 2002
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 913</b>	<b>2 587</b>	<b>4 543</b>
Production stockée	- 24	-	24
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	134	12	20
Reprises sur provisions et transfert de charges	39	8	25
<b>TOTAL des Produits d'exploitation</b>	<b>2 062</b>	<b>2 609</b>	<b>4 614</b>
Autres achats & charges externes	834	1 257	2 056
Frais de personnel ( Salaires et Charges)	1 276	1 455	2 865
Dotations aux amortissements	124	163	298
Dotations aux provisions	43	1	16
<b>TOTAL des charges d'exploitation</b>	<b>2 320</b>	<b>2 925</b>	<b>5 347</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 258</b>	<b>- 315</b>	<b>- 733</b>
<b>TOTAL des produits financiers</b>	<b>20</b>	<b>76</b>	<b>215</b>
<b>TOTAL des charges financières</b>	<b>6</b>	<b>220</b>	<b>180</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>+ 14</b>	<b>- 144</b>	<b>35</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>- 244</b>	<b>- 460</b>	<b>- 698</b>
<b>TOTAL des produits exceptionnels</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL des charge exceptionnelles</b>	<b>24</b>	<b>35</b>	<b>86</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 21</b>	<b>- 35</b>	<b>- 85</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>			
<b>RESULTAL NET COMPTABLE</b>	<b>- 265</b>	<b>- 495</b>	<b>- 783</b>

### c. Commentaire sur les données chiffrées de la société MEDCOST, pour le premier semestre 2003

(exprimés en Milliers d'Euros)

Le résultat d'exploitation de la société Mère est négatif à hauteur de 258 K€, ce qui représente une amélioration par rapport à la perte enregistrée au cours du premier semestre 2002. Ce résultat négatif est dû essentiellement à la baisse du chiffre d'affaires, les charges d'exploitation ayant quant à elles été diminuées de près de 21% tandis que la baisse de chiffre d'affaires est de l'ordre de 26%.

Le résultat financier est positif de 14 K€, contre un résultat négatif de 144 K€ au premier semestre 2002 (du fait de la dépréciation des titres DOCTISSIMO pour 161 K€).

De ce fait, le résultat courant est quasiment équivalent au résultat d'exploitation et ressort à - 244 K€, le résultat net comptable ressort à - 265 K€, contre - 495 K€ au premier semestre 2002. Bien que le premier semestre 2003 se solde par une perte, il est à noter qu'elle est sensiblement moins importante que celle enregistrée au cours de l'exercice précédent.

Les efforts de restructuration menés tant au sein de la société que du groupe portent leurs fruits et ont permis de limiter les conséquences de la baisse du chiffre d'affaires de la société.

#### d. Résumé des événements importants survenus au sein de MEDCOST au cours du semestre écoulé

Ce semestre reste marqué pour MEDCOST par la forte décroissance de son activité de Web Agency et le tassement de la vente de missions de conseils au secteur de la santé.

Malgré le succès relatif de sa gamme de logiciels d'essais cliniques Webtrials, le chiffre d'affaires global de MEDCOST est en recul.

Face à un marché de la prestation Internet en fort repli, les dirigeants de MEDCOST ont anticipé ces baisses de chiffre d'affaires et mené depuis plusieurs semestres une politique de restructuration de son activité et de réduction des coûts, qui a permis de limiter, sur ce semestre, la perte.

#### e. Evolution prévisible de l'activité jusqu'à la clôture de l'exercice en cours

Compte tenu de la morosité de la conjoncture actuelle qui n'évoluera pas favorablement avant 2004, le Chiffre d'affaires du deuxième semestre devrait atteindre environ 1 400 K€, soit un montant global de Chiffre d'affaires prévisible de l'ordre de 3 300 K€ au titre de l'exercice 2003. L'équipe dirigeante poursuit les mesures de restriction budgétaire mises en place dès le deuxième semestre 2001 afin d'atténuer les effets négatifs de la conjoncture sur les résultats de la Société.

## 2- RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE MEDCOST

### a. Description de l'activité consolidée du groupe MEDCOST au cours du premier semestre 2003

Le périmètre de consolidation est resté identique à celui existant à la fin de l'exercice 2002.

L'activité du groupe MEDCOST est représentée par l'activité de la société Mère qui concourt à hauteur de 1 690 K€ au chiffre d'affaires du groupe, et par l'activité de la société DOCTISSIMO qui a généré un chiffre d'affaires de 280 K€. Ces données tiennent compte des ajustements dus aux comptes inter-sociétés.

La principale filiale de la société MEDCOST, DOCTISSIMO, a en effet enregistré un décolllement de son activité au cours du premier semestre 2003.

Elle a réalisé au cours du premier semestre un chiffre d'affaires supérieur de plus de 56% à ce qui avait été enregistré pour tout l'exercice 2002.

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe par activité s'établit comme suit (en milliers d'euros) :

K€	
Prestations multimédia	948
Conseil	487
Edition professionnelle	205
Edition grand public	280
Divers	50
<b>TOTAL</b>	<b>1 970</b>

Il est par ailleurs rappelé que la société ALMATO, détenue par MEDCOST, a une activité de holding pure consistant en la détention d'une participation au sein de DOCTISSIMO.

De ce fait, la société ALMATO, ne concourt pas à la réalisation du chiffre d'affaires du groupe.

**b. Résultats du premier semestre 2003** (exprimés en Milliers d'Euros)

Le tableau synoptique suivant fait apparaître l'évolution comparative entre le précédent exercice et le premier semestre des chiffres et des postes les plus significatifs du compte de résultat consolidé du groupe, en milliers d'Euros :

COMPTE DE RESULTAT K€	Premier semestre 2003	Premier semestre 2002	Exercice clos le 31/12/2002
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 970</b>	<b>2 496</b>	<b>4 480</b>
Autres produits d'exploitation	186	21	42
Subventions d'exploitation			
<b>TOTAL des Produits d'exploitation</b>	<b>2 156</b>	<b>2 517</b>	<b>4 522</b>
Achats consommés et sous traitance	921	1 442	2 353
Autres charges d'exploitation	12	26	55
Impôts et taxes	47	49	121
Frais de personnel	1 543	1 652	3 322
Dotations aux amortissements	277	252	517
<b>TOTAL des charges d'exploitation</b>	<b>2 799</b>	<b>3 421</b>	<b>6 368</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 643</b>	<b>- 904</b>	<b>- 1 846</b>
<b>TOTAL des produits financiers</b>	<b>23</b>	<b>90</b>	<b>253</b>
<b>TOTAL des charges financières</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>20</b>
Dotation et reprise de charges financières	7	57	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>17</b>	<b>31</b>	<b>233</b>
<b>RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<b>- 627</b>	<b>- 873</b>	<b>- 1 613</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 39</b>	<b>- 459</b>	<b>- 505</b>
Impôts sur les résultats et impôts différés	- 34	- 108	- 133
<b>RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	<b>- 632</b>	<b>- 1 223</b>	<b>- 1 985</b>
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>- 632</b>	<b>- 1 223</b>	<b>- 1 985</b>

**c. Commentaire sur les données chiffrées du groupe MEDCOST, pour le premier semestre 2003**

(exprimés en Milliers d'Euros)

Les produits d'exploitation du groupe ressortent à 2 156 K€, contre 2 517 K€, pour le premier semestre 2002, cela constitue une baisse de 14%.

Dans le même temps, les charges d'exploitation ont enregistré une baisse de 18% par rapport au premier semestre précédent, de telle sorte que le résultat d'exploitation des sociétés du groupe est constitué par une perte de 643 K€, contre une perte de 904 K€, au cours du premier semestre précédent.

Ainsi, il convient de noter l'assainissement du groupe qui se poursuit malgré la conjoncture difficile.

Compte tenu du résultat financier positif de 17 K€, le résultat courant des sociétés intégrées atteint une perte de 627 K€. Le résultat exceptionnel ressort à - 39 K€, contre - 459 K€, pour le premier semestre de l'exercice précédent. Ce résultat exceptionnel est essentiellement constitué d'indemnité de licenciement à hauteur de 22 K€.

Le résultat consolidé ressort à - 632 K€, contre - 1 223 K€, au 30 juin 2002.

Cela constitue donc une amélioration certaine du résultat consolidé, la perte ayant été diminuée de moitié par rapport au semestre précédent.

**d. Résumé des événements importants survenus au cours du semestre écoulé**

DOCTISSIMO, filiale de MEDCOST, a enregistré au cours de ce semestre une hausse très significative de son activité, avec un chiffre d'affaires multiplié par 8 par rapport au premier semestre 2002. Cette performance n'a cependant pas permis de couvrir les charges d'exploitation liées au portail.

Le succès relatif que le groupe commence à enregistrer sur son activité d'éditeur médical grand public ne permet donc pas encore de contrebalancer la baisse globale d'activité de la maison-mère.

**e. Evolution prévisible de l'activité du groupe jusqu'à la clôture de l'exercice en cours.**

DOCTISSIMO devrait confirmer au cours du second semestre 2003 la forte progression de son chiffre d'affaires. Les dirigeants de MEDCOST ayant par ailleurs fortement réduit les charges au cours du premier semestre, la contribution négative de DOCTISSIMO aux résultats du groupe devrait encore se réduire.

Le Chiffre d'affaires du groupe au second semestre devrait atteindre environ 1 600 K€, soit un montant global de Chiffre d'affaires consolidé d'environ 3 800 K€ au titre de l'exercice 2003.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



### 5.1 Conseil d'administration

Nom Prénom ou dénomination sociale du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société MEDCOST	Fonction principale exercée en dehors de la société, dans le groupe MEDCOST	Autres mandats ou fonctions exercés dans toute société, en dehors du groupe
M. Laurent ALEXANDRE	16.12.1994	30.06.2004	Président du Conseil et Directeur Général Administrateur	Administrateur de la Société DOCTISSIMO	Président de la Société PELVIPHARM (S.A.S.)  Président du Conseil de la Société MEDIDOM
M. Thierry DISPOT	05.04.2000 16.12.1994	30.06.2004	Vice-Président du Conseil Administrateur	Administrateur de la Société DOCTISSIMO	
M. Cédric TOURNAY	05.04.2000 05.04.2000 11.09.2003	30.06.2004 30.06.2006	Directeur Général Délégué Administrateur	Président du Conseil et Directeur Général Administrateur de la société DOCTISSIMO	
M. Alexandre BOUCHEROT	28.06.2001	30.06.2007	Administrateur		Gérant de la SARL FLUCTUAT

### 5.2 Direction Générale

- M. Laurent ALEXANDRE                      Président et Directeur Général
- M. Cédric TOURNAY                            Directeur Général Délégué
- M. Christophe CLÉMENT                      Directeur Général Adjoint.

La société n'a formé aucun comité d'audit ou de rémunération ou de quelque autre nature et ne comporte aucun gouvernement d'entreprise.

### 5.3 Opérations non courantes conclues avec les membres des organes d'administration et de direction

Néant.

### 5.4 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant.

### 5.5 Attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions de l'émetteur aux dirigeants

115 000 options de souscription d'actions ont été attribuées à Monsieur Cédric TOURNAY par le Conseil d'Administration lors de sa délibération du 3 septembre 2002.

En outre une information complète sur les instruments donnant accès au capital souscrits par les dirigeants ou les salariés vous est donnée au paragraphe 2.2 du présent document.



## 5.6 Rémunération et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social (au sein du Groupe, sociétés contrôlées incluses)

Le montant global des rémunérations brutes de l'équipe de direction présentée ci-dessus s'est élevé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002 à 260 853 € au sein de la société MEDCOST pour lequel le détail figure ci-après.

### Rémunération et avantages de toute nature des Mandataires sociaux de la Société MEDCOST

Nom & prénom	Rémunération brute 2002	Avantages de toute nature 2002	Rémunération brute 2001	Avantages de toute nature 2001
ALEXANDRE Laurent	108 526 € PF : 72 100 € PV : 36 426 €	Néant	72 078 € PF : 72 078 €	Néant
DISPOT Thierry	80 282 € au titre de ses fonctions salariées de Directeur Médical PF : 80 282 €	Néant	64 912 € au titre de ses fonctions salariées de Directeur Médical	Néant
TOURNAY Cédric	72.045 € PF : 52 100 € PV : 19 945 €	Néant	58 596 € PF : 53 357 € PV : 5 239 €	Néant
BOUCHEROT Alexandre	Néant	Néant	Néant	Néant

PF : correspond à la partie fixe de la rémunération

PV : correspond à la partie variable de la rémunération

L'équipe dirigeante de la société DOCTISSIMO, filiale de la société MEDCOST, a perçu une rémunération totale de 7 622 € au titre de l'exercice 2002, le détail est fourni ci-après :

Société DOCTISSIMO	Rémunération brute annuelle 2002	Avantages de toute nature 2002	Rémunération brute annuelle 2001	Avantages de toute nature 2001
MALHURET Claude			126 837,53 € <i>au titre de ses fonctions salariées de Directeur Scientifique</i>	Néant
ALEXANDRE Laurent			Néant	Néant
TOURNAY Cédric			Néant	Néant
BERGERON de CHARON Jean	7 622 € PF : idem au titre de son mandat social de Directeur Général de la Société	Néant	Néant	Néant
MALHURET Claude	Néant	Néant	Néant	Néant
ALEXANDRE Laurent	Néant	Néant	Néant	Néant
TOURNAY Cédric	Néant	Néant	Néant	Néant

PF : correspond à la partie fixe de la rémunération

Société ALMATO	Rémunération brute annuelle 2002	Avantages de toute nature 2002	Rémunération brute annuelle 2001	Avantages de toute nature 2001
MALHURET Claude	Néant	Néant	Néant	Néant

Aucune rémunération indirecte ou avantage en nature n'a été attribuée aux dirigeants au sein du groupe MEDCOST, sociétés contrôlées incluses.

D'autre part, il n'existe pas de société holding ou patrimoniale hors du groupe MEDCOST qui aurait rémunéré de façon directe ou indirecte ou versé des avantages de toute nature aux mandataires sociaux ci-dessous spécifiés.

Il n'a été versé aucun jeton de présence aux membres du Conseil d'Administration au sein du groupe.

## 5.7 Schémas d'intéressement du personnel

### 5.6.1 Contrats d'intéressement et de participation

Néant

#### 5.6.1 Plans de stocks options, BSA et BSPCE

Il existe plusieurs plans de stocks options, BSA et BSPCE au sein de la société MEDCOST tels que décrits dans les différents tableaux du point 2.2 du présent document bénéficiant aux dirigeants et/ou salariés du groupe.

## 5.8 Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur, dans celui d'une société qui en détient le contrôle, dans celui d'une filiale de l'émetteur ou chez un client ou un fournisseur significatif de l'émetteur

Au 31 Octobre 2003 :

Nom & prénom des Dirigeants de MEDCOST	dans le capital de MEDCOST	dans le capital de ALMATO*	dans le capital de DOCTISSIMO**
ALEXANDRE Laurent	62,95 %	-	-
TOURNAY Cédric	2,49 %	-	-
CLEMENT Christophe	1,58 %	-	-

\* MEDCOST détient 100 % du capital de ALMATO.

\*\* MEDCOST détient 64,98 % du capital de DOCTISSIMO, le solde, soit 35,02 %, est détenu par ALMATO.

## 5.9 Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille

Néant

